ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE URBAINE DE TAZA

PHASE 1 : Diagnostic territorial,orientations d'aménagement et projet de plan développement

ETUDE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION RURALE DE SIDI AHMED ZEROUK (C.T. TAIFA/PROVINCE DE TAZA)

PDAR SIDI AHMED ZEROUK

VERSION CORRIGEE

BENMIMOUN M. 9, Route Akreuch Souissi RABAT Tel & fax : 05 37 63 22 E-mail : mbenarchi@gmail.com

NOVEMBRE 2016

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK	**4**
INTRODUCTION	5
PRESENTATION DE L'AIRE DE L'ETUDE – ENVIRONNEMENT REGIONAL ET PROVINCIAL	**6**
1- DONNEES NATURELLES	**6**
1-1 Situation géographique	6
1-2 Le cadre naturel	8
1-3 Le climat	8
1-4 Les ressources hydriques	9
1-5 La forêt	10
2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.	**10**
2-1 Répartition spatiale de la population	10
2-2 Structure de la population	12
2-3 Activité	14
3- DONNEES ECONOMIQUES	14
3-1 Le secteur primaire	14
3-2 Le secteur secondaire	16
3-3 Le secteur tertiaire	19
4- HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	**21**
5- INFRASTRUCTURES DE BASE	**22**
5-1 Infrastructures de communication	22
5-2 Réseaux divers	24
6- EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	**28**
6-1 Equipements sanitaires	28
6-2 Education	28
6-3 Formation professionnelle	29
6-4 Equipements culturels et sportifs	30
7- ENVIRONNEMENT	**30**
8- CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	**31**
8-1 Potentialités et atouts	31
8-2 Contraintes et entraves de développement	32
CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE RURALE DE TAIFA ET DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK	**34**
1- CARACTERISTIQUES NATURELLES	**35**
1-1 Situation géographique	35
1-2 Climat	36
1-3 Relief	36
1-4 Ressources en eau	37

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUE	38
2-1 Population et ménages	38
2-2 Structure démographique	39
2-3 Analphabétisme et scolarisation	41
3. BASE ECONOMIQUE	**43**
3-1 Caractéristique de l'emploi	43
3-2 Secteurs d'activité	45
4. DONNEES ENVIRONNEMENTALES	**50**
4-1 Potentiel environnemental	50
4-2 Problèmes et nuisances	52
5. GESTION COMMUNALE	**53**
5-1 Ressources humaines	53
5-2 Ressources financières	53
6. ANALYSE SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE	**57**
6-1 Infrastructures	57
6-2 Les équipements de superstructure	60
6-3 Forme urbaine	63
6-4 Evaluation de l'ancien plan de développement	65
7. PLAN D'OCCUPATION DE SOL	**67**
7-1 L'habitat	67
7-2 Equipements de superstructure	67
7-3 Activités commerciales	68
7-4 Activités agricoles	68
7-5 Les espaces naturelles et environnementales	68
8. URBANISME DURBLE	**68**
9. INTERCOMMUNALITE	**71**
CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT	**73**
SYNTHESE, PROJECTIONS ET PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT	**74**
1- SYNTHESE	**74**
1-1 NIVEAU REGIONAL	**74**
1-2 NIVEAU LOCAL	**75**
2- LES PROJECTIONS ET PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE POUR LES DIX ANNEES A VENIR ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	**79**
2-1 SCENARIO TENDANCIEL	**80**
2-2 SCENARIO VOLONTARISTE	**82**
CHAPITRE 4 : PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT	**86**
PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT AU 1/2000ème ET SON REGLEMENT	**87**
Annexes	91

PREAMBULE

Le Rapport « Diagnostic territorial, orientations d'aménagement et projet de plan de développement » est un document qui synthétise l'ensemble des informations et travaux préparatoires à la définition et à la mise en place des orientations stratégiques de développement du centre de Sidi Ahmed Zerrouk commune rurale de Taifa. De par son contenu et les décisions qu'il rend possible, il occupe une position clef dans le processus d'élaboration du plan de développement du centre.

Pour contribuer à la réalisation de ce document, en conformité avec les orientations méthodologiques, nous avons effectué une série d'investigations afin de procéder à l'actualisation des informations disponibles et de constituer la base de données qui permet d'arrêter les options et de formuler les recommandations.

Ainsi, en plus des recherches documentaires concernant l'aire de l'étude, des enquêtes sur le terrain ont été effectuées auprès de l'institution communale et de ses techniciens pour d'amples renseignements nous aidant dans ce diagnostic. Des visites sur le terrain ont également été effectuées par les différents membres de l'équipe pour s'imprégner de la problématique locale et recueillir les informations sur place.

Au cours de cette phase, l'apport des acteurs locaux et notamment celui de l'agence urbaine de Taza et de la commune rurale de Taifa nous a été d'une aide précieuse et nous leur transmettons d'ailleurs nos vifs remerciements.

Le présent rapport est composé des trois chapitres suivants :

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK

CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE DE TAIFA ET DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK

CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

CHAPITRE 4 : PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK

INTRODUCTION

La présente étude relative au plan de développement du centre de Sidi Ahmed Zerrouk, chef lieu de la commune territoriale de Taifa relevant de la province de Taza, concerne un espace en formation urbaine entouré de terres agricoles et rentre, par conséquent, dans le cadre d'une politique de mise à niveau urbain de centres émergeants. La fragilité de ce dernier et la prise de conscience de son développement urbain a poussé les départements concernés à réviser leur approche en matière d'intervention dans ce milieu. De son côté, le département de l'urbanisme a mis en place une nouvelle méthode pour y intervenir basée sur la politique de proximité, sur l'écoute et la participation des populations concernées.

Aussi, la mise à niveau entre le milieu urbain et rural, face aux exigences de la croissance urbaine qui a fragilisé les équilibres entre les deux milieux, constitue-t-elle un impératif qui permettrait une réhabilitation de ce monde en transition urbaine et favoriserait la stabilité de la population dans son milieu d'origine. Et ce, en lui offrant des structures adaptées permettant d'une part la protection des ressources naturelles (terres agricoles de grandes qualités, fleuve qui traverse le territoire communal, espaces plantés, terrains instables et inondables, etc. et d'autre part d'accueillir les populations dans des conditions favorables.

Devant cette situation, la revalorisation du centre de Sidi Ahmed Zerrouk en tant que composante territoriale importante sur l'armature urbaine communale et sa restructuration s'imposent comme des priorités pour assurer un développement durable de l'ensemble du territoire provincial.

Bien que les propositions d'aménagement que la présente étude va tâcher de formuler et qui concernent essentiellement l'échelon local, l'analyse du contexte général (espaces régional et provincial) est une étape nécessaire à la compréhension du processus de développement de l'espace étudié.

L'intérêt de l'analyse de l'environnement régional et provincial, pour la compréhension et la maîtrise de la situation locale, n'a naturellement pas besoin d'être démontré. Une entité spatiale n'est évidemment pas un champ d'application exclusivement ouvert à des influences extérieures, mais aucune agglomération n'a d'existence autonome et ce d'autant plus qu'elle est généralement le produit de l'évolution des espaces de dimension provinciale, régionale voire même nationale.

La situation géographique de la commune en question : au sein de la province de Taza dans le giron de la nouvelle région de Fès - Meknès, fait que l'étude s'inscrit dans le cadre d'une vision d'ensemble puisant son fondement dans la stratégie du développement des provinces et préfectures du Royaume. Parmi les objectifs de cette stratégie c'est de permettre à la région de tirer le meilleur parti de sa position géographique stratégique comme l'explique la réalisation et la programmation d'un ensemble de grands projets sur son territoire : autoroutes (A2), aéroports (Fès - Sais), routes nationales (N6, N8, N4), régionales (R501, R716, R503, R508, etc.) et provinciales. Un ensemble de pistes rurales complètent les infrastructures routières de la région.

Dans le cadre de ces changements, les résultats attendus du présent rapport diagnostic est de permettre aux populations du centre de Sidi Ahmed Zerrouk de participer à la création des conditions favorables à la réussite de ce document et de tirer profit du développement que susciteront les différentes activités et fonction qui seront projetées.

PRESENTATION DE L'AIRE DE L'ETUDE – ENVIRONNEMENT REGIONAL ET PROVINCIAL

Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk objet de l'étude, fait partie intégrante d'une commune et d'une province essentiellement rurale. Située au Sud de la province de Taza, La commune de Taifa subit les inconvénients d'un mouvement de polarisation qui se fait de plus en plus en faveur des communes situées sur les grands axes routiers.

De ce fait, le déséquilibre déjà constaté entre le milieu rural et le milieu urbain risque de se creuser d'avantage si les responsables centraux et locaux ne prennent pas les mesures nécessaires pour restaurer l'équilibre.

Dans ce cadre, l'élaboration du document d'urbanisme pour le centre doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale qui traitera des rapports du territoire étudié avec son environnement général : provincial, régional, voire national.

Aussi, les propositions d'aménagement doivent traduire les grandes orientations politiques et ministérielles mettant en exergue leurs programmations et projections futures et ce, dans le cadre d'une politique générale du territoire qui se veut cohérente et intégrée.

En effet, si les termes de références, pour respecter la division administrative, limitent le champ d'étude à l'aire du centre de Sidi Ahmed Zerrouk (et par extension à la commune rurale de Taifa), il nous semble que la compréhension des dynamiques socio-économiques et l'appréhension des potentialités et problèmes de l'environnement rural et naturel ne peuvent être possibles sans une appréhension globale des communes avoisinantes, de l'impact du chef lieu de province, et de la ville de Fès chef lieu de région, véritable métropole située à environ 120 kilomètres.

De même il nous semble impossible de poser la problématique de la commune sans avoir au préalable poser celle de la région. En effet les composantes socio-économiques, techniques et spatiales aux niveaux régional et provincial sont en relation d'interdépendance avec leur environnement immédiat et doivent être menées avec une vision globale.

1- DONNEES NATURELLES

1-1 Situation géographique

La province de Taza, qui inclut la commune de Taifa et le **centre de Sidi Ahmed Zerrouk** objet de l'étude, fait partie de la région Fès-Meknès depuis le dernier découpage régional de 2015. Elle faisait anciennement partie de la région Taza-Al Hoceima-Taounate.

La région Fès-Meknès nouvellement créée, est située au nord du Maroc. Elle est délimitée au Nord par la région Tanger-Tétouan, au Sud par la région Drâa-Tafilalet, à l'est par la région de l'Oriental, et à l'Ouest par les régions de Rabat-Salé-Kenitra et Beni Mellal-Khenifra.

La région Fès-Meknès, dont le chef lieu est la ville de Fès, compte désormais 7 provinces et 2 préfectures, à savoir :

- Préfecture de Fès ;
- Préfecture de Meknès ;
- Province de Boulemane ;
- Province d'El Hajeb ;
- Province d'Ifrane ;

- Province de Sefrou ;
- Province de Taounate ;
- Province de Taza ;
- Province de Moulay Yacoub.

Elle compte 26 cercles et 195 communes territoriales dont 32 Municipalités.

Carte n°2 : Découpage de la région Fès-Meknès :

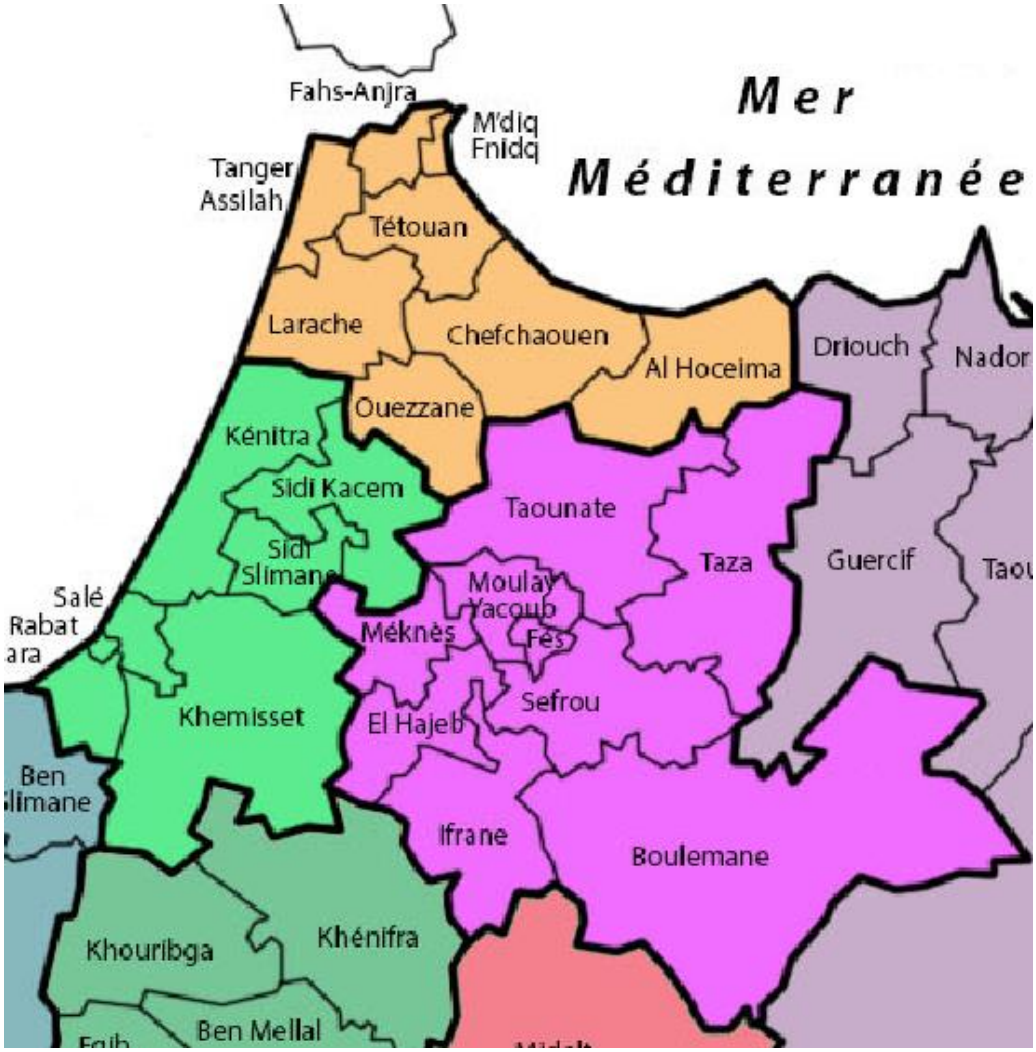

Source : Media 24

La région Fès-Meknès s'étend sur une superficie de 40.423 Km², soit 5,7% du territoire national, répartie sur les 9 provinces et préfectures : Meknès (1.786 Km²), Boulemane (14.395 Km²), El Hajeb (2.209 Km²), Fès (332 Km²), Ifrane (3.310 Km²), Sefrou (4.008 Km²), Taounate (5.585 Km²), Taza (7.098 Km²) et Moulay Yacoub (1.700 Km²).

La région comptait selon le RGPH de 2004 une population de 3.873.214 habitants dont 1.741.520 ruraux (45,0%) et 2.131.694 urbains (55,0%). Le taux d'urbanisation était donc identique à la moyenne nationale de 55,1%.

D'après le RGPH 2014, dont les premiers résultats viennent à peine d'être officialisés, la population régionale s'établie à 4.236.892 habitants dont 1.672.672 ruraux (39,5%) et 2.564.220 urbains (60,5%).

Le taux d'urbanisation régional a donc grimpé entre 2004 et 2014 et s'affiche à un niveau toujours identique à la moyenne nationale de 60,4% en 2014. La région suit donc exactement la même évolution que le pays.

La province de Taza est quant à elle limitée par :

- Les provinces d'Al Hoceima et Driouch au Nord ;
- La province de Sefrou au Sud ;
- La province de Guercif à l'Est ;
- Les provinces de Taounate et Sefrou à l'Ouest.

La province de Taza est à dominante rurale et connait en 2014 un taux d'urbanisation de 39,4%, en hausse de 4,9 points depuis 2004. Là aussi l'exode rural est important, bien que le taux de ruralité provincial (60,6%) reste encore bien supérieur à la moyenne régionale (40,0%) et nationale (39,6%).

1-2 Le relief

Le territoire de la région est composé de trois grands domaines géographiques distincts qui structurent l'espace régional :

- Le domaine Atlasique : composé d'un ensemble de relief vigoureux ayant de nombreux sommets dépassant les 2.000 m d'altitude, présentant de hauts risques d'érosion et des niveaux élevés de dégradation des ressources naturelles. Ce domaine est couvert de forêts et constitué de roches dures et calcaires. Le Moyen Atlas atteint une altitude de plus de 3.000 m au niveau du massif de Bouiblane. Ce domaine s'étend essentiellement sur les provinces d'El Hajeb, Ifrane, Sefrou, Boulemane et Taza ;

- Le domaine Mésétien des Hauts Plateaux : il se distingue par sa topographie plane ou légèrement ondulée. Ce domaine est marqué également par la présence de collines à relief doux, notamment dans la province de Taounate ;

- Les plaines du Saïss : qui est une vaste et fertile plaine située entre le Rif au Nord et le Moyen Atlas au Sud. La cote topographique décroît du Sud vers le Nord et varie entre 700 et 400 m. Cette plaine est formée en profondeur par le même calcaire d'origine marine.

Cet ensemble géographique diversifié est également constitué de zones favorables à l'agriculture, telles que les plaines du Saïs à Meknès, de Tigrigra à Ifrane ainsi que certains périmètres de la Haute Moulouya.

1-3 Le climat

Les disparités géographiques importantes à l'intérieur de la région engendrent des différences importantes au niveau du climat et de la pluviométrie. Ainsi, la région est caractérisée par un climat continental à hiver froid et sec et à été chaud dans sa partie nord, humide et froid dans les zones montagneuses du centre et semi désertique dans les hauts plateaux de la province de Boulemane.

La pluviométrie de la région est donc contrastée selon les zones :

- Le Moyen-Atlas, du fait de son altitude, est caractérisé par une zone humide fortement arrosée, avec des précipitations comprises entre 600 et 800 mm/an en moyenne ;

- Le Pré Rif et le flanc septentrional de la région constituent des zones moyennement arrosées avec des précipitations de 400 mm/an en moyenne ;
- Les zones alfatières du sud-est de la région et les plaines de la Moyenne Moulouya représentent des zones sèches où les précipitations enregistrées atteignent en moyenne moins de 300 mm/an.

Au niveau de la province de Taza qui abrite l'aire de l'étude, le climat est de type semi–aride. La moyenne des températures minimales du mois le plus froid est de l'ordre de +6°C, alors que la moyenne des températures maximales du mois le plus chaud est de +34,5°C. La température moyenne est de 17,5°C et peut dépasser les 40°C surtout pendant la période d'été et quand les vents du chergui soufflent.

La pluviométrie provinciale annuelle varie selon les années et subit une tendance baissière. Ainsi, la station météorologique de Taza a enregistré une pluviométrie annuelle de 1.141,1 mm en 2009-2010, 814,7 mm en 2010-2011 et 472,6 mm en 2011-2012.

1-4 Les ressources hydriques

En ce qui concerne les eaux de surface, la région de Fès-Meknès est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant 17 barrages et lacs.

La région dispose des principaux barrages suivants :

- Barrage Al Wahda, situé sur l'oued Ouergha, d'une capacité de 3.714 Mm^3 et dont l'usine hydraulique a produit environ 114,1 millions Kwh en 2012 ;
- Barrage Idriss Ier, d'une capacité de 1.182 Mm^3 et réservé à l'irrigation du périmètre du Moyen Sebou et de l'Inaouen Aval de 15.000 ha ;
- Barrage Asfalou, situé sur l'oued Asfalou à 70 km à l'Est de la ville de Taounate, présente une capacité de retenue de 317 millions de m^3 ;
- Barrage de Sidi Chahed sur l'oued Mekkes, dans la province de Moulay Yacoub, avec une capacité de 170 millions de m^3 qui permet d'irriguer mille hectares ;
- Barrage Allal Al Fassi sur l'oued Sebou dans la province de Sefrou, avec une capacité de 81,5 millions de m^3 et permet d'irriguer 24,6 mille hectares ;
- Barrage Enjil à Boulemane qui permet l'irrigation de 386 hectares, grâce à une capacité de retenue de 12 millions de m^3 ;
- Barrage Sahla, ayant une capacité de retenue de 62 millions de m^3 et qui permet l'alimentation en eau potable de la ville de Taounate ;
- Barrage Bab Louta, qui permet d'ailleurs l'alimentation en eau potable de la ville de Taza.

La région dispose également de 8 barrages collinaires avec une capacité globale de 6,5 millions de m3 et quatre lacs collinaires pouvant retenir 708 mille m3 d'eau.

Un important barrage « MDEZ » est en cours de construction d'une capacité de retenue de 700 Millions m3 et qui permettra de régulariser un volume annuel de l'ordre de 125 Millions m3 destiné essentiellement à la sauvegarde de l'irrigation dans la plaine du Saïs.

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles.

Les réserves en eaux souterraines de la région sont quant à elles considérées comme modestes vu l'abondance des formations géologiques imperméables évitant la pénétration des eaux de pluies ou de neiges fondues. La région comprend les nappes suivantes :

- La nappe du pré-rif, caractérisée par des ressources en eau très limitées ;

- La nappe du Saïs, qui enregistre un grand déficit hydrique (environ 100 millions de m3/an) dû essentiellement aux années de sécheresse et à sa surexploitation ;
- La nappe du moyen Atlas, dont les ressources sont plus ou moins équilibrées ;
- La nappe de la moyenne Moulouya, dont les ressources sont limitées et qui commence à connaître une surexploitation ;
- La nappe Tigrigra.

Les eaux souterraines sont généralement de bonne qualité sauf les pollutions de certaines zones limitées de la nappe phréatique de Fès-Meknès causées par les margines.

La province de Taza fait partie de la région du Maroc qualifiée de zone pluvieuse. En ce qui concerne les écoulements de surface, la province est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant de nombreux oueds.

1-5 La forêt

La coexistence harmonieuse de la montagne et de la forêt confère à la région de Fès-Meknès un patrimoine naturel exceptionnel avec des écosystèmes variés.

Le domaine forestier est constitué essentiellement de forêts naturelles, de nappes alfatières et de plantations artificielles. Les principales essences forestières rencontrées sont constituées de chêne liège, de chêne vert, de cèdre, de thuya auxquelles s'ajoutent d'autres espèces telles que les genévriers rouge, oxycèdre et thurifère, le pin d'Alep et le caroubier.

Le domaine forestier comprend des zones ayant des valeurs écologiques élevées qui devraient bénéficier d'une protection spéciale afin de garantir leur conservation. Il constitue de plus, pour plusieurs communes rurales, la principale ressource financière en leur procurant le pâturage, la production de bois et les matières premières pour certaines activités de transformation artisanales.

A noter que 76 % des forêts de la région sont aménagées et 22 % en cours d'aménagement. Il s'agit essentiellement de forêts productives composées de cèdres et de chênes verts. L'aménagement des 2% de forêts restants est programmé en vue d'assurer un rendement soutenu et une gestion durable des ressources forestières.

La moyenne de la superficie annuelle reboisée varie entre 2.000 et 3.000 ha.

Dans la province de Taza, la forêt couvre une superficie de 210.747 ha, soit près de 30% de la superficie provinciale. Le domaine forestier joue un rôle social, environnemental et économique important par le développement des recettes au profit des communes rurales.

Les principales formations végétales sont le chêne vert (51%), les essences secondaires telles que le cèdre (11%), le thuya (9%), le pin (10%), etc. S'ajoute à cela une diversité floristique très riche à base de plantes aromatiques et médicinales et plantes mellifères (romarin, thym, la lavande, arbousier, etc.).

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1 Répartition spatiale de la population

La population de la région s'élève en 2014, à 4.236.892 habitants (soit 12,5% de la population totale du pays), dont 60,5% vivant en milieu urbain (contre 60,4% au niveau national). La population de la région a connu entre 2004 et 2014 un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de +0,90%, en-dessous de la moyenne nationale de +1,32%.

La province de Taza a connu quant à elle un TAMA négatif de -0,55% sur la même période, la plus variation de toutes les provinces de la région.

Tableau n°1 : Répartition de la population de la région de Fès-Meknès

Provinces	Population		TAMA	Superficie (km²)	Densité (hab/km²)	
	2004	2014			2004	2014
Meknès	713 609	835 695	+1,59%	1 786	399,6	467,9
Boulemane	185 110	197 596	+0,65%	14 395	12,9	13,7
El Hajeb	216 388	247 016	+1,33%	2 209	98,0	111,8
Fès	977 946	1 150 131	+1,63%	332	2 945,6	3 464,3
Ifrane	143 380	155 221	+0,80%	3 310	43,3	46,9
Sefrou	259 577	286 489	+0,99%	4 008	64,8	71,5
Taounate	668 232	662 246	-0,09%	5 585	119,6	118,6
Taza	558 550	528 419	-0,55%	7 098	78,7	74,4
Moulay Yacoub	150 422	174 079	+1,47%	1 700	88,5	102,4
Région	**3 873 214**	**4 236 892**	**+0,90%**	**40 423**	**95,8**	**104,8**
Maroc	**29 680 069**	**33 848 242**	**+1,32%**	**710 850**	**41,8**	**47,6**

Source : RGPH 2004 et 2014

La densité moyenne régionale a augmenté entre 2004 et 2014 pour atteindre 104,8 hab/km², contre 47,6 hab/km² au niveau national. Cette forte densité s'explique par la présence dans la région d'une des plus grandes villes du pays, Fès, et de la ville de Meknès, à forte population.

La province de Taza, qui a connu une régression de sa population, demeure peu dense avec une densité de 74,4 hab/km² en 2014, soit un peu plus de 1,5 fois la moyenne nationale. Cette densité reste cependant inferieure à la densité moyenne régionale de 104,8 hab/Km².

Carte n°2 : Densité de population par province

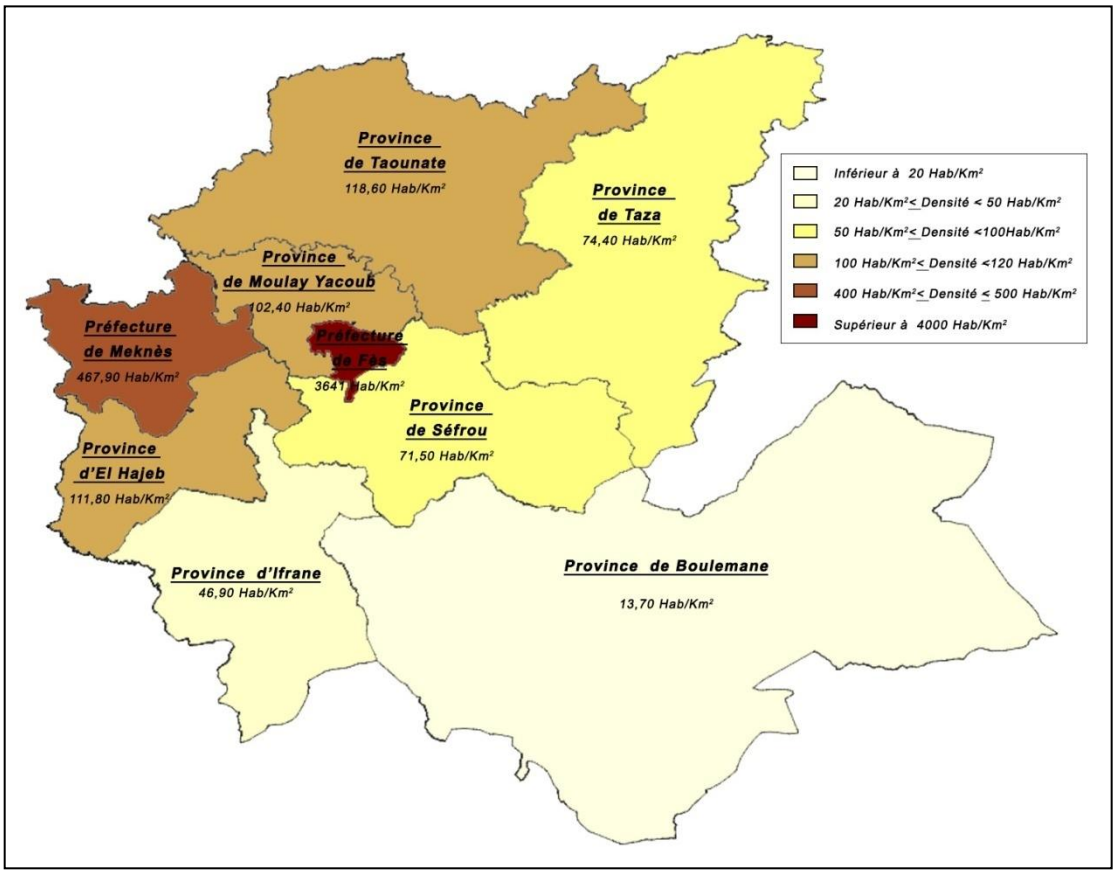

Tableau n°2 : Structure de la population selon le milieu de résidence

Provinces	2004			2014		
	Urbain	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**	**Total**
Meknès	570 991	142 618	713 609	687 575	148 120	835 695
Boulemane	53 810	131 300	185 110	65 689	131 907	197 596
El Hajeb	92 344	124 044	216 388	121 797	125 219	247 016
Fès	955 188	22 758	977 946	1 129 768	20 363	1 150 131
Ifrane	73 782	69 598	143 380	84 485	70 736	155 221
Sefrou	121 533	138 044	259 577	155 625	130 864	286 489
Taounate	67 942	600 290	668 232	86 222	576 024	662 246
Taza	192 951	365 599	558 550	207 984	320 435	528 419
Moulay Yacoub	3 153	147 269	150 422	4 612	169 467	174 079
Région	**2 131 694**	**1 741 520**	**3 873 214**	**2 564 220**	**1 672 672**	**4 236 892**
Maroc	**16 339 561**	**13 340 508**	**29 680 069**	**20 432 439**	**13 415 803**	**33 848 242**

Source : RGPH 2004 2014

La répartition de la population régionale entre milieu urbain et milieu rural démontre un déséquilibre entre les provinces. En effet, bien que la région soit à dominante urbaine et connaisse un taux d'urbanisation de 60,0% en 2014, les provinces de Boulemane, Taza, Taounate et surtout Moulay Yacoub se démarquent des autres avec de faibles taux d'urbanisation. Celles-ci sont donc à dominante rurale.

Tableau n°3 : Taux d'urbanisation de la région

Provinces	Taux d'urbanisation	
	2004	**2014**
Meknès	80,0%	82,3%
Boulemane	29,1%	33,2%
El Hajeb	42,7%	49,3%
Fès	97,7%	98,2%
Ifrane	51,5%	54,4%
Sefrou	46,8%	54,3%
Taounate	10,2%	13,0%
Taza	34,5%	39,4%
Moulay Yacoub	2,1%	2,6%
Région	**55,0%**	**60,0%**
Maroc	**55,1%**	**60,4%**

Source : RGPH 2004 et 2014

La province de Taza est donc davantage rurale qu'urbaine, avec un taux d'urbanisation de 39,4%, en hausse de 4,9 points tout de même par rapport à 2004.

La population urbaine régionale est logiquement concentrée dans les préfectures de Fès et Meknès, qui représentent à elles deux 71,4% de la population urbaine de la région (selon le RGPH 2014).

2-2 Structure de la population

Selon le RGPH 2014, nous constatons que 28,1% de la population de la région était des jeunes de moins de 15 ans (27,4% dans la province de Taza).

La population en âge d'activité, à savoir celle âgée de 15 à 65 ans, était quant à elle de 65,7% (65,3% dans la province de Taza) et celle du troisième âge (65 ans et plus) ne représente que 6,2% du total (7,3% dans la province de Taza).

Tableau n°4 : Répartition de la population de la région Fès-Meknès selon les grands groupes d'âge

	Total	Féminin	Masculin
de 0 à 14 ans	28,1%	13,7%	14,4%
de 15 à 65 ans	65,7%	33,6%	32,1%
65 ans et plus	6,2%	3,2%	3,0%
Total	**100,0%**	**50,5%**	**49,5%**

Source : RGPH 2014

Tableau n°5 : Répartition de la population de la province de Taza selon les grands groupes d'âge

	Total	Féminin	Masculin
de 0 à 14 ans	27,4%	13,4%	14,1%
de 15 à 65 ans	65,3%	33,6%	31,6%
65 ans et plus	7,3%	3,8%	3,5%
Total	**100,0%**	**50,8%**	**49,2%**

Source : RGPH 2014

La pyramide des âges de la province de Taza issue des derniers chiffres du RGPH 2014 est équilibrée, sa base n'a que faiblement rétréci, alors que son milieu est large par rapport à son sommet.

La population provinciale se répartie quasi équitablement entre les sexes à raison de 50,8% de femmes et 49,2% d'hommes. Seules les tranches d'âge situées entre 0 et 15 ans sont caractérisées par une légère importance du sexe masculin.

Plus d'un quart de la population est âgé de moins de 15 ans (27,4%), et près des deux tiers (61,5%) est âgé de moins de 35 ans, ce qui révèle la grande jeunesse de la population provinciale. La population en âge scolaire et préscolaire (6-14 ans) représente d'ailleurs 16,1% de l'ensemble.

Graphique n°1 : Pyramide des âges de la population de la province de Taza

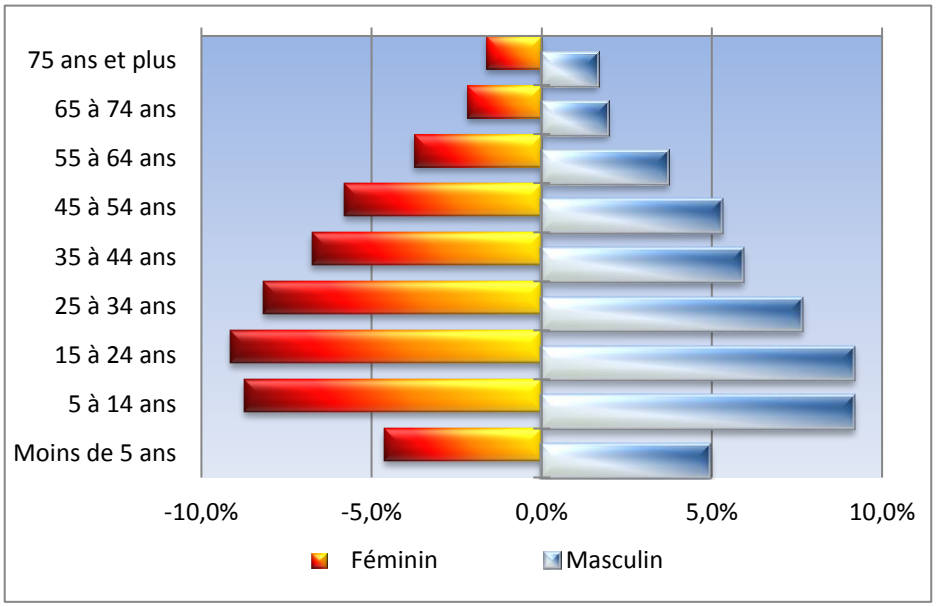

Source : RGPH 2014

D'après les chiffres du RGPH 2014, l'indice synthétique de fécondité de la province de Taza en milieu rural est de 2,3 enfants par femme.

Tableau n°6 : Situation matrimoniale provinciale par sexe

Sexe	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
Masculin	58,6%	40,4%	0,4%	0,6%	**100,0%**
Féminin	49,4%	42,0%	1,4%	7,2%	**100,0%**
Moyenne	**53,9%**	**41,2%**	**0,9%**	**4,0%**	**100,0%**

Source : RGPH 2014

La situation matrimoniale des habitants de la province de Taza âgés de 15 ans et plus révèle l'importance de la tranche des célibataires (53,9%) qui concerne les hommes plus que les femmes (58,6% contre 49,4%). Les mariés représentent quant à eux 41,2% de la population, avec une part quasi égale entre les sexes.
Les veufs et les divorcés n'occupent qu'une part de 4,9% des habitants, et concernent essentiellement les femmes.

2-3 Activité

Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus de la région (milieu rural) est de 45,5% en 2014, un des taux régionaux les plus bas du Maroc. A noter que ce taux d'activité est légèrement différent en milieu urbain (47,0%).

Parmi la population active occupée régionale (milieu rural), 35,0% exerce un métier dans le secteur privé et seulement 2,9% dans le public. Les indépendants (avec ou sans local) représentent par ailleurs 38,2% des actifs occupés, soit le premier statut d'occupation régional.

Le taux de chômage régional de la population âgée de 15 ans et plus est quant à lui de 9,9% en 2014 en milieu rural, et 20,4% en milieu urbain. Il s'agit pour la région Fès-Meknès d'un taux de chômage élevé comparativement aux autres régions du Maroc.

Dans la province de Taza qui abrite l'aire de l'étude, on constate en 2014 un taux d'activité en milieu rural de 43,0% inferieur à celui de la région (45,5%), et un taux de chômage de 13,2% supérieur quant à lui au taux régional de 9,9%. A noter que le taux de chômage en milieu rural est tout de même beaucoup plus bas qu'en milieu urbain (25,0%) ; les habitants y étant occupés principalement par les activités agricoles et d'élevage.

3. DONNEES ECONOMIQUES

La région est caractérisée par la prédominance des activités primaires qui concernent près de la moitié des actifs occupés. Le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) emploie en effet 42,6% de la population active occupée selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2015. Le tissu industriel et les services occupent le reste des actifs avec respectivement 22,4% et 35,0% des actifs occupés.

3-1 Le secteur primaire

Les activités primaires (agriculture, élevage) sont bien représentées dans la région Fès-Meknès avec une contribution pour l'année 2013 à hauteur de 21,3% du PIB régional, contre

21,8% en 2012. Les activités du secteur primaire ont par ailleurs participé en 2013 pour 14,3% à la valeur ajoutée nationale du secteur, contre 16,6% une année auparavant.

Son importance résulte d'un climat idéal, d'importantes ressources hydrauliques (souterraines et superficielles) dans certaines provinces mais aussi d'une main d'œuvre abondante et expérimentée.

a- L'agriculture

L'agriculture est l'activité dominante dans la région et constitue un des principaux piliers de l'économie. Elle jouit d'une bonne qualité de sol, d'une productivité intéressante, d'un climat propice et favorable à une diversification agricole et d'une main d'œuvre qualifiée et abondante.

L'agriculture emploie 49,1% de la population active. La superficie agricole utile (SAU) est de 1.415.905 hectares (soit 35 % de la superficie totale de la région), dont seulement 8,7% sont irriguées. Les terres sont donc cultivées en Bour à hauteur de 91,3%.

La part de SAU varie d'une province à l'autre. Elle est par exemple de 82,6 % à Meknès, 63,9 % à Taounate ou 5,3 % à Boulemane. La province de Taza contient environ 16,4% de la SAU de la région, dont seulement 3,3% irrigués. Le statut juridique des terres de la province est comme suit :

- Terres Melk : 74 % ;
- Terres Collectives : 15 % ;
- Terres Domaniales : 8% ;
- Terres Habous : 3%.

Les exploitations agricoles sont dominées par la petite exploitation de moins de 5 ha qui représentent environ 70% du total des exploitations de la région (contre 56,5% au niveau national).

Les principales filières agricoles régionales concernent les céréales, l'arboriculture fruitière, les légumineuses, les cultures fourragères, le maraîchage, les plantes aromatiques et médicinales et le miel.

La région recèle d'une importante infrastructure agro-industrielle privée notamment pour le lait, l'olivier et les céréales, et d'un cadre juridique favorable aux investissements agricoles.

La culture des céréales (blé tendre, blé dur, orge) occupe 56,7% de la surface agricole utile de la région (54,7% dans la province de Taza).

L'arboriculture fruitière vient en deuxième position avec 23,5% de la SAU dédiée (35,2% dans la province de Taza). Il s'agit principalement de l'olivier, la vigne et les agrumes.

La culture des légumineuses occupe 13,6% de la SAU (7,9% dans la province de Taza) et est principalement composée de fèves, petits pois, pois chiche et lentilles.

Les cultures fourragères (luzerne, bersim, avoine et vesce) et maraichères (pomme de terre, tomate, oignon) occupent respectivement 4,2% et 1,6% de la SAU (1,7% et 0,5% dans dans la province de Taza).

La culture des câpres représente à elle seule 1% de la SAU régionale. Le Maroc est d'ailleurs considéré parmi les premiers pays producteurs et exportateurs de câpres.

b- L'élevage

L'élevage joue un rôle vital dans la région en raison de l'importance des pâturages. Ainsi, au titre de la saison agricole 2010 le cheptel de la région a été estimé à 3.808.041 têtes, dont la répartition par espèce montre une dominance du cheptel ovin avec 2.835.533 têtes, suivi des caprins avec 614.503 têtes et le cheptel bovin avec 358.005 têtes, ce qui représente respectivement 74,5%, 16,1 % et 9,4% de l'effectif total.

L'élevage dans la région est principalement de type extensif. Il reste donc tributaire des ressources naturelles, en particulier des espaces forestiers qui produisent selon les types de forêts des quantités importantes en unités fourragères.

L'élevage a également permis, par la valorisation de sous produits tels que les peaux et les laines, l'établissement d'une importante activité liée à la préparation du cuir et à la confection d'articles qui en résultent (maroquinerie, tissage).

La région est également connue pour sa production de miel (apiculture) de grande qualité, particulièrement dans les provinces de Sefrou et Boulemane.

Une agro-industrie se développe actuellement dans la région, autour de ses principaux produits agricoles comme le lait, les olives, les fruits secs et le miel.

La province de Taza comprend quant à elle 71,1% d'ovins, 7,3% de bovins et 21,6% de caprins. La production de miel y est de 21,2 tonnes et 6,2 millions de litres de lait sont produits.

3-2 Le secteur secondaire

Les activités secondaires (Industrie, mines, bâtiment et travaux publics) sont moyennement représentées dans la région Fès-Meknès avec une contribution pour l'année 2013 à hauteur de 18,9% du PIB régional contre 22,6% une année auparavant. Les activités du secteur secondaire ont ainsi participé en 2013 pour 6,6% à la valeur ajoutée nationale du secteur, contre 8,0% également une année auparavant.

a- L'industrie

La région de Fès-Meknès, et plus précisément la ville de Fès qui regroupe près de 61% des industries de l'ensemble de la région, occupe une place privilégiée dans le tissu industriel national et participe au développement socioéconomique de la région et du Royaume. Elle compte 978 unités industrielles en 2010 pour une production de 15,6 milliards de dirhams.

Plusieurs types d'industries sont présents dans la région à savoir :

- L'industrie agroalimentaire : qui reste la filière dominante dans la région. Il s'agit principalement de l'industrie des corps gras (l'huile d'olive) qui représente 28% et l'industrie de transformation des céréales qui représente 24% de l'ensemble des industries agro-alimentaires. La région possède un fort potentiel en termes de production de câpres qui constitue une véritable niche de développement du secteur agricole de la région ;

- L'industrie textile et du cuir : qui constitue une filière importante dans l'activité industrielle régionale avec 20% de la production ;

- L'industrie chimique et para chimique : qui contribue à hauteur de 53% de la production ;

- L'industrie métallique et mécanique : qui contribue à hauteur de 53% de la production. Une des sociétés phares du secteur est ALSTOM, spécialisée dans la production de câbles pour l'industrie automobile.

- L'industrie électrique et électronique : qui contribue à hauteur de 53% de la production, et porte principalement sur la fabrication de machines et d'appareils électriques.

Le poids de la province de Taza dans le tissu industriel régional est dérisoire. Elle génère en effet moins de 3% du chiffre d'affaires industriel, emploie environ 6% de la main d'œuvre industrielle et présente 8,3% du nombre d'établissements industriels. Le développement de zones industrielles aménagées au sein de la province, comme celle de Taza Al Jadida, participerait au développement du secteur et susciterait l'attrait des investisseurs.

De nombreuses pars industriels ont récemment vu le jour au Maroc dans certains secteurs afin d'attirer le plus d'investisseurs, dynamiser l'emploi et créer de la richesse. Ainsi a été créé le parc « Fès Shore » sur une superficie de 22 ha, totalisant une superficie utile de 131.000 m² et générant à horizon 2017 plus de 15.000 emplois directs.

Ce parc intégré est dédié aux activités de services informatiques, de traitement des données et des processus métier. Il contient notamment un institut spécialisé dans les métiers de l'offshoring, des technologies de l'information et de la communication ainsi qu'un business center. Ces projets s'accompagnent de mesures incitatives intéressantes pour les entreprises désireuses de s'y installer. Ainsi, tout investisseur bénéficie d'une exonération de l'IS durant les cinq premières années d'activité pour les sociétés exportatrices et de 50% par la suite, d'un taux effectif d'IR de 20%, d'exonérations de charges sociales dans certains cas, d'aides à la formation etc.

Parallèlement, de nouvelles infrastructures industrielles ont été créées, comme Mefthah El Kheir à Fès, la plateforme industrielle intégrée Ras El Ma (P2I) dans la province de Moulay Yacoub, ou encore la zone industrielle communale Ain Cheggag à Sefrou. Une importante opération de modernisation de la zone industrielle de Bensouda a été réalisée.

La région de s'est également dotée d'un programme de développement régional de l'industrie (PDRI) qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- L'appui et le renforcement aux secteurs productifs de base : l'Agroalimentaire & le Textile et Cuir ;
- La modernisation compétitive : La mise à niveau du tissu industriel existant, le soutien à l'innovation et à la R&D à travers la création de deux fonds : Moussanada & Imtiaz ;
- Le développement de nouveaux secteurs d'activité à fort potentiel et à grande valeur ajoutée : les NTIC & l'Offshoring ;
- Le développement de l'offre foncière, à travers la mise en œuvre et la réhabilitation des espaces d'activités.

b- L'artisanat

La région de Fès-Meknès est également une région à l'artisanat diversifié, au savoir-faire artisanal ancestral et qui dispose de nombreux centres d'artisanat historiques.

L'artisanat offre des opportunités pour la création d'entreprises de commercialisation de produits artisanaux, et pour la mise en place d'entreprises modernes de fabrication de produits artisanaux haut de gamme (maroquinerie, bijouterie, tissage et textile). La présence d'une main d'œuvre locale qualifiée et peu coûteuse représente un avantage pour les entreprises.

La ville de Fès est d'ailleurs considérée comme capitale de l'artisanat par excellence et le berceau des activités artisanales qui traduisent l'héritage d'une civilisation et une culture riches et diversifiées. L'artisanat dans la médina de Fès contribue au développement socio-économique de la ville.

L'activité artisanale de Fès est concentrée autour des métiers de la maroquinerie, de la bijouterie, des articles chaussants et du bois. Les potiers et zellijeurs ont de tout temps fait la réputation de la ville, tout comme les tanneurs.

Le poids de la préfecture de Meknès dans l'artisanat régional est également important, du fait surtout de sa Médina qui est véritable foyer où sont localisés tous les corps de métiers traditionnels.

Pour les autres villes relevant de la région, comme Sefrou et Boulemane, elles se caractérisent par une diversité d'activités artisanales très riches trouvant ses racines dans l'aspect agricole de la région.

Parmi les principaux produits artisanaux peuvent être cités :

- La mosaïque de céramique de Fès : Fès est la capitale incontestée de la faïence ;
- Le travail du bois qui est possible grâce à la présence d'arbres tels que le cèdre, le pin et l'olivier ;
- La fabrication des tapis citadins et traditionnels (Moyens et Haut Atlas) ;
- La poterie citadine de Fès ;
- Nattes des Aït Alaham (environs de Sefrou) ;
- Nattes de Béni Sadden (environs de Fès direction Taza) ;
- Baboucherie traditionnelle masculine (« Belgha » de Fès) : dont l'empeigne jaune est faite de peau de chèvre et l'intérieur en peau de mouton, la semelle étant en peau de bœuf simplement tannée ;
- Baboucherie traditionnelle féminine (« Cherbil » de Fès).

La région recèle de nombreux souks artisanaux qui représentent des espaces dédiés au commerce des produits de l'artisanat, qu'il s'agisse de matières premières, de produits semi-finis ou d'articles finis. Dans ces souks les échanges sont organisés dans le cadre de la Dlala traditionnelle (vente aux enchères).

Les souks les plus réputés sont :

- Souk Es-sabbat (marché des babouches) ;
- Souk Al Haïk (marché d'articles de tissage traditionnel) ;
- Souk At-tallis (marché des tapis populaires) ;
- Souk Laghzel (marché des fils à tisser) ;
- Souk Aîn Allou (marché des produits de maroquinerie) ;
- Souk jeld (marché des peaux brutes ou tannées).

Environ 100.000 artisans exercent dans la région, répartis dans quelques 20.000 unités de production et plus de 200 métiers distincts.

Un peu plus de 50% des artisans de la région exercent dans la ville de Fès dont près de 50% dans l'ancienne médina, et 15% dans la ville de Meknès.

La maroquinerie représente ¼ des emplois et 20% du chiffre d'affaires artisanal, et les chaussures (babouches notamment) environ 15% des emplois pour 13% du chiffre d'affaires.

Afin de développer l'artisanat régional ont été créés une école des métiers de l'artisanat et le complexe industriel de R'mikat à Meknès, un village typique d'artisans et un centre d'apprentissage professionnel à Azrou, mais aussi six circuits touristiques à Fès sur un parcours de 21 km.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme « Artisanat et Médina de Fès » qui a bénéficié d'un financement de 95,5 millions de dollars. Ces circuits dédiés à la mise en valeur du patrimoine artisanal et culturel de la ville s'intitulent « Artisanat », « Monuments et Souks », « Connaissances et Savoir-faire », « Palais et Jardins andalous », « Fès Jdid » et « Murailles et Fortifications ».

La province de Taza compte un artisanat diversifié qui occupe une place importante dans le tissu économique et social provincial. Les principales activités artisanales sont la

broderie, la tapisserie, le tissage artisanal, la sculpture, les produits de vannerie, la taille de pierre, etc. les principaux produits sont les pierres taillées d'Oued Amlil, les tapis de Bni Ourayn et Tahla, les armes traditionnelles de Guercif et la vannerie de Bni Frassen.

Un projet de création d'un village d'artisans a vu le jour dans la ville de Taza, en partenariat entre le Département de l'artisanat, l'APDN, la Chambre d'Artisanat et la Commune Urbaine de Taza.

c- Les mines

La région de Fès-Meknès dispose d'un potentiel minier non négligeable. La nature géologique a favorisé l'existence des indices et gisements de substances minérales, roches industrielles et de substances utiles.

Les provinces de Taza et Taounate contiennent des richesses minérales importantes en sel, barytine, zinc, plomb et Célestine. La production annuelle est de 16.200 tonnes de sel, 843 tonnes de barytine, 15.604 tonnes de zinc, et 100 tonnes de plomb.

Les gisements de sel présents dans la province de Moulay Yacoub sont les plus importants et la production annuelle moyenne s'élève à 12.000 tonnes.

Les gisements de lignite qui représentent les perspectives de développement les plus favorables au niveau régional sont situés dans les bassins de Boulemane et Saïss.

Plusieurs carrières de marnes vertes sont exploitées dans la région pour la production des différents matériaux de construction, de matières premières pour les poteries et les briques.

Des gisements de Ghassoul (argile cosmétique) sont également localisés dans la région et la production annuelle moyenne y est de 1.000 tonnes environ.

Les provinces de Sefrou et Boulemane disposent aussi de plusieurs carrières de marbre.

La région recèle également de nombreuses sources thermo minérales dont certaines sont connues à l'échelle nationale. En effet, parmi les sources les plus réputées se trouvent celles de Moulay Yacoub et de sidi Harazem.

Les sources sulfo-thermales de Moulay Yacoub sont situées à 25 km de Fès dans un paysage reposant et vallonné et sont réputées pour leurs caractéristiques et leurs propriétés thérapeutiques (lésions, affections, cutanées, dermatoses, maladies O.R.L, etc.).
Les eaux chaudes et bienfaisantes de Moulay Yacoub soulagent rhumatismes, infections du nez et de la gorge, maladies de la peau et problèmes gynécologiques. Elles sont de par leur minéralisation, leur température et leur débit, les plus importantes et les plus intéressantes du Maroc pour leurs vertus thérapeutiques. Son eau est fortement salée et sulfurée, calcique et magnésienne. Elle jaillit naturellement à +54°C et provient d'une profondeur de 1.500 m.

Un projet de rénovation ambitieux à l'horizon 2017 a été lancé et s'articulera autour de la construction de nouveaux hammams traditionnels et d'autres modernes selon les normes en vigueur dans les stations thermales à travers le monde, aussi bien sur le plan médical que sécuritaire. Il a également comme objectifs, la construction d'une nouvelle unité hôtelière et d'autres infrastructures annexes. Le coût de ce projet, dont la première partie s'achèvera en 2015, nécessitera une enveloppe financière de 72 millions de DHS. Dès la fin de la première tranche des travaux, c'est la société française Vichy SPA, filiale du groupe français Vichy, qui s'occupera de l'exploitation et de la gestion de la station.

Les sources de Sidi Harazem sont quant à elles situées à 12 km de Fès sur la route de Taza. L'eau de ces sources est chlorurée, sodique, bicarbonatée, calcique et magnésienne.

3-3 Le secteur tertiaire

Les activités du secteur tertiaire sont les plus créatrices de valeur de la région Fès-Meknès, avec une contribution pour l'année 2013 de 48,8% du PIB régional, contre 46,4% en

2012. Cependant, à l'échelle nationale, cette contribution représente 8,6% du total national du secteur, contre 8,1% une année auparavant.

a- Le commerce

Le secteur commercial joue un rôle actif et dynamique dans l'économie régionale par sa contribution à l'emploi et à l'investissement. Le secteur du commerce se caractérise essentiellement par la prédominance du commerce traditionnel engendré par différents types de commerçants (individuels, grossistes et détaillants) exploitant directement leur activité, mais aussi par le commerce moderne.

Le commerce traditionnel est hiérarchisé en commerce de gros, alimentant les marchés en produits alimentaires et industriels, et également en commerce de détail, permettant la redistribution auprès de la population. En milieu rural, l'activité commerciale est assurée par des souks hebdomadaires qui permettent les échanges et l'approvisionnement de la population en produits et services.

La région compte une cinquantaine de marchés municipaux mais aussi des souks hebdomadaires éparpillés à travers les communes de la région. Les principaux marchés de gros concernent les fruits et légumes, des halls aux grains, des abattoirs, un marché de volailles et une halle aux poissons.

Le commerce moderne met quant à lui en exergue les nouvelles formes de distribution pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux exigences de compétitivité. Il se caractérise par la grande et moyenne surface (Acima, Marjane, Atacadao, Carrefour Label Vie), une multitude de superettes, ainsi que plus de 150 enseignes commerciales de renommée internationale (téléphonie, habillement, restauration, ameublement, transfert d'argent etc.).

Le nouveau projet Borj Fès est venu développer davantage le commerce moderne de la région, et plus particulièrement de Fès, et permet de proposer à la population des enseignes et marques de qualité.

L'enseigne Kitea Géant a également récemment vu le jour sur la route de Sefrou, et permet de diversifier l'offre en décoration et ameublement.

Au niveau de la province de Taza, les structures commerciales sont en grande partie limitées aux activités des besoins des habitants locaux. Les principales structures commerciales présentes sont un marché de gros de fruits et légumes, 4 marchés municipaux, 1 abattoir, 1 halle aux grains, 6 économats, 53 souks hebdomadaires, 105 grossistes et plus 3.000 commerçants de détail.

b- Le tourisme

La région de Fès-Meknès recèle de potentialités et d'atouts touristiques remarquables pouvant jouer un rôle de premier choix dans la promotion de la vie économique et sociale.

L'offre touristique de la région se présente comme suit :

- Le tourisme culturel et spirituel : la région jouit d'un patrimoine riche et diversifié, composé entre autres, de m'darssas, de mosquées, d'hôtels traditionnels, de portes, de murailles et de souks traditionnels qui reflètent la créativité de l'artisanat local. La médina de Fès est d'ailleurs classée patrimoine universel de l'humanité depuis 1981 et la ville est la capitale spirituelle du Royaume, ainsi que son berceau intellectuel et religieux.
  La région dispose aussi d'un patrimoine historique exceptionnel et d'arts artisanaux et architecturaux uniques. A elle seule, la médina de Fès incarne toute l'histoire de ce centre spirituel et culturel qui fut et reste encore l'une des plus prestigieuses cités de l'islam. Elle est dotée d'un des plus importants

centres spirituels, la confrérie Tijania, haut lieu de pèlerinage pour un ensemble de communautés d'Afrique. Parmi les joyaux de la médina de Fès, il y'a aussi la Mosquée Karaouiyine, fondée en 857 J.C par Fatima el Fihriya.
La ville de Meknès, cité Ismaïlienne impériale d'histoire, a également été proclamée par l'UNESCO, patrimoine universel de l'humanité en 1996.
La cité de Volubilis, cité romaine antique située sur le flanc du massif de Zerhoun à proximité du sanctuaire de Moulay Idriss Ier, est un lieu incontournable pour les passionnés d'antiquité et de civilisations anciennes.

- Le tourisme de montagne : grâce à l'existence dans la région d'atouts importants et diversifiés notamment tels que la diversité naturelle, la multiplicité des sites, la présence de sources, de lacs, de forêts et de cascades.
  La région profite également du Moyen Atlas qui lui permet d'affirmer sa vocation de centre d'excursion grâce à ses cédraies imposantes, ses lacs, ses forêts réputées pour leur faune et leur flore. De plus, la région bénéficie dans la province d'Ifrane de stations de ski aménagées, très prisées des touristes nationaux.

- Le tourisme thermal : grâce à la présence de plusieurs sources minérales et stations thermales, notamment celles de Moulay Yacoub et de Sidi Harazem. Les eaux chaudes et bienfaisantes de Moulay Yacoub soulagent rhumatismes, infections du nez et de la gorge, maladies de la peau et problèmes gynécologiques.
  L'eau minérale de Sidi Harazem est réputée pour posséder des vertus curatives pour les maladies du foie et des reins.
  Une nouvelle station thermale est en cours de construction dans la commune rurale Sbaa Rouadi (province de Moulay Yacoub) et profite de la source minérale d'Ain Allah.

La Province de Taza recèle d'importants atouts touristiques qui, s'ils sont pleinement exploités, ne manqueraient pas de promouvoir le tourisme et de faire de cette région un véritable pôle d'attraction de touristes tant nationaux qu'internationaux.

Située au carrefour des chaînes de montagnes du Rif et du Moyen Atlas, cette province est riche en montagnes, forêts, gouffres et grottes splendides, attirant les amateurs de sports d'aventure et de spéléologie. Elle recèle des montagnes, dont Jbel Bou Iblane et Jbel Bounaceur (3.000 m d'altitude) dont la longue période d'enneigement est propice à la promotion d'activités touristiques et sportives, dont le ski.

Toutefois, des efforts doivent être consentis en ce qui concerne l'accueil, l'information et le renforcement des structures d'hébergement.

4. HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

En matière d'habitat, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue d'améliorer les conditions d'habitation des ménages à travers plusieurs actions et mesures qui ont visé essentiellement la promotion du secteur, la résorption de l'habitat insalubre, l'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social, ainsi que la restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe El Omrane (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

Certes, les différentes actions entreprises ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais la continuité

de ces efforts demeure indispensable pour améliorer la qualité de l'habitat et répondre aux besoins croissant en logements.

En se basant sur les données du recensement de 2014 (RGPH) concernant les conditions d'habitat des ménages ruraux dans la région de Fès-Meknès, on découvre que sur les 319.384 ménages :

- 27,7% résidents dans une maison typique marocaine (traditionnelle et moderne) contre 28,0% pour la province de Taza en milieu rural ;
- 67,0% résidents dans des habitations de type rural (70,2% pour la province de Taza) ;
- 1,1% habitent une villa ou un appartement (0,6% pour la province de Taza) ;
- 3,4% habitent dans une maison sommaire ou un bidonville (0,9% pour la province de Taza).

Afin de connaître le degré d'équipement des logements de la province de Taza en milieu rural, le recensement de 2014 montre que 92,9% des ménages vivent dans un logement doté d'une cuisine, 83,3% résident dans un logement doté de toilettes, seulement 16,3% sont raccordés au réseau d'eau potable et 79,6% bénéficient de l'électricité.
A noter que le taux de raccordement à l'électricité s'est nettement amélioré depuis le RGPH 2004 grâce aux différents programmes mis en place par les pouvoirs publics, comme le PERG (Programme d'Electrification Rurale Global). Le taux de raccordement à l'eau potable est quant à lui encore beaucoup trop faible. Des mesures concrètes doivent être entreprises par les pouvoirs publics. Le programme PAGER (Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales) permettrait par exemple d'améliorer grandement l'équipement des ménages.

Dans la province de Taza en milieu rural, il existe deux principales typologies de constructions :

- L'habitat économique ou néo traditionnel (28,0%) : c'est le type d'habitat le plus fréquent, le bâti du quartier est réalisé en l'absence d'une organisation adéquate de l'espace, la hauteur des constructions varie d'un seul à R+1 ;
- L'habitat traditionnel rural et semi rural (70,2%) : il s'agit de quelques habitations de type semi rural, construites en pisé et en pierre sèche ;

Selon le RGPH 2014, près de 9 ménages sur 10 (89,3%) sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement (ou de fonction) est respectivement de l'ordre de 1,1% et 9,6%.

Dans la province de Taza, l'intervention de l'Etat et du secteur privé en matière de création des lotissements a permis ces dernières années la restructuration des anciens quartiers, l'éradication d'une partie des bidonvilles et la construction des logements sociaux. Ces efforts entrent dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre.
Le système de constitution des coopératives pour l'acquisition des logements s'est aussi amplifié grâce aux facilités (notamment fiscales) accordées par l'Etat dans ce domaine.

5. INFRASTRUCTURES DE BASE

5-1 Infrastructures de communication

a- Le réseau routier et autoroutier

Le réseau routier joue un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des échanges, aussi bien au niveau intra-régional qu'inter-régional. De par sa position géographique, la région de Fès-Meknès, constitue un « trait d'union » entre le Nord et le Sud,

ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest du pays, ce qui contribue à accroître l'importance de son réseau routier.

La région est dotée d'un réseau routier d'une longueur de près de 11.102 km, dont 70,5% de routes revêtues.

La ville de Fès occupe une place privilégiée au sein du réseau d'infrastructures routières et autoroutières du Royaume. Elle se situe en effet à 2 heures de route de la capitale Rabat et à 3 heures de Casablanca, véritable poumon économique du Royaume.

De plus, Fès est située sur l'axe autoroutier reliant Casablanca à Oujda (496 km). Le tronçon Fès-Oujda, d'une longueur de 321 km, a d'ailleurs été inauguré en juillet 2011 et formera à terme un grand axe structurant Est-Ouest qui devra s'intégrer dans le projet d''autoroute maghrébine allant de Nouakchott (Mauritanie) à Tobrouk en Libye en passant par Alger et Tunis.

La qualité de la desserte routière dans la région ne répond cependant pas suffisamment aux besoins de la population, notamment en milieu rural. En effet, le maillage des routes revêtues laisse place à des zones plus ou moins enclavées et aboutit à des manques de liaisons routières directes sans parler de l'état de ces routes qui ne facilite pas la circulation.

Afin de remédier au problème d'enclavement que connaissent certaines communes rurales, le Programme National des Routes Rurales II (PNRR II) a prévu la construction et l'aménagement de près de 1.242 kilomètres de routes rurales sur la période 2005-2015. Le taux d'accessibilité de la population rurale de cette région au réseau routier devrait alors passer de 53 % en 2005 à 73 % à fin 2015.

La province de Taza dispose en 2011 de 76 km de routes nationales, 375 km de routes régionales et 750 km de routes provinciales (dont 495 revêtues). La desserte routière dans la province est insuffisante, certains douars ne sont accessibles que par de simples pistes qui s'avèrent impraticables en période de forte pluies.

L'objectif du PNRR II pour la période 2005-2015 au niveau de la province est la construction d'un linéaire de 420 km de routes rurales afin d'augmenter le taux d'accessibilité de la population rurale de 55% en 2005 à 70% en 2015.

b- les transports

Le transport routier est le principal mode de transport de la région mais souffre d'une carence en gares routières équipées, et ce malgré l'importance du trafic.

Le transport par taxis reste le plus important comparativement aux autres modes offerts tels que les autocars.

La région est desservie par un nombre important de lignes de transport public, surtout entre villes. Le milieu rural souffre cependant d'une rareté des lignes de transport public autorisé. En milieu urbain, les sociétés de transport intra urbain font encore défaut malgré divers projets d'investissement privé.

c- Le réseau ferroviaire

La région de Fès-Meknès est traversée par la ligne ferroviaire reliant Casablanca à Oujda. Cette ligne passe par neuf gares, dont celles de Meknès, deux dans la ville de Fès et celle de Taza.

La ligne ferroviaire Oujda-Fès sera renforcée suite aux projets lancés en juin 2013 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, destinés à doter cet axe majeur d'une infrastructure moderne lui permettant de résorber les flux substantiels du trafic dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. La concrétisation de ces différents chantiers ferroviaires

devra participer au renforcement de la position stratégique de l'axe Fès-Oujda en tant que hub ferroviaire reliant l'Est au centre du pays.

Ce projet devra également accompagner l'évolution croissante du trafic (notamment Fret suite à la mise en exploitation de la ligne Nador- Taourirt), renforcer et moderniser les installations ferroviaires existantes, et augmenter le tonnage transporté par train. Il consiste entre autres en le renouvellement de 100 km de voie (30 % de la ligne Fès-Oujda), l'électrification de la ligne Fès-Taza sur 120 km et le renforcement de l'infrastructure (tunnels, ponts, bâtiments techniques).

La gare de Fès-Ville a été inaugurée en novembre 2009 après avoir été entièrement rénovée. Elle dispose désormais d'un hall voyageurs, d'une esplanade de 7.500 m², un parking d'une capacité de 100 places et plusieurs espaces commerciaux (notamment de restauration) s'étendant sur 900 m².

La province de Taza est aussi reliée à la grande ligne Marrakech-Oujda et dispose ainsi d'une gare ferroviaire située dans la ville de Taza. Cette ligne de chemin de fer assure le transport quotidien entre Taza et de grandes villes telles qu'Oujda, Fès, Rabat et Casablanca. Cela reste cependant insuffisant pour desservir au mieux les habitants de la province.

d- Le réseau aérien

La région de Fès-Meknès comprend un aéroport international situé à environ 15 km au sud de Fès, relié directement à l'autoroute Rabat-Fès-Oujda. Celui-ci connaît un développement croissant, avec des vols vers les principales capitales européennes, et a enregistré en 2013 le passage de 790.785 passagers, en hausse de 20,8% par rapport à l'année précédente.

L'aéroport Fès-Saiss vient d'ailleurs d'être rénové et a connu la construction d'un nouveau terminal bâti sur une superficie de 17.000 m², pour un coût global de 479 millions de DH. Cette mise à niveau a pour objectif, outre le traitement des passagers dans des meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de qualité de service, de porter sa capacité d'accueil annuelle à 2,5 millions de passagers.

La construction du nouveau terminal vient donc répondre à l'augmentation du flux touristique vers la capitale spirituelle et accompagner les projets structurants de développement économique que connaît actuellement la région de Fès-Boulemane.

A noter qu'en termes de trafic aérien commercial, l'aéroport occupe la 4ème position après ceux de Casablanca-Mohammed V, Marrakech-Menara et Agadir-Al Massira.

La région compte également l'aérodrome « Sidi Hamou Meftah » situé à Taza et dédié essentiellement à la lutte contre les incendies. Son état nécessite une réhabilitation. Un autre aérodrome dessert la ville d'Ifrane.

5-2 Réseaux divers

a- Eau potable

La gestion de la production et la distribution de l'eau potable dans la région est faite par l'Office National de l'Eau Potable (O.N.E.P.), la Régie Autonome de Distribution d'Electricité et d'Eau de Fès (R.A.D.E.E.F.) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Meknès (R.A.D.E.M.).

La production d'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Cette production est fondamentale tant pour accompagner le développement

des activités économiques et industrielles que pour assurer un accès des populations à la consommation d'eau potable et aux services de base. La production d'eau superficielle dans la région se fait principalement à partir de l'oued Sebou mais aussi à partir de certains barrages comme Al Wahda, Bab Louta (Taza) et Sahla (Taounate).

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale, permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles. La région comprend plusieurs barrages dont le plus important du pays, Al Wahda.

La nouvelle station de traitement des eaux de la retenue du barrage Al Wahda d'un coût de 75 millions de dirhams a été inaugurée en 2010. Les installations réalisées permettent la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la satisfaction des besoins à long terme des centres de Ghafsaï et Ourtzagh et de 9 communes rurales de la zone, pour une population globale de 86.000 habitants.

Des investissements de l'ordre de 1,8 milliards DHS ont également été programmés par la direction régionale du centre-nord de l'O.N.E.E dans le cadre de l'alimentation en eau potable de la région de Fès durant la période 2014-2016. L'O.N.E.E a par ailleurs lancé un projet d'envergure permettant l'alimentation en eau potable des villes de Fès et Meknès et des localités avoisinantes à partir des eaux du Barrage Idriss 1er pour un débit de 2.000 litre/s. Ce projet hydraulique, financé par l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) sera prêt fin 2016. Il permettra principalement de résorber le déficit en eau à long terme des villes de Meknès et Fès et contribuera à la sauvegarde de la nappe du Sais.

Le projet général d'alimentation en eau potable rurale de la province de Taza, dont la réalisation est étalée sur la période 2013-2017, permettra de porter le taux d'accès à 96,5 % à la fin du projet. L'alimentation se fera à partir du barrage Asfalou. Le taux d'accès à l'eau potable est actuellement de 100% en milieu urbain et 68% en milieu rural en moyenne.
Le degré d'équipement des ménages donné par le RGPH 2014 indique que l'accès direct à l'eau potable des foyers de la province en milieu rural atteint 16,3% seulement. L'accès est donc très loin d'être généralisé et le manque se fait encore grandement ressentir. Les habitants se partagent des bornes fontaine et des puits traditionnels pour leurs propres besoins ainsi que ceux du bétail.

b- Electricité

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique. La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales avec une priorité donnée aux énergies propres (éolien notamment).

Par ailleurs, l'accélération du Programme d'Electrification Rural Global (systèmes décentralisés et panneaux solaires) dans la région a permis de faire passer le taux d'électrification (TER) de 54% en 2002 à plus de 96% dans toutes les provinces en 2012. La poursuite du PERG permettrait à terme à presque l'ensemble des foyers du monde rural d'avoir accès à l'électricité.

La production et la distribution de l'énergie électrique dans la région de Fès-Meknès sont assurées par l'O.N.E.E, la R.A.D.E.E.F et la R.A.D.E.M.

Le premier s'occupe de la production et de la distribution de l'énergie dans les zones où la régie n'intervient pas, alors que les deux autres se chargent de la distribution dans les périmètres urbains des villes de Fès et Meknès.

Des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années dans la région en termes d'économie d'énergie. En effet, en procédant à une refonte globale de son système de gestion et de distribution, la ville de Meknès a réduit ses dépenses en électricité de 15 % en moins de cinq ans. En effet, entre 2009 et fin 2013 la ville a réduit sa consommation d'électricité de 15 % au moment où sa population n'a cessé de croître et son tissu industriel se densifier. Cela s'est matérialisé par la généralisation des lampes à basse consommation, un éclairage public à horloge automatisé, un système de batteries à condensateurs pour réduire les pertes de charge sur le réseau etc.

De plus, dans le cadre de son programme d'équipement en moyens de production, l'O.N.E.E a lancé la réalisation du projet du complexe hydroélectrique M'dez El Menzel situé sur le Haut Sebou. L'aménagement de ce complexe comprend le barrage de M'dez et l'usine hydroélectrique de M'dez équipée d'un groupe de 45 MW.

Parallèlement, dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique nationale qui place la sécurité d'approvisionnement, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au rang de priorité, il a été procédé au lancement de la réalisation d'un parc éolien à Taza, d'une capacité de production de 150 MW, et dont la totalité du programme sera opérationnelle en 2020. Ce parc fait partie d'un programme éolien intégré composé de six parcs éoliens, répartis dans les régions sud et nord du Royaume et qui disposent d'un potentiel éolien important : Tanger II, Taza, Boujdour, Tiskrad, Midelt et Jbel Hdid.

Ce Programme vise en plus de la production d'électricité dans le cadre de la production privée de l'électricité :

- la promotion d'une industrie éolienne nationale de sorte à permettre au Maroc de maîtriser cette filière technologique qui présente un fort potentiel pour l'économie nationale ;
- la constitution d'une expertise de haut niveau dans le domaine éolien ;
- le renforcement de la recherche-développement.

La capacité éolienne installée au Maroc se situe actuellement autour de 487 MW, ce qui représente 7,3% de la puissance totale installée. Le Maroc vise à faire passer cette puissance à 14% d'ici 2020.

La consommation d'énergie électrique régionale est importante comparativement à d'autres régions du pays.

Le réseau de transport et de distribution de l'électricité dans la province de Taza est composé de cinq types de lignes allant en plus de la basse tension de 22 KV à 225 KV. Ces différentes lignes couvrent une longueur totale de l'ordre de 5120 km.

Le nombre de postes de distribution d'électricité est de 4 postes 60/22 KV, 1 poste 225 / 60 KV, 452 postes de distribution MT /BT et 170 postes clients MT / BT. En milieu rural, le taux d'électrification rural est de 95%.

La R.A.D.E.E.TA est chargée d'assurer le service public communal de distribution d'eau et d'électricité à l'intérieur du périmètre de la ville de Taza.

c) Assainissement liquide

Les rejets des eaux usées constituent une menace très importante pour les oueds, les nappes et autres cours d'eau de la région. C'est pourquoi des efforts doivent être entrepris dans la gestion des rejets liquides. L'assainissement domestique est d'ailleurs considéré comme l'un des problèmes environnementaux les plus épineux affectant la qualité des ressources régionales en eau.

La station d'épuration des eaux usées de la ville de Fès (STEP), inaugurée le 20 novembre 2014 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contribuera efficacement à la minimisation des pressions exercées sur ces ressources en eau. Située dans la commune rurale Aïn Bouali (province de Moulay Yacoub), cette réalisation est un projet pilote tant au niveau national que continental qui a nécessité plus de 1,1 milliard de DHS d'investissement, et ce afin d'améliorer la qualité des eaux de l'Oued Sebou et les conditions de vie et de santé de près de 5 millions d'habitants vivant en aval de l'Oued Sebou, notamment au sein des provinces de Moulay Yacoub, Taounate, et même Sidi Kacem et Kenitra.

Maillon clé du système d'assainissement liquide de la ville, la nouvelle station assurera l'épuration de la totalité des eaux usées de Fès avant leur rejet dans l'Oued Sebou, contribuant ainsi à la résolution des problèmes liés à la gestion intégrée des ressources en eau.

Répondant aux standards internationaux et utilisant les dernières technologies en matière de traitement des eaux usées, la nouvelle station d'épuration de Fès développée sur 14 ha a été réalisée par la R.A.D.E.E.F, et comprend deux filières de traitement. Elle est également dotée d'un laboratoire d'analyse qui mesure différents indicateurs relatifs à la qualité de l'eau avant, pendant et après le traitement.

La mise en place de cette station est accompagnée de la mise en œuvre d'un plan de dépollution industrielle de la ville de Fès qui prévoit l'élimination des matières organiques et toxiques à travers la délocalisation des industries polluantes (huileries, tanneries, dinanderies, etc.) et leur regroupement dans la zone industrielle d'Aïn Nokbi.

Quant à la ville de Meknès, deuxième grand pôle urbain régional, son réseau d'assainissement est également vétuste et inadapté aux besoins actuels. Celui-ci est essentiellement de type unitaire, ce qui veut dire qu'il évacue à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Il connait des problèmes inhérents au manque d'entretien tels que l'encombrement, le colmatage des canalisations par divers déchets solides, le non-traitement des eaux usées de l'industrie (souvent acides) qui accélère la dégradation des conduites, etc.

Consciente de son retard, Meknès s'est dotée d'un Schéma directeur d'assainissement liquide (S.D.A.L) qui constitue une étape importante dans le processus de modernisation du réseau. Ce document de planification a programmé un ambitieux projet de rénovation et d'extension du réseau actuel, accompagné de la réalisation d'une station de traitement des eaux usées par lagunage anaérobie, sur une superficie de 25 ha.

De nouvelles conduites seront édifiées, notamment pour acheminer les eaux usées jusqu'au site de la station d'épuration, et les eaux épurées seront réutilisées par l'agriculture en aval de la station de traitement sur une superficie d'environ 2 000 ha.

Les autres centres de la région souffrent également des mêmes problèmes et doivent mettre les moyens nécessaires afin de palier aux retards pris dans la gestion des déchets liquides, véritables fléaux pour les cours d'eau mais aussi et surtout pour l'environnement dans son ensemble.

La province de Taza rejette la majorité de ses eaux usées dans l'environnement et participe, par manque de moyens et d'infrastructures dédiées à la pollution de son milieu. Cependant, elle a connu ces dernières années la réalisation de grands projets ambitieux visant à préserver l'environnement et rattraper le retard accumulé. Ainsi, la réalisation du programme d'assainissement liquide de la ville de Taza pour un investissement global de 270 millions de DHS comprend la construction, la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement et surtout la construction d'une station d'épuration par lagunage.

Des projets d'assainissement liquide sont également programmés dans les centres urbains de Tahla pour un coût global de 80 millions de DHS et d'Oued Amlil pour un montant total de 36 millions de DHS.

Un autre grand projet concerne le transfert de la décharge publique des déchets ménagers solides de Taza vers un terrain d'environ 30 ha situé dans la commune rurale de Meknassa Ach-Charkia. Cette future décharge publique permettra l'élimination d'environ 100

tonnes par jour de déchets ménagers produits par la ville qui compte actuellement près de 150.000 habitants.

d- Poste et télécommunications

Le secteur de la poste et des télécommunications joue un rôle primordial dans le développement économique et social. Il est devenu indispensable à l'ensemble des partenaires économiques et est devenu un facteur de compétitivité des entreprises.

Avec la présence des trois opérateurs (Maroc Télécom, Méditel et Inwi), le secteur des télécommunications dans la région Fès-Meknès jouit d'une très bonne couverture au réseau.

6. EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

6-1 Equipements sanitaires

La desserte sanitaire de la population dans la région de Fès-Meknès est satisfaisante comparée à d'autres régions du Maroc.

La région dispose en 2011 des infrastructures suivantes :

- 13 hôpitaux généraux provinciaux ;
- 6 hôpitaux spécialisés ;
- 117 dispensaires ruraux (dont 27 dans la province de Taza) ;
- 104 centres de santé urbains (dont 11 dans la province de Taza) ;
- 162 centres de santé ruraux (dont 34 dans la province de Taza) ;
- 10 centres du croissant rouge marocain (dont 6 dans la province de Taza).

La capacité d'accueil dans les hôpitaux publics est de 4.241 lits, soit 15,5% du total des lits des hôpitaux publics nationaux. La répartition est de 2.804 lits dans les hôpitaux généraux et 1.437 lits dans les hôpitaux spécialisés. La préfecture de Fès s'accapare près de 46,3% des lits de la région et la préfecture de Meknès 31,6%.

La densité litière régionale est d'ailleurs assez forte, près de 1/999 habitants, supérieure à la moyenne nationale de 1/1.121 habitants.

Le personnel médical est composé de 1.511 médecins exerçant dans le public et 798 dans le privé. Toutefois, il est à noter que le taux d'encadrement dans la région est en deçà de celui atteint au niveau national, avec un médecin pour 1.834 habitants contre un médecin pour 1.637 habitants au niveau national.

Le secteur privé comprend de très nombreuses cliniques, des centaines de pharmacies et des dizaines de laboratoires médicaux.

La capacité litière dans la province de Taza est faible, de l'ordre de 317 lits dans l'hôpital public. Le nombre de médecins est de 112 dans le public et 46 dans le privé. On note également la présence de 2 cliniques privées d'une capacité de 34 lits.

La densité litière provinciale est donc plus faible que la densité litière régionale, avec près de 1/1.667 habitants, également inferieure à la moyenne nationale de 1/1.121 habitants.

6-2 Education

La région se caractérise par des infrastructures importantes dans le domaine de l'enseignement. Elle dispose de 1.285 établissements dans le secteur public (dont 154 dans la province de Taza) qui ont accueilli durant l'année scolaire 2010-2011 :

- 30.517 élèves dans l'enseignement préscolaire (dont 2.740 dans la province de Taza et 44,8% de filles) ;
- 440.107 élèves dans l'enseignement primaire (dont dont 62.213 dans la province de Taza et 47,0% de filles) ;
- 180.269 élèves dans l'enseignement secondaire collégial (dont 23.748 dans la province de Taza et 39,8% de filles) ;
- 112.319 élèves dans l'enseignement secondaire qualifiant (dont 15.959 dans la province de Taza et 44,4% de filles) ;

Ces élèves sont encadrés par 16.833 enseignants dans l'enseignement public primaire et 13.530 enseignants dans l'enseignement secondaire (source : Annuaires statistiques régionaux).

L'enseignement privé a concerné 67.762 élèves durant l'année scolaire 2010-2011. A noter qu'environ 47% de ces élèves sont concentrés dans la préfecture de Fès et 30,5% dans celle de Meknès. La province de Taza comprend quant à elle 4.106 élèves dans les établissements privés, dont 3.214 dans l'enseignement primaire, 520 dans l'enseignement secondaire collégial et 372 dans l'enseignement secondaire qualifiant.

Cependant, il faut noter qu'une une grande partie de la population âgée de 10 ans et plus est analphabète. Ce niveau s'explique essentiellement par la très faible alphabétisation en milieu rural. La généralisation de l'enseignement primaire reste encore un objectif à atteindre par des mesures adaptées de sensibilisation des parents certes, mais aussi par des actions concernées entre différents départements : Education Nationale, Jeunesse et Sport, Commune, Autorité Locale et société civile.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la faculté Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès comptait pour l'année universitaire 2010-2011, 60.436 étudiants dont 45,6% de femmes. L'effectif d'étudiants de l'université a connu une croissance de +18,6% par rapport à l'année précédente, ce qui est très encourageant. L'effectif des enseignants y était de 1.323, en hausse de 10,1%.

L'université Quaraouiyine de Fès comprenait quant à elle 6.042 étudiants en 2010-2011, en hausse de 15,4% sur un an. Le nombre d'enseignants y était de 139 (+12,1%).

La faculté Moulay Ismail de Meknès comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 23.465 étudiants dont 43,8% de femmes, un chiffre en hausse de 6,1% sur un an.

La province d'Ifrane abrite aussi la première Université privée du Royaume en l'occurrence, l'Université AL Akhawayne.

La faculté pluridisciplinaire de Taza comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 6.078 étudiants dont 49,7% de femmes.

6-3 Formation professionnelle

Le dispositif de formation de l'OFPPT dans la région Fès Boulemane compte actuellement 19 établissements de formation couvrant les différents secteurs d'activités économiques pour les 5 niveaux de formation (Technicien Spécialisé, Technicien, Qualification, Spécialisation et Formation qualifiante).

Le dispositif de formation professionnelle de l'OFPPT dans la région Fès-Meknès compte 24.815 stagiaires pour l'année 2010-2011 (source : service de la formation professionnelle).

Environ un tiers de ces stagiaires (36,1%) est situé dans la préfecture de Fès.

Les principales filières d'études sont la réparation de véhicules automobiles, l'électricité, la plomberie sanitaire, la menuiserie bois et aluminium, la couture ou encore la peinture.

Dans le milieu rural, la formation professionnelle reste encore faible et ne touche que très peu d'individus. Son influence sur le développement du monde rural reste très modeste. De

plus, de nombreuses personnes se forment sur le « tas », les artisans offrant traditionnellement à des jeunes apprentis une formation, dont le niveau reste malheureusement très bas en plus de son incapacité à offrir des possibilités de reconversion.

Dans la province de Taza, le secteur de la formation professionnelle joue un rôle important en matière de qualification des jeunes. Il comprend des établissements qui relèvent du secteur public.

6-4 Equipements culturels et sportifs

La région dispose de divers établissements sociaux, avec notamment en 2011, 78 maisons de jeunes (dont 13 dans la province de Taza), 57 foyers féminins (dont 8 dans la province de Taza) et 61 garderies publiques d'enfants (dont 10 dans la province de Taza).

L'infrastructure sportive de la région est moyennement développée et encadrée. Elle comptait en 2010 près de 250 installations. Les terrains de football et de basketball représentent près de 56% du total.

La province de Taza comprend 20 terrains de sport (dont 11 terrains de football) et 11 clubs sportifs.

7. ENVIRONNEMENT

L'ensemble des écosystèmes de la région de Fès-Meknès sont fragiles. La région subit en effet de nombreuses pressions d'ordre naturel (inondations fréquentes) ou humaine (urbanisation incontrôlée, déforestation, pollution de l'eau, etc.).

Les ressources hydriques régionales souffrent de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains, de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle ainsi que de la modification des régimes des cours d'eau due aux prélèvements des matériaux de construction.

La ville de Fès pose par exemple un réel problème de pollution de l'oued Sebou, dont les rejets en eaux usées et en déchets industriels (notamment des tanneries) représentent 40% de l'impact total de l'ensemble des rejets. Le bassin du Sebou est d'ailleurs le bassin le plus pollué du pays. Le traitement des eaux usées de Fès, à travers la nouvelle station de traitement des eaux usées inaugurée il y'a quelques semaines, était donc une priorité absolue pour l'ensemble de la région ainsi que pour les régions du pays traversées par l'oued Sebou.

La dégradation de la qualité de l'eau par les rejets des eaux usées domestiques et industrielles est le résultat du grand retard constaté en matière de raccordement au réseau d'assainissement et d'épuration des rejets. Le taux de raccordement au réseau d'assainissement varie de 0% pour les petits centres ruraux à 70% dans les grandes villes.

Un autre facteur de pollution est la multiplication des décharges de déchets solides à proximité des milieux hydriques (oueds, nappes). Ces décharges publiques non contrôlées constituent une source de pollution non négligeable.

A l'exception des villes de Fès et Meknès qui disposent d'une décharge publique bien aménagée, les autres villes de la région sont au stade des études de choix et d'aménagement de nouveaux sites. Plusieurs actions doivent être programmées dans le sens de la préservation de l'environnement, comme le renforcement des programmes en cours dans le cadre de l'assainissement liquide et solide, ou encore la mise en place d'un plan de réhabilitation des principales décharges non contrôlées de la région (décharges des villes de Sefrou et de Bhalil par exemple).

Les incidences négatives générées par les différentes sources de pollution sur les ressources en eau ont de nombreuses répercutions. En effet, par exemple, certaines stations de traitement d'eau potable qui alimentent des villes à partir de l'Oued Sebou sont souvent contraintes à arrêter leur activité, particulièrement pendant les périodes de forte pollution qui coïncident avec la saison oléicole.

Les forêts de la région sont également soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, l'habitat et le parcours. Les besoins en bois énergétiques se traduisent par un défrichement de plus de 1.000 ha/an, soit 2% par an le taux le plus élevé du Maroc.

En termes de biodiversité et d'écosystèmes, la région connait une importante hétérogénéité géologique et une biodiversité biologique importante. Elle possède en effet un écosystème très riche du point de vue floristique et faunistique, formant des paysages remarquables et diversifiés.

Le territoire forestier de la région représente près de 15 % de la superficie forestière nationale. Il est soumis à plusieurs types de nuisances, comme la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, l'habitat et le parcours (déboisement, pollution, surpâturage, surexploitation etc.).

Les différents atouts environnementaux de la région sont :

- Une diversité des milieux et des espèces avec une dizaine de Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) ;
- Un patrimoine riche et diversifié : la région recèle une faune remarquable avec des espèces rares comme la gazelle de Cuvier et Dorcas, le mouflon à manchette, l'outarde Houbara, la perdrix Ganga, le lièvre, etc. ;
- Une variété forestière importante grâce à la diversité des conditions écologiques (chêne vert, cèdre, thuya, genévrier, etc.) ;
- Des zones humides présentant une grande variété d'espèces de poissons et des lacs qui constituent des milieux de transit ou de nidification de plusieurs oiseaux migrateurs.

Les principales faiblesses sont les suivantes :

- Une forte pression anthropique entraînant la réduction des habitats naturels et une diminution de la biodiversité ;
- Une urbanisation accélérée au détriment du milieu naturel ;
- Une surexploitation des terrains de parcours due au surpâturage du bétail ;
- Un déboisement sauvage important, notamment à des fins énergétiques (coupe illicite du bois de feu) ;
- Une dégradation des forêts due aux incendies ;
- Une pollution d'origines urbaine agricole et industrielle.

8. CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

8-1 Potentialités et atouts

- Une position géographique stratégique qui lui a permis d'être dotée d'infrastructures de base importante : routes, autoroutes, voies ferrées…
- Potentialités naturelles et humaines considérables ;
- Des richesses minières importantes ;
- Des ressources en eau à mobiliser par des barrages collinaires;

- Des filières agricoles et animales diverses à moderniser et à développer ;
- Un artisanat et des produits de terroir riches ;
- Des espaces naturelles à préserver et intégrer dans des circuits éco- touristiques ;
- Des potentialités minières diverses existantes et probables à explorer ;
- Importante capacité de production d'énergie propre et renouvelable ;
- Des potentialités touristiques importantes bien qu'elles ne soient pas encore bien exploitées (tourisme écologique et cultuel).

8-2 Contraintes et entraves de développement

- ***Un déséquilibre spatial prononcé*** qui se traduit par une concentration de la population et des richesses dans les chefs lieu de provinces et sur les axes importants. Ces problèmes se traduisent par un déficit en matière d'infrastructures de base et d'équipements dans le monde rural tel que :
  - Tendance de la population à l'urbanisation ;
  - La faiblesse de certaines unités scolaires dans le milieu rural enclavé ;
  - L'insuffisance du budget consacré à la couverture sanitaire et le manque de ressources humaines, en plus de l'état vétuste de certains établissements sanitaires ;
  - La jeunesse rurale ne bénéficie pas des activités du secteur de la jeunesse et des sports.
- ***Une agriculture riche et non optimisée à causes des problèmes de :***
  - La sécheresse qui persiste ces dernières années ;
  - La dispersion de la superficie cultivée ;
  - L'utilisation des moyens traditionnels des petites propriétés ;
  - La faiblesse du niveau technique et professionnel des producteurs ;
  - La dégradation des pâturages naturels ;
  - Les problèmes d'irrigation et d'entretien ;
  - La dégradation du couvert végétal, résultat de la surexploitation, se manifeste par une déforestation, entraînant une régression constante de la flore ;
  - Insuffisance du niveau d'instruction des agriculteurs laissant persister le mode de production traditionnel ;
  - Manque d'organisation professionnelle des agriculteurs et des éleveurs.
- ***Dégradation du domaine forestier en raison de :***
  - La pression exercée sur les ressources forestières, l'inexploitation des revenus forestiers dans le développement du secteur et le non-respect des réserves ;
  - La recherche constante de terres pour l'exploitation agricole et le pâturage du bétail, entrainant une déforestation et une régression croissante de la flore.
- ***Déficits en matière d'infrastructure de base qui se traduisent par :***
  - L'insuffisance des investissements pour la production de l'eau potable, en plus du coût élevé des infrastructures de base, et ce malgré l'importance des ressources hydrauliques de la région ;
  - L''incapacité du réseau d'assainissement et d'eau potable à couvrir les extensions urbaines nouvellement créées surtout dans les périphéries des zones urbaines et dans les communes rurales ;

- Un traitement des déchets solides de manière moderne et contrôlée quasi-inexistants ;
- Un réseau routier insuffisant en milieu rural et très sensible aux intempéries.

- ***Difficultés du secteur de l'habitat se traduisant par :***
  - La rareté des terres relevant du domaine de l'Etat dans les périmètres urbains et la complexité des fonciers ;
  - Problèmes de l'enregistrement des terres et la rareté des terres privées convenables aux opérations d'aménagement et de construction ;
  - Faiblesse des infrastructures de base et des réseaux externes d'assainissement ;
  - Problèmes topographiques liés à la nature du territoire régional et provincial.

- **Des potentialités touristiques non valorisées,** la région recèle des atouts touristiques diversifiés. Cependant, les problèmes financiers et le manque en réserves foncières susceptibles d'encourager les investissements, empêchent le développement du secteur.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE RURALE DE TAIFA ET DU CENTRE DE SIDI AHMED ZERROUK

1. CARACTERISTIQUES NATURELLES

1-1. Situation géographique

Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk dépend du Cercle de Tainaste, Caidat Bab El Mrouj, et est situé dans la commune de Taifa. Il se trouve au sein d'une province essentiellement rurale, à savoir la province de Taza. La province est composée de 4 municipalités (Aknoul, Oued Amlil, Tahla et Taza), de 5 cercles et de 34 communes territoriales.

La commune de Taifa a connu un nouveau découpage en 2008 la privant d'un territoire de 6 km² comprenant le douar Oulad Zirari. L'aire de la commune est de 130 km², s'étendant sur la zone du pré Rif et ses montagnes difficiles d'accès et boueux par temps de pluie.

La commune rurale de Taifa est limitée :

- Au Nord par les communes de Traiba et Msila ;
- Au Sud par la commune de Maknassa Al Gharbia ;
- A l'Est par les communes de Maknassa Charkia et Traiba ;
- A l'Ouest par la commune de Béni Lent et Oulad Chrif.

Carte n°3 : Limite de la commune de Taifa :

La commune territoriale de Taifa est située sur les routes provinciales RP5421 et RP5419 (le centre de Sidi Ahmed Zerrouk se trouve sur la RP5419), à une dizaine de kilomètres de la RR 505 et à 39 km au Nord de la ville de Taza, chef lieu de province. Elle a été créée en 1963

avec comme chef lieu le centre de Bab El Mrouj, et fait partie du cercle de Tainaste, caïdat Bab El Mrouj.

Les principaux centres urbains régionaux sont situés à une distance importante, tels que la ville de Guercif (103 km à l'Est), la ville de Taourirt (160 km à l'Est), la ville de Nador (170 km au Nord), la ville de Fès, chef lieu de région (159 km à l'Ouest) et enfin la ville d'Al Hoceima (195 km au Nord).

Les habitants de commune prennent leurs origines des tribus arabes rurales s'implantant dans les environs de la ville de Taza et pratiquant un langage mixé avec l'arabe et quelques dialectes de la grande tribu des Branesses. Les tribus constituant la population communale appartiennent à des composantes des Taifa et Béni Feggousse.

Au début du protectorat français, l'occupant a planifié les premières installations militaires, pour contrôler et mater les insurgés contre l'occupation. Pour cela ils ont choisi le point le plus élevé en l'occurrence le point stratégique de Bab El Mrouj. Ces installations militaires avec celles de la ville de Taza permettaient de mieux contrôler les déplacements des résistants marocains à l'échelle des tribus Branesses. Cette occupation militaire a donné naissance à la première urbanisation du centre de Bab El Mrouj avec l'installation des administrations territoriales donnant au centre un pseudo pôle urbain et administratif. Les premiers logements étaient destinés aux fonctionnaires de l'occupant français.

1-2. Climat

Le climat est de type continental (zone de pré-rif), très chaud et très sec en été, froid et humide en hiver. Le mois le plus chaud se situe en juillet.

Les températures moyennes sont de l'ordre de +3 à +11°C pour les mois les plus froids (octobre/avril) et de +25 à +42°C pour les mois les plus chauds (mai/septembre). La température moyenne annuelle est de l'ordre de 21,0°C. Le territoire communal connait ainsi un climat tempéré qui facilite les cultures céréalières, les plantations d'arbres fruitiers et les pâturages pour le bétail.

Durant les mois d'été, la commune connaît de longues périodes de sécheresse durant lesquelles les fortes chaleurs peuvent amener des températures très élevées sous l'effet du chergui.

Le régime pluviométrique est caractérisé par l'irrégularité d'une année à l'autre mais reste importante par rapport à la région. Les précipitations varient de 300 mm pour une année moins pluvieuse à plus de 1.400 mm pour une bonne année. La moyenne pluviométrique annuelle est de 635 mm favorisant la culture céréalière, le maraichage, les légumineuses, l'élevage, l'apiculture, les arbres fruitiers (oliviers, amandiers, figuiers etc.).

1-3. Relief

La commune de Taifa est située sur la zone montagneuse du pré Rif avec des hauteurs dépassants les 1.000 mètres d'altitude. Cette zone du pré-rif, constituée d'un système de collines moyennement élevées et marneuses est aussi le pays de la boue en hiver. Les pluies sont en effet importantes et augmentent sur les hauteurs. En été par contre la terre se craquelle et se fend profondément, ce qui facilite le travail d'érosion de la saison pluvieuse suivante.

Le Pré-Rif demeure ainsi un grand complexe tectono-sédimentaire dont la colonne stratigraphique type n'est pas encore connue. Cependant, deux grandes caractéristiques sont propres au Pré-Rif, à savoir sa nature olistostromique à phénomène de remaniement intense et une épaisse série de marnes miocènes à blocs. Sa limite nord est soulignée par des massifs calcaires d'âge jurassique.

La nature géologique du sol donne naissance à de nombreuses sources pour l'alimentation des populations et du bétail en plus des cours d'eaux très nombreux à débit

permanent (oued Saforia, oued Ahrar, oued Sidi Rahal, etc.) et saisonnier (oued Ajlane, oued Doukkara-Flalka, oued El Kasbah, oued Sidi Ahmed Zerrouk, etc.) et qui se dirigent vers l'oued Inaouen via des affluents qui déversent leurs eaux dans le barrage Idriss 1er.

Les terres Dehs (alluvions) sont composées de sols très profonds, de texture grossière à très grossière, dont la genèse est dominée par des apports fluviatiles. Ils sont en effet situés le plus souvent aux bords des oueds (dans la cas présent oued Sebou) et leur teneur en matière organique est variable.

Les terres Tirs sont quant à elles des sols profonds dont la teneur en argile est prépondérante, notamment les argiles gonflantes qui leur confèrent un comportement spécifique. Ils sont bien pourvus en éléments fertilisants et retiennent considérablement l'eau, autant d'atouts pour les cultures qu'ils supportent. Leur texture varie selon la température et l'humidité. Ils peuvent être durs et compacts à l'état sec, puis collant à l'état humide, ce qui en fait des sols généralement difficiles à travailler.

Les terres Biad sont des sols peu profonds (généralement inferieurs à 40 cm), caillouteux et riches en calcaire car reposant sur une croûte (dalle) calcaire. Ils sont essentiellement localisés sur des pentes ou plateaux.

Les terres Rmel sont constituées de sols profonds, dont une partie est généralement issue d'apport éolien (ou alluvial), et de texture grossière. Ils sont pauvres en matière organique et leur capacité de rétention d'eau est faible. Ils sont généralement exploités pour des cultures maraichères.

Le Hamri est composé de sols profonds ou moyennement profonds, reposant souvent sur un substrat calcaire. Ils sont généralement décarbonatés en surface et pauvres en matière organique d'où une coloration vive. On les rencontre le plus souvent sur les versants et les anciens plateaux.

1-4. Ressources en eau

La commune de Taifa est caractérisée par l'existence de sources d'eau, qui participent à l'écoulement des eaux de surface, à l'irrigation et aussi à l'alimentation en eau potable. Cependant, elle a connu durant ces dernières années, une période de sécheresse intense et persistante, caractérisée par un déficit pluviométrique important. Cette sécheresse a eu un impact négatif sur les régimes d'écoulement des cours d'eau et sur la recharge des nappes souterraines.

La qualité des eaux de surface est aggravée dans certains cas par une pollution d'origine anthropique, plus domestique (de l'ordre de 80%), qu'industrielle ou agricole, ce qui rend l'eau le plus souvent impropre à la consommation, même pour l'irrigation. En effet, la qualité des eaux destinées à l'irrigation subit également une dégradation surtout par l'augmentation de la salinité, qui a une influence directe sur l'évolution des sols, le choix des aptitudes culturales et le rendement des cultures.

En ce qui concerne les eaux souterraines, la commune est située dans la zone pré rifaine, caractérisée par les formations marneuses imperméables, dépourvue de réservoirs d'eau souterraine d'une importance significative, à l'exception des sous écoulements très localisées et de quelques nappes perchées de très faible productivité, localisées dans les formations gréseuses et marno-calcaires donnant parfois naissances à des petites sources à faibles débits.

L'eau des nappes phréatiques est caractérisée par une bonne qualité à l'exception des puits qui sont salés avec une concentration relativement élevé par endroits.

Le développement de la petite et moyenne hydraulique a contribué ces dernières années à l'augmentation des revenus des agriculteurs grâce à l'amélioration de la productivité et de la production agricole, et à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie de la population.

La confrontation entre les ressources et les besoins en eau fait apparaître un déficit hydraulique dans la commune, qui ne pourra être comblé que par la mise en œuvre d'une stratégie s'articulant sur la recherche de ressources non conventionnelles et l'économie de l'eau.

Cette stratégie comporte :

- La réutilisation des eaux usées et traitées : en réalisant une station d'épuration, les eaux traitées pourront constituer des ressources non négligeables pour la création des périmètres irrigués. Cela aura des effets positifs tant sur l'agriculture que l'environnement ;

- Le développement de techniques d'économie d'eau : cela passe par la modernisation des conduites d'adduction et des réseaux d'irrigation, l'amélioration de la gestion de l'eau à la parcelle (au goutte à goutte etc.), et enfin l'introduction des techniques nouvelles de contrôle de l'irrigation (irrigation déclenchée par mesure automatique du stock d'eau dans le sol, ferti-irrigation permettant de valoriser au mieux les intrants, contrôle de fertilisants dans le sol, etc.).

2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Etant à la base des activités économiques et des rapports sociaux qui en découlent, les données relatives au potentiel humain sont naturellement le point d'appui élémentaire de toute étude de nature urbanistique et spatiale. L'espace est certes un facteur actif susceptible d'influencer les composantes constitutives d'une entité donnée, mais tout porte à croire qu'il s'agit aussi d'un réceptacle influençable par ces mêmes composantes.

Partant de ces considérations et du principe selon lequel la maîtrise du développement urbain n'est que l'une des conditions de l'amélioration du niveau de vie des populations concernées, la présente analyse du potentiel humain a donc pour objet de rendre compte de la situation de la commune à travers :

- La mise en évidence des variations de la population à partir des résultats des recensements généraux disponibles (1994-2004 et 2014) du PCD et des fiches d'enquêtes ;

- L'analyse de la structure de cette population en fonction des âges, des sexes et des composantes fonctionnelles ;

- L'évaluation des tendances futures.

2-1. Population et ménages

Estimée à 11.013 habitants en 1994, la commune rurale de Taifa comptait 8.808 habitants en 2004, représentant 1.468 ménages. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est donc de -2,21% entre les deux dates, bien inferieure à la moyenne nationale rurale de +0,6%. Selon le dernier recensement de 2014, la population communale a continué de baisser atteignant 6.992 habitants pour 1.410 ménages, enregistrant ainsi un TAMA de -2,28%.

La population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk a continuellement augmenté depuis 1994. La population a connu un TAMA plus important de +1,06% entre 2004 et 2014. Ainsi, d'après les services communaux, la population 2014 du centre de Sidi Ahmed Zerrouk a atteint environ 500 habitants pour 100 ménages.

Tableau n°7 : Evolution de la population communale et du centre de Sidi Ahmed Zerrouk

	1994		2004		2014		TAMA 2004-2014	
	Population	**Ménages**	**Population**	**Ménages**	**Population**	**Ménages**	**Population**	**Ménages**
C.T TAIFA	11 013	1 668	8 808	1 468	6 992	1 410	**- 2,28%**	**- 0,40%**
Centre Sidi Ahmed Zerrouk	420	65	450	80	500	100	**+ 1,06%**	**+ 2,26%**

Source : RGPH 1994, 2004, 2014 et données communales

D'après ce tableau nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- La population communale a continuellement baissé depuis 1994, perdant ainsi 36,5% de ses habitants en 20 ans. Le nombre de ménages a suivi la même tendance, baissant de 15,5% sur la même période. Le nombre de personnes par ménage a également baissé passant de 6,6 à 6,0 puis à 5,0 en 2014. L'objectif d'un ménage par logement commence donc petit à petit à prendre forme en comblant les déficits.

- La population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk a moyennement progressé entre 1994 et 2004 (TAMA de +0,69%), soit une évolution relative de +7,1%. Entre 2004 et 2014 celle-ci a augmenté de +11,1%, enregistrant ainsi un TAMA de +1,06%, pour s'établir à environ 500 habitants. La population du centre augmente plus rapidement que celle de la commune étant donné sa situation géographique sur la RP5419 qui favorise son attractivité ;

- Le nombre de personnes par ménages dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk est quant à lui passé de 6,5 à 5,0 personnes entre 1994 et 2014.

La densité de la commune est de l'ordre de 53,6 habitants/km² en 2014, soit près de 1,5 fois inferieure à la moyenne provinciale de 74,4 hab/km².

2-2. La structure démographique

La structure d'une population est une notion qui s'intéresse à la répartition de la population selon les tranches d'âges et le sexe, ainsi qu'en fonction des états matrimoniaux. A travers la mise en évidence de cette structure, la présente étude vise le double objectif suivant:

- Tenter d'expliquer les tendances récentes en matière d'accroissement démographique ;

- Eclairer les décideurs et les aménageurs sur les besoins à satisfaire en termes de logements, d'équipements de base et des différents aspects touchant à la vie des citoyens.

La connaissance de la structure par sexe et par âge renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport en matière de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population en alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation, etc.

Tableau n°8 : Répartition de la population communale par groupe d'âge

	Total	Féminin	Masculin
Moins de 5 ans	10,6%	5,1%	5,6%
5 à 9 ans	8,4%	4,4%	4,0%
10 à 14 ans	9,3%	4,5%	4,8%
15 à 19 ans	8,9%	4,4%	4,5%
20 à 24 ans	8,3%	4,4%	3,9%
25 à 34 ans	15,8%	8,1%	7,8%
35 à 44 ans	12,3%	6,0%	6,3%
45 à 54 ans	10,4%	5,5%	4,9%
55 à 64 ans	7,2%	3,7%	3,5%
65 à 74 ans	5,1%	2,5%	2,5%
75 ans et plus	3,7%	1,8%	1,9%
Total	**100,0%**	**50,3%**	**49,7%**

Source : RGPH 2014

Graphique n°2 : Pyramide des âges de la population communale

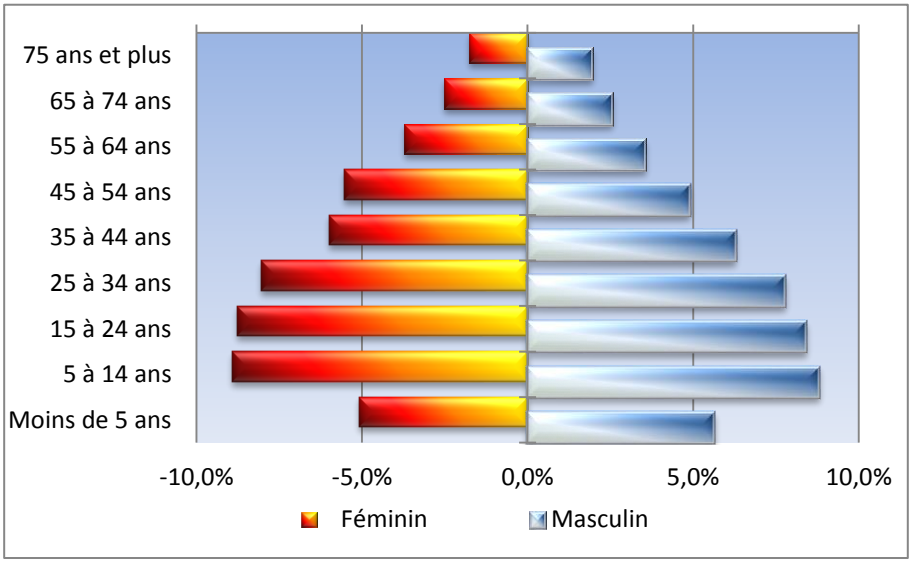

Source : RGPH 2014

La pyramide des âges de la commune rurale de Taifa est équilibrée, sa base n'a que faiblement rétréci, alors que son milieu est un peu large par rapport à son sommet.

La population de Taifa se répartit à raison de 50,3% de femmes et 49,7% d'hommes, soit une quasi-parité entre les sexes. Certaines tranches d'âges comme les 5 à 9 ans, les 20 à 34 ans et les 45 à 64 ans sont cependant caractérisées par une légère importance des femmes.

Plus d'un quart de la population est âgé de moins de 15 ans (28,3%), et près des deux tiers (61,3%) est âgé de moins de 35 ans, ce qui révèle la grande jeunesse de la population communale.
La population en âge scolaire et préscolaire (6-14 ans) représente 15,7% de l'ensemble et 62,9% sont en âge d'activité (15-65 ans).

Tableau n°9 : Situation matrimoniale par sexe

Sexe	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
Masculin	55,1%	43,7%	0,5%	0,7%	**100,0%**
Féminin	47,7%	44,8%	0,9%	6,6%	**100,0%**
Moyenne	**51,4%**	**44,2%**	**0,7%**	**3,7%**	**100,0%**
Province Rurale	**54,6%**	**41,1%**	**0,6%**	**3,7%**	**100,0%**
Maroc rural	**54,2%**	**41,2%**	**0,9%**	**3,7%**	**100,0%**

Source : RGPH 2014

La situation matrimoniale des habitants de la commune âgés de 15 ans et plus révèle l'importance de la tranche des célibataires (51,4%), notamment les célibataires masculins (55,1%). Cette proportion des mariés dans la commune est légèrement inférieure à la moyenne provinciale rurale de 54,6%, mais également à la moyenne nationale rurale de 54,2%.

Le statut de marié qui concerne 44,2% des 15 ans et plus de la commune, touche quant à lui très légèrement plus les femmes que les hommes (44,8% contre 43,7%), et est par ailleurs plus important que dans la province rurale (41,1%) ou encore que le Maroc rural (41,2%).

Les veufs (0,7%) et les divorcés (3,7%) ne constituent qu'une très faible part des individus de la commune, tout comme dans le reste de la province et du pays.

Tableau n°10 : Age moyen au premier mariage et fécondité

	Age moyen au premier mariage			Indice synthétique de fécondité		
	C.T Taifa	Province rurale	Maroc rural	C.T Taifa	Province rurale	Maroc rural
Masculin	30,4	31,3	30,1	2,7	2,3	2,5
Féminin	26,0	27,2	24,8			
Moyenne	**28,1**	**29,3**	**27,5**			

Source : RGPH 2014

L'âge d'entrée en première union dans la commune de Taifa est d'environ 28 ans. Il est de plus de 30 ans pour les hommes et de 26 ans pour les femmes. En moyenne, cet âge est légèrement inferieur à la moyenne provincial rurale, mais supérieur à la moyenne nationale rurale.

L'indice synthétique communal de fécondité de 2,7 enfants par femme en âge de procréation est légèrement supérieur à la moyenne rurale de la province de Taza de 2,3 enfants par femme, et à la moyenne rurale nationale de 2,5 enfants par femme.

2-3. Analphabétisme et scolarisation

La commune se caractérise par un faible niveau de scolarisation, parallèlement au niveau national. Bien que la situation se soit améliorée par rapport au recensement de 2004, le taux d'analphabétisme reste très inquiétant en 2014. En effet, sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, 53,9% sont analphabètes, dont 68,7% chez les femmes et 38,9% chez les hommes. Ce qui explique cette situation est principalement la prévalence de la pauvreté et de la vulnérabilité qui touche une grande partie de la population communale.

Ce niveau est tout de même supérieur à la moyenne provinciale rurale de 51,2% ainsi qu'à la moyenne nationale rurale qui atteint 47,5% (60,1% chez les femmes).

Tableau n°11 : Niveaux d'instruction de la population communale âgée de 10 ans et plus :

	Total	**Féminin**	**Masculin**
Néant	**56,1%**	69,0%	43,0%
Préscolaire	**2,8%**	0,2%	5,4%
Primaire	**28,0%**	23,3%	32,6%
Secondaire collégial	**9,6%**	5,3%	14,1%
Secondaire qualifiant	**2,7%**	1,8%	3,6%
Supérieur	**0,8%**	0,4%	1,3%

Source : RGPH 2014

Les niveaux d'instruction reflètent une faiblesse de l'enseignement dans la commune de Taifa. En effet, parmi la population scolarisée de 10 ans et plus, plus de la moitié (56,1%) n'a aucun niveau d'instruction. Ce niveau est encore plus inquiétant chez les femmes (69,0%).
Seul 28,0% à un niveau d'étude primaire, et 2,7% a un niveau secondaire qualifiant. La situation est encore plus critique pour l'enseignement supérieur qui ne touche que 0,8% de cette population. Ces chiffres indiquent à nouveau clairement le très faible niveau d'instruction de la population communale ainsi que son très fort taux d'analphabétisme.

Pour tous ces niveaux d'études, la part des filles est plus modeste que celle des garçons. Cette situation est due aux us et coutumes de la population marocaine (surtout en milieu rural) qui se trouve souvent plus réticente envers la scolarisation de la fille (vu l'éloignement des établissements) et qui préfère son mariage à un âge précoce.

Un point positif réside cependant dans le fait que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est actuellement de 90,9%, avec 95,3% des hommes et 86,4% des femmes. Les parents commencent ainsi peu à peu à prendre conscience de l'importance de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants.

Tableau n°12 : Langues lues et écrites :

	Total	**Féminin**	**Masculin**
Arabe seule	**47,0%**	47,4%	46,8%
Arabe et français seules	**47,2%**	47,9%	46,8%
Arabe, français et anglais	**5,5%**	4,3%	6,2%
Autres	**0,3%**	0,4%	0,2%

Source : RGPH, 2014

Parmi la population alphabétisée de 10 ans et plus, les langues lues et écrites sont essentiellement l'arabe et le français, avec un peu moins de la moitié (47,2%) qui ne lie et n'écrit que l'arabe. Les autres langues, notamment l'anglais, sont étudiées par 5,8% des scolarisés.

Conclusion :

Estimée à 6.992 habitants en 2014, la population de la commune de Taifa a enregistré une nette diminution par rapport à 1994 et 2004, évaluée à une moyenne annuelle (TAMA) de - 2,21% et - 2,28% sur les deux dernières décennies. La commune a ainsi perdu 36,5% de ses habitants en 20 ans. Le nombre de ménages a suivi la même tendance baissière, chutant de 15,5% entre 1944 et 2014.
Cela indique clairement le faible niveau d'attractivité de la commune, dont nous tenterons d'en expliquer les causes ci-après.

La population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk a quant à elle connu un TAMA important de +0,69% entre 1994 et 2004 pour s'établir à environ 450 habitants. La population 2014 du centre est estimée à 500 habitants et 100 ménages, atteignant un TAMA de +1,06%. La population du centre croit donc de manière plus importante que celle de la commune.

La population de la commune se caractérise par sa jeunesse et son potentiel d'activité. En effet, les personnes en âge d'activité représentent 62,9% de la population totale et les enfants à l'âge scolaire et préscolaire en représentent 15,7%. Ceci nous amène à réfléchir sur les opportunités que doit leur offrir la commune dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

La situation sociale, quoique encore modeste, enregistre une légère amélioration au fil des années. Avec l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage et le recul de l'indice synthétique de fécondité, les femmes auront plus de chances pour élever leur niveau d'instruction et intégrer le marché de travail. Mais encore faudrait-il que les équipements dans ces domaines (éducation et emploi) soit disponibles, accessibles et répondent aux aspirations de la population. Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk doit donc répondre à ces besoins et l'objectif du présent plan de développement est d'en planifier ces équipements et leurs fonctions respectives.

3. BASE ECONOMIQUE

3-1. Caractéristiques de l'emploi

a. Emploi et chômage

Sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, la population active communale compte quelques 2.279 personnes, soit un taux d'activité de 45,0% en 2014. Ce taux est plus important pour la composante masculine pour laquelle il est de 79,4% contre seulement 11,6% pour la composante féminine.

Le taux de chômage s'établit à 6,2% de la population active communale, avec un taux de 13,9% pour les femmes et 5,1% pour les hommes. Ce niveau est satisfaisant comparativement à la moyenne provinciale rurale de 13,2% (36,6% chez les femmes et 10,1% chez les hommes).

Tableau n°13 : Activité de la population âgée de 15 ans et plus :

	Population Active	Population Inactive	Taux d'activité
Masculin	1 972	1 502	**79,4%**
Féminin	307	3 211	**11,6%**
Total	**2 279**	**4 713**	**45,0%**

Source : RGPH, 2014

Graphique n°3 : Activité de la population

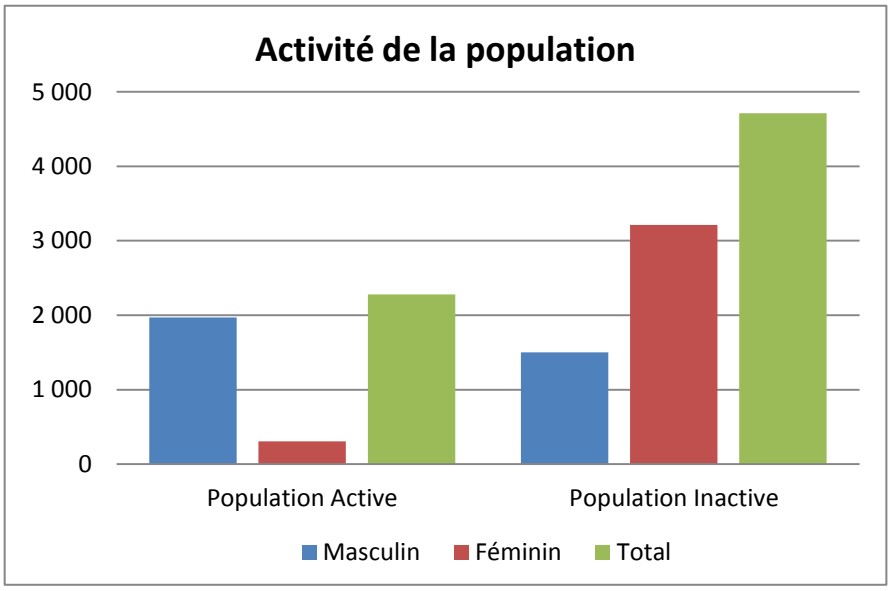

Source : RGPH, 2014

Nous remarquons également que la population inactive chez les femmes de 15 ans et plus est beaucoup plus importante que la population active féminine.

b. Situation dans la profession

La situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà exercé un travail se présente comme suit :

Tableau n°14 : Situation dans la profession des actifs occupés de la commune

	Ensemble	Féminin	Masculin
Employeur	1,4%	0,4%	1,6%
Indépendant	39,7%	6,8%	44,3%
Salarié du secteur public	3,0%	0,8%	3,3%
Salarié du secteur privé	18,2%	13,2%	18,9%
Aide familiale	34,0%	75,4%	28,0%
Apprenti	0,0%	0,0%	0,1%
Associé/partenaire et autres	3,7%	3,4%	3,8%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : RGPH, 2014

Les données de ce tableau révèlent que le statut d'indépendant est le premier pourvoyeur d'emplois en 2014 avec 39,7% des actifs occupés de la commune, suivi de près du statut d'aide familial (34,0%) qui occupe d'ailleurs les trois quarts des actifs féminins (75,4%). Vient ensuite le secteur privé (18,2%) ; le secteur public n'employant quant à lui que 3,0% des actifs occupés.

Nous remarquons par ailleurs que le statut d'indépendant occupe près de la moitié des actifs masculins (44,3%). Les hommes travaillent ainsi davantage à leur propre compte avec des métiers de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs etc.

3-2. Secteurs d'activité

a- Agriculture

L'agriculture dans la commune de Taifa profite de la qualité des sols, des conditions climatiques et des ressources en eau propice au développement de certaines cultures. Près de la moitié du territoire est cependant constitué de montagnes et donc d'un relief très accidenté par endroits, mais les plaines et plateaux, qui en constituent l'autre moitié, sont favorables à l'agriculture..

Cette activité agricole qui s'appuie sur de bonnes terres doit être préservée au maximum et gérée d'une manière rigoureuse et responsable.

La superficie agricole utile (S.A.U) représente 56,5% de l'ensemble de la superficie du territoire communal, soit 7.361 ha, et ce en raison de sa topographie relativement accidentée. La superficie irriguée ne représente que 0,52% de la S.A.U, soit 38 ha et est essentiellement dédiée à l'arboriculture fruitière.

Le statut juridique des terres composant la S.A.U est la suivante :

- Melk : 7.176 ha (97,5%) ;
- Domaine privé de l'Etat : 6 ha (0,1%) ;
- Terres collectives : 3 ha (0,1%) ;
- Guich : 113 ha (1,5%) ;
- Habous : 63 ha (0,8%).

Le secteur agricole occupe la plus grande partie des actifs dans la commune, profitant des opportunités dans ce secteur. La grande majorité des exploitations sont gérées en propriété (85,3%), le reste étant à la location.

Aperçu sur les terres de cultures, de plantation et de pâturage (l'olivier est très présent à travers le territoire communal ainsi que d'autres arbres fruitiers).

La taille des parcelles est dominée par la petite exploitation de moins de 3 ha qui représente environ 80% du total. Le relief du territoire communal y est pour beaucoup dans la micropropriété ainsi que le partage issu de l'héritage. Les exploitations de plus de 10 ha représentent seulement 7% environ des exploitations de la commune.

Les principales cultures sont les céréales, l'arboriculture fruitière (notamment l'olivier, l'amandier, le figuier, le grenadier et le raisin), les légumineuses (essentiellement les fèves, les lentilles et les pois chiches), le maraichage et le fourrage.

Les cultures céréalières occupent environ 67,6% de la S.A.U et se repartissent entre blé dur, blé tendre et orge. Le rendement est de près de 8 quintaux/ha et varie d'une année à une autre à cause de la sécheresse, de la diminution des parcelles cultivées et de l'irrégularité des précipitations. La dominance des céréales, destinées d'une part à l'autosubsistance et d'autre part à l'alimentation animale des troupeaux d'ovins et de bovins, s'explique par le fait que ces cultures demandent moins d'intrants et de main d'œuvre que les autres cultures. La mécanisation, surtout pour les labours et la moisson, a cependant du mal à se généraliser.

L'arboriculture fruitière en Bour surtout de l'olivier (avec un rendement de 12 quintaux/ha) se développe d'une manière accélérée ces dernières années grâce aux aides et aux opportunités d'écoulement du produit fini "huile d'olive". Environ 900 ha sont dédiés à l'arboriculture fruitière, soit 10% de la SAU.

La part des certaines cultures comme l'amandier ou la vigne commence à s'intensifier et se développer grâce à l'irrigation utilisant le goute à goute à partir de pompage et de réserves d'eau. La superficie allouée à la jachère a augmenté, et ce à cause de la sécheresse qui oblige les agriculteurs à limiter les surfaces cultivées en Bour tout en augmentant le rendement.

L'essentiel de la production est vendu dans le souk hebdomadaire de Bab Mrouj qui se tient tous les jeudis. Un souk est également présent dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk mais celui-ci est peu dynamique et n'attire qu'une soixantaine de clients.

Les principales faiblesses de l'agriculture communale sont :

- La micropropriété et le morcellement issu du partage ;
- Une sécheresse d'avantage prolongée et récurrente ;
- Des rendements culturaux trop dépendants des aléas climatiques ;
- Des revenus relativement faibles des agriculteurs ;
- Des moyens financiers limités ;
- Un cout élevé des équipements agricoles ;
- Un manque de technicité et de mécanisation ;
- Un manque d'entretien du réseau d'irrigation ;
- Un manque d'encadrement et de sensibilisation des agriculteurs ;
- Manque de diversification des cultures etc.

La problématique de l'agriculture est conditionnée par les aléas climatiques et influence négativement le rendement et bien sûr les revenus des familles. Autres facteurs qui entrent en jeu est le coût élevé des équipements malgré les aides, le manque de techniques adaptées et les fluctuations des prix des marchés.

A présent une bonne gestion de l'eau, un entretien et une modernisation des techniques s'imposent pour diminuer le volume d'eau utilisé et augmenter la quantité des terres à irriguer (utilisation de bassins étanches pour la gestion de l'irrigation). L'agriculture et le type de culture doivent s'adapter à la rareté de l'eau en utilisant des semences et des plants économiques en eau.

b- Elevage

L'élevage est pratiqué en concomitance à l'agriculture et représente une deuxième source de revenu des agriculteurs locaux. Il est présent essentiellement sous la forme traditionnelle s'appuyant sur les terrains de parcours importants.

L'élevage ovin domine, suivi des bovins et des caprins. La majorité des bovins est destinée à la production laitière, et ce malgré leurs faibles performances laitières.

Le domaine forestier dans la commune est peu important, s'étalant sur une superficie de 70 hectares, soit 0,53% du territoire. Il dispose cependant d'une faune intéressante (lièvres, perdrix, sangliers) et d'une flore variée. Cette richesse est malheureusement mal exploitée et fait souvent objet d'incendies et de coupes sauvages.

L'élevage dans la commune profite tout de même de la demande croissante de viande rouge et de produits laitiers. L'élevage moderne commence aussi très légèrement à émerger, ce qui permet aux éleveurs d'améliorer quelque peu leurs rendements et leurs revenus.

L'élevage souffre de manière générale de l'augmentation des prix des aliments pour le bétail, du manque d'organisation des producteurs, du manque d'appui de l'état, du faible prix de vente du lait, des prix élevés des médicaments et des consultations vétérinaires. La difficulté d'accès au crédit oblige également très souvent les éleveurs à vendre une partie de leurs cheptels, afin de financer l'alimentation de leur cheptel et aussi pour couvrir les charges des cultures pratiquées.

Afin d'améliorer le secteur de l'élevage local, il serait ainsi judicieux d'amener une race de bovin améliorée pour une meilleure productivité et de mettre en place des contrôles sanitaires plus fréquents en ayant recours aux vétérinaires.

c- Industrie et artisanat

L'activité industrielle est très peu présente sur le territoire communal et est essentiellement agro industrielle avec la présence de moulins à farine et de presses à huile. L'activité reste cependant très traditionnelle.

L'introduction et le développement de l'activité industrielle dans la commune et le centre de Sidi Ahmed Zerrouk en particulier doit être faite sous surveillance afin d'éviter toute atteinte à la biodiversité et à l'écosystème. Le regroupent des activités industrielles est impératif pour canaliser les différentes nuisances afférentes aux activités tels que le bruit, les déchets, les odeurs, les rejets nocifs (trituration) etc.
Toute source de pollution doit être bannie du territoire afin de protéger l'environnement. Les activités qui rentrent dans les orientations stratégiques doivent ainsi tenir compte du cadre environnemental de qualité et trouver place et se développer sur des zones aménagées à cet effet minimisant ainsi leur impact sur l'environnement.

L'agro-industrie peut être complétée par des unités de conditionnement et de conservation de fruits et légumes, qui sont autant d'opportunités de développement rentrant dans la stratégie communale. L'objectif est de diversifier les recettes, maitriser la croissance, créer des emplois, fixer les populations évitant l'émigration et sauvegarder l'environnement.

L'artisanat traditionnel est aussi très faiblement représenté dans la commune. Il est essentiellement féminin et concerne surtout le tissage et la couture. La production reste très faible et les artisans souffrent du manque de moyens techniques et du manque d'organisation du secteur. De plus, le prix de vente est bas et la commercialisation des produits est difficile.

Il est donc nécessaire d'encadrer et organiser l'artisanat local par la création d'associations, la création d'un petit marché pour la vente des produits confectionnés, et ce pour que l'artisanat puisse être une source de participation dans l'économie familiale d'appoint, surtout pour les femmes et les filles. De plus, cela pourrait contribuer à la bonne exploitation des matières premières et à l'amélioration des ressources.

Un centre de formation professionnelle pourrait aussi être envisagé.

Dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk, le même constat est établi, l'industrie et l'artisanat sont très peu développés. Le centre souffre aussi de l'éloignement des principaux centres régionaux comme Fès, Taounate, Al Hoceima, Nador etc. qui pourraient représenter des marchés d'écoulement importants.

d- Carrières

La commune dispose de certaines carrières de sable, de sel et de chaux. Ces carrières ne sont pas structurées, exploitées de manière traditionnelle directement par la population, et les revenus ne profitent donc pas à la commune.

Une organisation du secteur permettrait une création de richesse pour les finances communales, mais aussi des emplois pour la population.

e- Commerce

Le commerce dans la commune de Taifa est concentré le long de l'axe principal au niveau de Bab El Mrouj, mais aussi dans le souk hebdomadaire (jeudi) de Bab El Mrouj qui est très dynamique à l'échelle provinciale, ainsi qu'autour du souk hebdomadaire de Sidi Ahmed Zerrouk (quelques boutiques).

L'activité commerciale est relativement peu dynamique à l'exception de Bab Mrouj qui se distingue par la présence de cafés et restaurants dynamisant le secteur des services et qui profite d'une situation privilégiée sur les hauteurs. Cette situation fait de Bab Mrouj un centre à vacation touristique profitant d'un climat tempéré l'été, d'espaces boisés et reposants en plus du pôle administratif. L'activité commerciale et de service est présente à travers les épiceries pour la vente des produits alimentaires, les drogueries pour les bâtiments, les locaux de vente de fertilisants pour le secteur agricole et d'élevage, les cafés & restaurants pour les passants et les visiteurs, etc.

L'activité commerciale et de services dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk est très limitée et se résume à quelques épiceries de proximité pour alimenter les maisons avoisinantes et les douars les plus proches.

Aperçu sur l'activité commerciale et de service le jour du souk

Les souks hebdomadaires de la commune qui se tiennent tous les jeudi à Bab El Mrouj et tous les lundi à Sidi Ahmed Zerrouk reçoivent respectivement 1.250 et 70 visiteurs en moyenne. Ces 2 souks concentrent à eux deux environ 75 vendeurs, répartis entre bouchers, marchands de légumes, vendeurs de vêtements etc. La taille du souk du lundi de Sidi Ahmed Zerrouk est dérisoire et comprend seulement une quinzaine de vendeurs. Les revenus générés pour la commune par ce souk sont tellement faibles qu'ils ne permettent pas de couvrir les charges.

Les échanges se font essentiellement avec les communes voisines et concernent principalement les produits agricoles (fruits et légumes, céréales, viande, œufs etc.). La proximité des douars à ces souks facilitent l'activité en s'appuyant sur une infrastructure routière satisfaisante et sur un transport des personnes et des marchandises intéressant (taxis, camions, transport mixte, pick-up).

Malheureusement le commerce souffre du manque de structures, de qualité des installations et de l'attrait des clients. Une restructuration profonde et une mise à niveau générale basée sur la qualité du service et de l'hygiène doit être réalisée. L'activité commerciale doit aussi faire partie des points à prendre en compte dans la stratégie de développement de l'agglomération rurale de Sidi Ahmed Zerrouk et dans la qualité de services offerts aux passants et visiteurs. La redynamisation du souk est aussi nécessaire pour le développement urbain du centre de Sidi Ahmed Zerrouk.

Les services sont également inexistants au niveau du centre, à l'image de l'occupation urbaine qui reste très limitée à quelques logements de fonction et à des demeures de paysans situés dans et à proximité du centre.

g- Tourisme et culture

Les activités touristiques sont inexistantes dans la commune rurale de Taifa ainsi que dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk. En effet, malgré un potentiel naturel et environnemental indéniable à travers la montagne, l'espace forestier (bien que restreint), les sources et cours d'eau, la faune et la flore, principales composantes de la beauté du paysage, le secteur touristique ne peut qu'en profiter et se développer.
La commune constitue par ailleurs un terrain de chasse privilégié en raison de la diversité du gibier et de la flore.

L'éco tourisme a cependant de réelles potentialités de développement. Mais pour cela, il sera nécessaire de développer les infrastructures adéquates, tant en ce qui concerne l'hébergement que les voies d'accès ou le transport. Des gites ruraux peuvent également être aménagés afin de recevoir les nombreux chasseurs venant profiter du gibier et de la beauté du paysage et des touristes nationaux ou même étrangers empruntant ce territoire. Une politique de développement du tourisme doit être pensée et mise en place par les collectivités locales qui devront bien évidemment investir les moyens financiers nécessaires à leurs ambitions. Ces investissements permettront aussi la création d'emplois et d'élever ainsi quelque peu le niveau de vie des habitants.

Le secteur de la culture est près peu développé dans la commune et souffre de l'inexistence des infrastructures y afférentes (bibliothèque, etc.) et du manque de volonté développer des actions claires à ce sujet, faute peut être de moyens financiers.

L'agglomération rurale de Sidi Ahmed Zerrouk compte cependant la présence du mausolée « Darih Sidi Ahmed Zerrouk», symbole du Soufisme, qui représente un lieu de culte et de pèlerinage important. Ce lieu, similaire à celui que l'on trouve dans la ville de Sedrata en Libye, constitue un complément de la « Zaouya Boutchichiya » à Berkane.

Ce monument historique et religieux permet de développer le tourisme local en attirant de nombreux fidèles lors du Moussem organisé au mois d'aout de chaque année pendant 4 jours. L'hébergement se fait pour l'occasion sous des tentes sans aucune commodité pour les résidents.

Conclusion

L'agriculture et l'élevage dans la commune occupent une grande partie des actifs et demeurent la principale source de revenus des ménages. Toutefois, les rendements restent faibles, dû principalement à la faiblesse des terres irriguées, aux aléas climatiques, au morcellement des exploitations et à la prédominance de la micropropriété aux techniques culturales sous-développées et au manque d'encadrement des agriculteurs.

L'agriculture est majoritairement de type Bour, avec une occupation de 99,5% de la superficie agricole utile (S.A.U), et la grande majorité des terres agricoles est de statut privé (97,5%) caractérisée par l'autogestion.

La plupart des superficies sont cultivés en céréales et destinés à l'autosubsistance et à l'alimentation animale. L'arboriculture fruitière (notamment l'olivier, l'amandier, le figuier, le grenadier et le raisin), les légumineuses et le maraichage est également important.

Le secteur industriel n'emploie que peu d'actifs et se résume à des ateliers de mécanique, de réparation de machines agricoles, de menuiserie, de ferronnerie etc. des presses à huile et des moulins à grains. La commune dispose de potentialités agro-industrielles certaines qui peuvent redynamiser l'activité.
Le secteur artisanal n'est présent que dans le secteur traditionnel et d'une manière très limitée.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, il constitue le complément de revenus à une tranche de population active. Les branches d'activité (commerce, services, administration, etc.) se trouvent limitées aux besoins de première nécessitée de la population locale. La commune compte également 2 souks hebdomadaires, dont celui de Sidi Ahmed Zerrouk, qui dynamisent l'activité commerciale malgré le faible rendement de ses recettes.

Le tourisme n'est pas développé dans la commune, et ne demande qu'a s'épanouir en préparant les infrastructures nécessaire (routes asphaltées, adduction d'eau potable, électricité, assainissement, foncier disponible, etc.). Le « Darih Sidi Ahmed Zerrouk», symbole du Soufisme, représente un lieu de culte et de pèlerinage important, mais aussi le seul attrait culturel communal. Il permet tout de même l'arrivée de pèlerins, dynamisant quelque peu le tourisme local.

4. DONNEES ENVIRONNEMENTALES

En termes d'environnement, nous entendons les éléments de composition de l'arrière pays de la commune, (le végétal, le minéral et l'aquatique…) et l'impact des facteurs extérieurs sur ces éléments au vu de la vocation du territoire de la commune. Les activités principales doivent être reformées pour mettre en valeur des acquis socio- économique.

4-1. Potentiel environnemental

Comme toute la région pré-rifaine, la commune de Taifa est située en zone sismique moyenne. C'est une zone de moyenne montagne avec quelques vallées et terres agricoles à dominance céréalière, légumineuse et d'arbres fruitiers. Elle se caractérise par des crêtes qui dominent le cour d'eau que la voie provinciale suit ses méandres. La direction des crêtes est

tantôt perpendiculaire à la côte, tantôt parallèle ou oblique à celle-ci. Les versants face au cour d'eau sont plus importants et descendent en pentes douces à moyennes.

La consolidation du centre de Sidi Ahmed Zerrouk, exercera certainement une pression par la spéculation foncière. La convoitise des espaces verdoyants, des terres agricoles et de grande valeur environnementale peut agir sur ce territoire en négatif jusqu'à présent ce phénomène ne s'est pas manifesté et le territoire n'a attiré aucun investisseur dans un domaine autre qu'agricole. Les constructions se limitent à ce qui existe avec de petites extensions ou modification in site.

La richesse environnementale de la commune est basée sur l'eau, (cour d'eau et sources) en majorité à débit permanant et peu variable. Les puits traditionnels complètent le volet en eau, ce qui montre l'importance de la nappe phréatique dans la commune grâce à des précipitations assez importantes dans la région.

Les sources et les cours d'eau servent à alimenter les ménages en eau potable, l'irrigation et pour le bétail.

Autre volet important dans l'environnement communal est le domaine, forestier qui occupe une partie non négligeable de son territoire. Malgré la déforestation les services concernés reboisent de plus en plus les terres incultes et les friches.

L'environnement subit aussi dégâts à cause des forte précipitations d'où glissement de terrain et détériorations des infrastructures (routes surtout).

Les extensions urbaines non maitrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique de toute la zone peuvent poser des problèmes à l'environnement s'ils ne sont pas maitrisés, heureusement le faible taux d'urbanisation a épargné ce cadre naturel. La planification urbaine ne peut que conforter cette hypothèse grâce à une maitrise des occupations.

Les nuisances doivent être diagnostiquées et quantifiées pour trouver des réponses adéquates évitant tout dérapage et assurant une protection maximale de l'environnement et un épanouissement aux futures populations qui s'installeront dans l'aire d'aménagement du centre de Sidi Ahmed Zerrouk.

C'est dans ce cadre global que s'inscrit l'étude du plan de développement du centre destinée à maitriser l'urbanisation et réussir la réalisation d'un cadre urbain équilibré et harmonieux. Cet espace à fonctions diverses basé en 1er lieu sur l'agriculture, l'agro-industrie, l'artisanat, les services et le tourisme grâce à des sites d'intérêt tel que Bab Mrouj, chef lieu de commune, qui culmine à plus de 1000m d'altitude, etc.

4-2. Problèmes et nuisances

Actuellement, la commune de Taifa souffre de sérieux problèmes environnementaux naturels et anthropiques. Les ressources hydriques souffrent quant à elles de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains et de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle.

La nature fragile des sols accentue le phénomène d'érosion. En effet, les fortes pluies que connait la région par moments, ont causé d'importantes nuisances aux populations, aux infrastructures et aux exploitations agricoles. Les débordements répétés des chaabas et cours d'eau traversant le centre génèrent également d'importants dégâts matériels.

Les ressources hydriques de la commune souffrent quant à elles de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains et de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle.
La dégradation de la qualité de l'eau par les rejets des eaux usées domestiques et industrielles est le résultat de l'absence de réseau d'assainissement communal. De même, il est nécessaire de mettre en place un réseau d'assainissement séparatif (eaux usées / eaux de pluie). Les eaux usées ne sont pas traitées et se déversent malheureusement directement dans les cours d'eau, ce qui est de nature à accroitre sa pollution.
Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk ne dispose malheureusement pas de réseau d'assainissement.

Un autre facteur de pollution est le rejet des déchets solides dans le milieu naturel. En effet, la collecte des déchets ménagers n'est pas assurée par les services de la commune. Aucune décharge publique étanche et contrôlée n'existe en effet. Les déchets sont fréquemment brulés à ciel ouvert et causent ainsi des odeurs qui nuisent à la population mitoyenne. Ils s'accumulent parfois aussi autour des maisons et aux abords du souk hebdomadaire de Sidi Ahmed Zerrouk. Ce souk apporte lui aussi sa contribution à la pollution du milieu environnant, sans compter les odeurs nauséabondes par moments. Les ordures consécutives à la tenue du souk sont abandonnées à même le sol, laissées à l'air libre et dispersées un peu partout par le vent (notamment les plastiques et matières en papier). Cela concerne également les déchets de toutes sortes abandonnés à la suite des activités quotidiennes.

Ces problèmes de pollution risquent de s'accentuer davantage avec la densification et le développement de l'habitat. Il est donc temps que des mesures de protection de l'environnement soient prises en considération pour permettre la durabilité des ressources naturelles dont jouit la commune.

Dans le cadre d'un développement durable, il est ainsi primordial d'opter, autour des sites sensibles, pour des aménagements touristiques légers respectant l'environnement et préservant l'authenticité locale en développant des circuits de tourisme rural (randonnées, écotourisme etc.) et en évitant les grands aménagements susceptibles de multiplier la pression sur la zone.

Les extensions urbaines non maitrisées et souvent non contrôlées fragilisent aussi l'environnement.

Conclusion

Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk comprend un milieu naturel diversifié. Effet, le centre s'étend sur une aire composée de logements, de terres agricoles, d'un relief et d'une source.

La nature offre un paysage verdoyant en hiver et au printemps.

Le paysage urbain est actuellement menacé par les problèmes de pollution et d'érosion. L'absence de systèmes d'assainissement liquide, les rejets à l'air libre des eaux usées et des déchets solides sans aucun traitement préalable sont la source de pollution qui menace la nappe phréatique et les cours d'eau.

Ces problèmes de pollution risquent de s'accentuer davantage avec la densification urbaine et la prolifération de l'habitat non contrôlé. La population doit aussi être sensibilisée à la nécessité de la préservation de l'environnement et des contrôles doivent pourquoi pas être réalisés par l'autorité locale.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures de protection de l'environnement afin de permettre la durabilité des ressources naturelles dont jouit la commune son centre tout en sauvegardant son originalité. Les nuisances doivent alors être diagnostiquées et quantifiées pour apporter les réponses adéquates aux différentes menaces à l'environnement et préserver la fragilité de l'écosystème local.

C'est dans ce cadre global que s'inscrit l'étude du plan de développement du centre de Sidi Ahmed Zerrouk destinée à maîtriser l'urbanisation, diminuer les nuisances de l'homme sur l'environnement, et plus généralement réussir la réalisation d'un cadre urbain réfléchi, équilibré et harmonieux.

5- GESTION COMMUNALE

5-1. Ressources humaines

Les infrastructures administratives de la commune sont concentrées à Bab El Mrouj. Il s'agit du siège de la commune et du Caïdat. Le nombre de fonctionnaires travaillant à la commune est de 24, dont 2 femmes.

5-2. Ressources financières

Les principales ressources financières de la commune proviennent essentiellement la part de la TVA transférée.

Budget de fonctionnement (première partie)

Les recettes de fonctionnement sont constituées, en plus des impôts et taxes, des produits de services et revenus des biens communaux, ainsi que des recettes d'ordres, des recettes diverses et accidentelles, des concessions et des subventions et fonds de concours (patentes, TVA, etc.).

Les dépenses de fonctionnement ou « dépenses engagées », sont constituées des dépenses du conseil communal, des dépenses de personnel, des frais de matériel et de fonctionnement des divers services, des subventions, des dépenses diverses et imprévues, des

dettes communales amortissables, des dépenses d'ordre et du versement de l'excédent prévisionnel de la 2ème partie du budget.

Tableau n°15 : Budget de fonctionnement de la commune de Taifa

	2007	2008	2009	2010
RECETTES COURANTES	**2 431 787**	**2 795 206**	**3 371 899**	**3 366 681**
RECETTES TRANSFEREES	2 219 000	2 441 000	3 051 000	3 143 000
RECETTES PROPRES	212 787	354 206	320 899	223 681
% DES RECETTES PROPRES	**8,8%**	**12,7%**	**9,5%**	**6,6%**
DEPENSES COURANTES	**1 708 943**	**1 796 484**	**1 971 523**	**1 895 130**
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	966 176	1 080 532	1 212 833	1 290 146
FRAIS DE GESTION DES SERVICES	742 766	715 952	758 690	604 984
% REMUNERATION du personnel	56,5%	60,1%	61,5%	68,1%
Autonomie financière (%)	12,5%	19,7%	16,3%	11,8%

Source : Commune urbaine de Taifa

Graphique n°4 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune

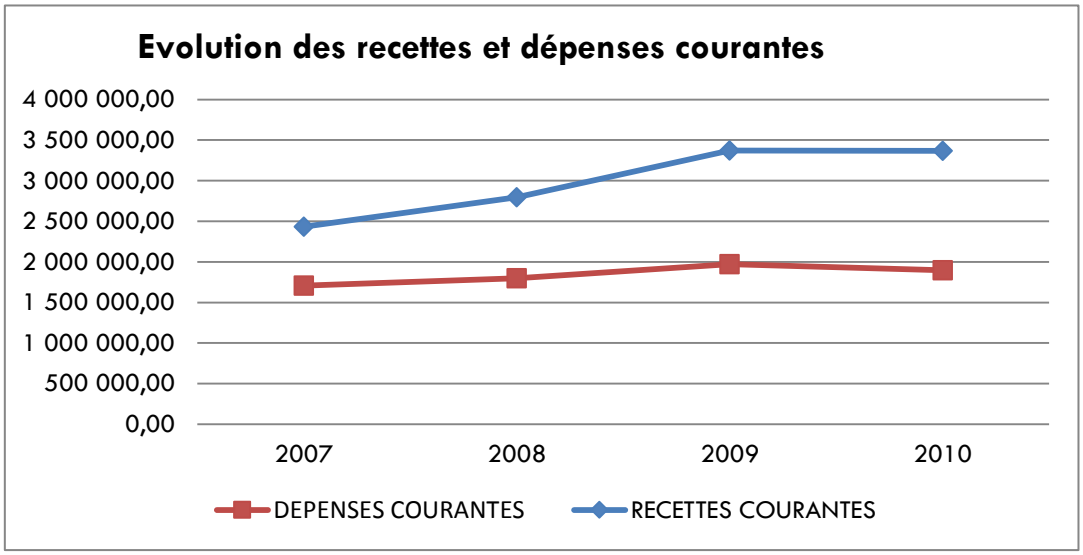

Source : Commune urbaine de Taifa

Les recettes et les dépenses de fonctionnement ont évolué plus ou moins dans les mêmes proportions durant la période 2007-2010.

En effet, les recettes ont connu un TAMA de +11,5%, portées principalement par une hausse de 12,3% des recettes transférées par l'Etat, et une hausse plus légère de 1,7% en moyenne des recettes propres. A noter que la part des recettes propres dans le total des recettes est comprise entre 7% et 13% selon les années. La commune est donc fortement dépendante

Les dépenses de fonctionnement ont quant à elles connu faible hausse avec un TAMA de +3,5%. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des charges de personnel de 10,1% en moyenne annuelle, alors que le reste des dépenses (frais de gestion de services) ont baissé de 6,6% (TAMA).

Budget d'équipement (deuxième partie)

Les recettes d'équipement comprennent les excédents de recettes de fonctionnement, les produits des aliénations du domaine privé de la commune, les emprunts et fonds de concours, ainsi que les subventions.

Quant aux dépenses d'équipement, elles sont constituées des subventions budgétaires, des frais d'acquisition mobilière et immobilière, des travaux neufs et grosses réparations (voirie, assainissement, eau, électricité, marchés communaux, etc.), de l'emploi des fonds de concours et autres dépenses d'investissement.

Il y a lieu de signaler qu'au niveau de la commune de Taifa, les recettes du budget d'équipement sont moins importantes que les dépenses. Cette situation est illustrée par le tableau et graphes suivants :

Tableau n°16 : Evolution des dépenses d'équipement communales

	2007	2008	2009	2010
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	**1 056 434**	**1 332 312**	**4 919 050**	**4 043 698**
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	**1 898 548**	**2 071 195**	**2 876 265**	**3 765 415**

Source : Comptes communaux

Les recettes d'équipement ont connu une hausse très importante sur la période 2007-2010 (TAMA de +56,4%), portées par une hausse de l'excédent de trésorerie des années précédentes.

Les dépenses d'équipement ont-elles aussi augmenté fortement, connaissant un TAMA de +25,6% en moyenne sur la période. La commune a donc procédé à des investissements plus importants ces dernières années.

Tableau n°17 : Répartition des dépenses communales

	2007	2008	2009	2010
DEPENSES TOTALES	**3 607 491**	**3 867 679**	**4 847 788**	**5 660 545**
FONCTIONNEMENT	1 708 943	1 796 484	1 971 523	1 895 130
Proportion (%)	47,4%	46,4%	40,7%	33,5%
EQUIPEMENT	1 898 548	2 071 195	2 876 265	3 765 415
Proportion (%)	52,6%	53,6%	59,3%	66,5%

Source : Comptes communaux

Graphique n°5 : Répartition des dépenses de la commune

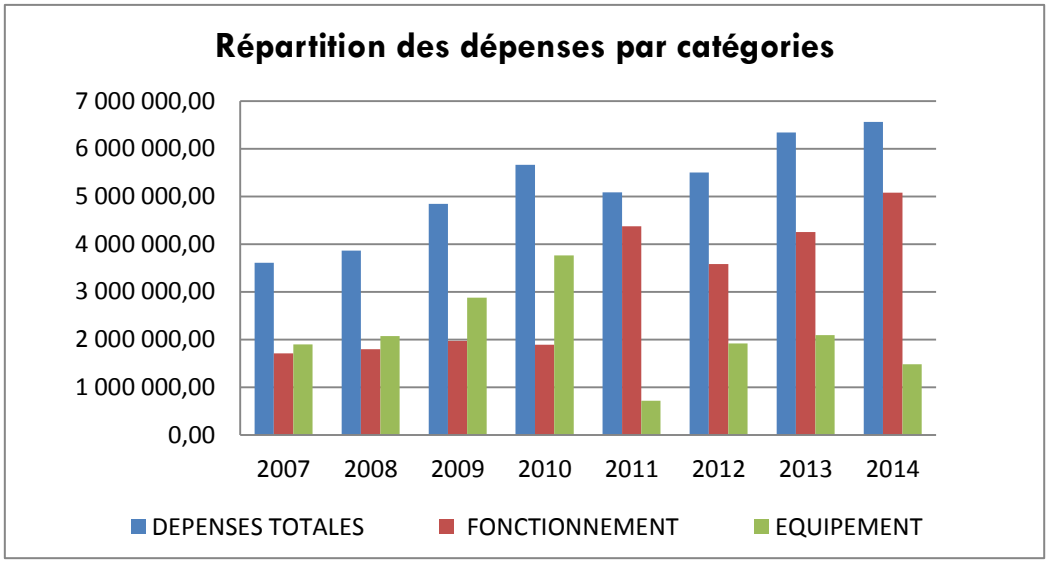

Source : Comptes communaux

Les dépenses communales (fonctionnement et équipement/investissement) ont donc connu une hausse importante et continue de 2007 à 2010 (TAMA de +16,2%). Cette situation s'explique par la hausse de 8,2% en moyenne des dépenses de fonctionnement (essentiellement la rémunération du personnel), mais aussi et surtout par la hausse considérable des dépenses d'équipement qui ont connu un TAMA de 25,6% sur la période.

Tableau n°18 : Principaux ratios

	2007	2008	2009	2010
Autonomie financière	12,5%	19,7%	16,3%	11,8%
Taux d'investissement	52,6%	53,6%	59,3%	66,5%

Source : Comptes communaux

L'autonomie financière de la commune, qui représente la part des recettes propres dans les dépenses de fonctionnement, a connu une hausse puis une baisse pour finalement arriver en 2010 au niveau de 2007. Cela s'explique par la baisse continue des recettes propres de la commune (TAMA de +1,7%) conjuguée à une hausse des dépenses de fonctionnement (TAMA de +8,2%). Les finances communales sont donc fortement dépendantes des recettes transférées par l'Etat (notamment de la TVA).

Le taux d'investissement a quant à lui augmenté continuellement entre 2007 et 2010, passant de 52,6% à 66,5%, indiquant clairement la dynamique d'investissement entreprise par la commune, notamment pour tout ce qui est travaux VRD.

6- ANALYSE SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE

6-1. Infrastructures:

a- Infrastructures routières

Le réseau routier dans la commune est structuré à partir d'axe de routes provinciales traversant le territoire communal. Ces axes sont formés par les RP5421, RP5419 et la RR508 reliant Had M'Sila et Had Oulad Zbair.

Ces axes sont complétés par des voies secondaires et des pistes reliant les différents douars.

L'agglomération rurale Sidi Ahmed Zerouk est traversée par la RP5419 reliant la RR508 au chef-lieu de commune Bab El Mrouj. Cet axe asphalté est tout de même en mauvais état par endroits et détérioré par les inondations des cours d'eau et par la rareté des ouvrages d'art permettant le passage des véhicules et des personnes par mauvais temps. D'ailleurs la jonction entre la RR508 et la RP5419 se fait sur le lit d'oued El Hadar sans ouvrage d'art ce qui pose problème une fois que le débit augmente.

En dehors de cet axe, les liaisons à l'intérieur du centre se font par pistes à peine carrossables sur un terrain en pente.

P5419 reliant le chef lieu de commune Bab Mrouj au centre de Sidi Ahmed Zerouk.

Piste reliant la P5419 au sanctuaire de Sidi Ahmed Zerouk et sa mosquée.

Un effort doit donc être consenti dans le secteur de la voirie pour améliorer l'accessibilité et la qualité des routes menant aux différents douars et groupements humains (renforcement et élargissement), pour assurer un développement de tous les secteurs productifs surtout que la topographie du terrain est difficile, accidentée et instable par endroit.

Le centre sera structuré autour de l'axe qui le traverse à savoir la RP5419 qui en devient l'épine dorsale du schéma urbain du centre vers lequel convergent les voies d'aménagement. Le reste des voies sous forme de quadrillage permettent de relier les différentes composantes urbaines suivant un maillage régulier.

b- Transport :

Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk ne dispose pas de réseau de transport en commun interne. Le déplacement des personnes et des marchandises se fait par l'intermédiaire de taxis, le transport mixte et par l'intermédiaire de camions de capacité de charge moyenne. La faible fréquence des moyens de transport nuit cependant à l'activité des souks de Bab El

Mrouj et de Sidi Ahmed Zerouk et en limite les échanges. La population en subit également les conséquences dans ses propres déplacements.

Ainsi, 65% des douars de la commune ne sont accessible par aucun moyen de transport. Ce taux passe à 80% lors de fortes pluies, rendant les voies (très souvent à l'état de pistes) impraticables. Les déplacements vers la ville de Taza posent aussi problème de disponibilité de moyens et de leurs fréquences.

La commune comprend une dizaine de taxis et 3 bus. Le reste est opéré par le transport clandestin à travers des pick-up et des camions.

Aucune gare routière n'est présente sur le territoire communal que ce soit à Bab Mrouj chef lieu de commune ou dans le centre de Sidi Ahmed Zerouk objet de l'étude. Le réseau de transport est donc peu organisé.

Pour ce qui est du stationnement dans le centre, il n'existe aucun schéma de stationnement clair. Les usagers des véhicules stationnent comme bon leur semble, sans respect du code de la route et entravant souvent la circulation. Cette situation est d'autant plus problématique le jour du souk hebdomadaire où apparaissent des problèmes d'encombrement aux abords du souk.

c- Eau potable et électricité

Dans la commune de Taifa, tous les douars ne sont pas reliés au réseau public de distribution d'eau potable géré par l'ONEP. Il dessert seulement 1,6% des ménages selon le RGPH 2014, ce qui est extrêmement faible et reflète du problème d'adduction en eau potable que connait la commune. Les ménages s'approvisionnent donc en eau à travers les bornes fontaines, les puits traditionnels et les nombreuses sources que comprend la commune.

Au niveau de l'agglomération rurale de Sidi Ahmed Zerouk, le même constat est à noter, les principales sources d'approvisionnement des foyers en eau sont les bornes fontaines, les puits et les sources.

Présence de bassins pour le lavage, le bétail et le surplus pour l'agriculture (légumineuse et maraicher.

Présence de source aménagée au dessus du centre avec un débit intéressant pour l'alimentation d'eau potable.

L'alimentation en eau potable est donc une des principales carences de développement du centre de Sidi Ahmed Zerrouk et de la commune de Taifa toute entière. Tant que des efforts ne seront pas consentis dans ce domaine, la commune et le centre en particulier ne pourront pas connaitre un développement pérenne, figer leur population et attirer des habitants des communes environnantes. La commune continuera ainsi à se vider de ses habitants.

Pour cela il y a lieu d'accomplir le programme d'alimentation en eau potable des douars prévus dans le programme de la 1ere tranche. Ensuite il faut aménager le site des sources et traiter leur eau surtout l'été et enfin activer le programme de la 2ème tranche couvrant en maximum l'adduction d'eau potable aux différents ménages.

En ce qui concerne l'électrification, environ 75% des douras de la commune de Taifa sont actuellement reliés au réseau électrique. Certains douars ont ainsi profité du programme d'électrification rural généralisé (PERG) lancé par l'Etat depuis les années 2000 pour être branchés au réseau électrique.
Quelques petits groupes d'habitations en sont dépourvus car ils se trouvent un peu excentrés, où habitent des zones à topographie délicate, mais les services de la commune font le maximum pour palier à cela dans un avenir proche. Ceux-ci utilisent des moyens d'éclairage rudimentaire tels que des kandils, des bougies, le gaz.
La proportion des ménages de la commune disposant d'un branchement direct à l'électricité atteint cependant 56,0% seulement selon le RGPH 2014, faute de moyens financiers essentiellement et de couverture électrique de certains douars.

Le réseau d'éclairage public est également peu développé en raison de la faiblesse du réseau routier communal classé et le manque d'entretien.

d- Assainissement liquide et solide

La Commune de Taifa et le centre de Sidi Ahmed Zerrouk en particulier ne bénéficient d'aucun réseau d'assainissement liquide pour l'évacuation des eaux usées et pluviales, ce qui représente un danger de pollution certain de la nappe phréatique et des eaux de surfaces. Les ménages utilisent notamment l'assainissement individuel (puits perdus et fosses septiques) qui reste une solution, si elle est étanche et contrôlée. Cependant, de très nombreux foyers rejettent leurs déchets liquides à l'air libre entre les habitations provoquant ainsi des marres d'eau usées.

Selon le RGPH 2014, une proportion de 42,1% des ménages évacuent leurs eaux usées dans des fosses sceptiques, tandis que le reste les déversent à l'air libre sans aucun traitement, ce qui représente une nuisance tant à l'environnement qu'aux habitants eux-mêmes.
En attendant un futur équipement en réseau d'assainissement liquide pour le centre de Sidi Ahmed Zerrouk, des efforts doivent ainsi être réalisés comme des canaux collectifs de drainage, des fosses sceptiques communes etc.

Le ramassage et le traitement des rejets solides souffrent aussi du manque de moyens humains, matériels et financiers et d'une décharge communale ou intercommunale étanche et contrôlée. Des mesures drastiques doivent donc être entreprises d'autant plus que la santé de tout un chacun en dépend. En effet, actuellement les déchets sont évacués le long des voies et très souvent à proximité des habitations. Aucun moyen de ramassage n'est prévu par les services de la commune.
La propreté des sites naturels est en effet primordiale pour le développement d'activités tel que le tourisme. Cela passe également et surtout par une sensibilisation de la population à la nécessité de garder les lieux propres et aux dangers de l'amas des déchets.

Le règlement du problème du traitement des déchets ménagers doit passer par l'intercommunalité sous forme de syndicat de communes gérant le ramassage et le traitement, réduisant ainsi le coût de gestion et de l'investissement global.

e- Télécommunication

Le réseau GSM est présent et assure une bonne couverture grâce aux 3 opérateurs qui complètent le réseau fixe. Selon le RGPH 2014, le téléphone portable est disponible chez 88,7% des ménages, tandis que le téléphone fixe est seulement présent chez 0,1% d'entre eux. A noter que 0,2% des ménages disposent d'une connexion internet à domicile, et 0,8% possèdent un ordinateur personnel.

Le centre de Sidi Ahmed Zerouk dispose par ailleurs d'un bureau de poste pour les besoins de la population.

6-2. Equipements de superstructure :

a- Equipements administratifs

La commune de Taifa est pourvue de peu d'équipements administratifs qui se présentent ainsi :

- Le siège de la commune à Bab El Mrouj ;
- Un centre de santé à Bab El Mrouj ;
- La caïdat à Bab El Mrouj ;
- Deux dispensaires, dont 1 à Sidi Ahmed Zerouk ;
- Un bureau de poste ;
- De nombreux cimetières.

Présence d une agence postale à Sidi Ahmed Zerouk

Siège de la commune de Taifa au niveau de Bab El Mrouj

L'agglomération rurale de Sidi Ahmed Zerouk comprend quant à elle un dispensaire, une école primaire, une mosquée, un tribunal communal (fermé), une agence postale, l'ONEP.

b- Enseignement

La commune de Taifa est dotée de 3 écoles publiques d'enseignement primaire au niveau du centre de Bab El Mrouj, Sidi Ahmed Zerouk et Essaida, ainsi que 10 annexes totalisant 31 classes.

La commune souffre de l'absence de collège et de lycée au niveau de son territoire ce qui pose le problème de l'abandon scolaire important. Les élèves doivent se déplacer vers les communes voisines et souvent vers la ville de Taza où élèves et parents émigrent.

Le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est très élevé, de l'ordre de 53,9%, dont 68,7% chez les femmes et 38,9% chez les hommes. Cependant, cette situation tend à s'améliorer avec le temps, puisqu'en 2004 le taux d'analphabétisme atteignait 62,9% dans la commune (79,5% pour les filles et 45,4% pour les garçons).

Selon le RGPH 2014, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans et de 90,9%, avec 86,4% pour les filles et 95,3% pour les garçons ; ce qui montre à nouveau les efforts consentis en matière d'alphabétisation et d'enseignement.

Les équipements scolaires souffrent par ailleurs d'un manque d'installations tels que les murs de clôture, les sanitaires, les terrains de sport, l'adduction d'eau potable, l'électrification, le gardiennage et parfois l'hébergement des enseignants. La fréquentation par temps de pluie et même de neige par moments pose un problème d'accessibilité (routes coupées, moyens de transport absents, terrains boueux, etc.), ce qui empêche l'accès des enseignants et des élèves aux écoles.

Toutes ces carences font que le niveau scolaire des élèves est très moyens voire médiocre.

Présence d'une école primaire au milieu des eucalyptus à Sidi Ahmed Zerouk.

L'enseignement secondaire pour les enfants de Sidi Ahmed Zerouk se fait dans le centre de Bab El Mrouj

c- Santé

La Commune dispose d'un centre de santé employant 6 personnes dans le chef lieu de la commune de Taifa, d'un dispensaire dans l'agglomération rurale de Sidi Ahmed Zerouk et d'un autre dans le douar Essaida employant chacun 1 infirmière et un médecin passant une fois par semaine.

Le centre de santé communal comprend permet d'assurer les premiers soins et diagnostiquer les premiers symptômes de maladies évitant de longs déplacements vers les centres urbains de la province ou de la région. Il comprend par ailleurs un module d'accouchement dans lequel officient 2 sages-femmes. Il est relativement bien équipé, comprend une ambulance, et est relié à l'électricité et l'eau potable.

Le dispensaire de Sidi Ahmed Zerrouk est moins bien équipé et comprend également un module d'accouchement. Il permet de desservir les douars environnants à l'aide d'un personnel composé d'une infirmière et d'un médecin passant une fois par semaine. A noter qu'il n'est pas relié à l'eau potable, ce qui représente une véritable contrainte.

Un des problèmes majeurs rencontrés par la population est l'absence d'un module d'accouchement fonctionnel et de sage femme dans les dispensaires, obligeant ainsi les femmes enceintes à accoucher de manière traditionnelle, et ce avec tous les risques que cela engendre. D'autres requêtes portent sur le besoin d'une permanence dans le centre de santé de Bab El Mrouj, ou encore d'une ambulance pour chaque dispensaire.

Le personnel médical est insuffisant et aucune pharmacie n'est présente pour la distribution de médicaments. De plus, aucune ambulance n'est présente pour le transport des malades vers des infrastructures sanitaires plus appropriées.

Centre de santé de Sidi Ahmed Zerrouk

Les infrastructures communales de santé publique et le personnel dédié laissent donc à désirer. Les infrastructures sanitaires souffrent de nombreux problèmes comme la vétusté des constructions, des installations non conformes aux normes sanitaires, un manque de moyens financiers criant, des équipements quasi inexistants, etc.

Le secteur privé est inexistant et ne permet pas de couvrir le déficit du secteur public.

En définitive, le secteur de la santé au niveau de la commune de Taifa et du centre de Sidi Ahmed Zerrouk manque cruellement de moyens humains, matériels et techniques (équipements). Un effort considérable doit être réalisé dans ce sens, pour améliorer la qualité de vie de la population et faire de la commune et du centre des destinations de résidence attrayantes.

d- Equipements socio-éducatifs et sportifs

Les équipements socio-éducatifs et sportifs sont quasi-inexistants sur le territoire communal. On note seulement la présence de dar Taliba.

Les équipements sportifs de toute sorte sont également totalement absents, favorisant les jeunes à sombrer dans la paresse, la délinquance et la drogue.

Il est donc nécessaire de palier à ces manques et de mettre en œuvre les moyens financiers adéquats pour la mise en place d'espaces de loisirs, d'une bibliothèque, de terrains de sport, de maisons de jeunes etc.

Le plan de développement objet de la présente étude doit prévoir certains de ces équipements socio-éducatifs et sportifs sur un emplacement adéquat afin qu'ils soient accessibles par le plus grand nombre de personnes.

e- Equipement de culte

La commune de Taifa et le centre de Sidi Ahmed Zerrouk disposent de mosquées réparties à travers le territoire. On dénombre la présence d'une mosquée dans chaque douar pratiquement.

Le sanctuaire de Sidi Ahmed Zerouk lieu du soufisme à l'échelle locale et régionale.

Présence d'une mosquée à côté du sanctuaire de Sidi Ahmed Zerouk et du cimetière.

Le mausolée de Sidi Ahmed Zerouk est également un lieu de culte important, surtout pour la communauté Soufie. Il constitue un lieu de pèlerinage pour les fidèles qui viennent de tout le Maroc et parfois même de l'étranger.

6-3. Forme urbaine

a- Développement urbain

Le centre de **Sidi Ahmed Zerrouk** est l'un des nombreux centres ruraux de la zone pré rifaine issue des mutations des établissements humains des montagnes du Maroc. Le positionnement administratif et du contrôle du territoire se fait au niveau du chef lieu de commune « Bab Mrouj » créer à l'époque coloniale pour le contrôle des populations et des différentes déplacements. Les administrations ont été implantées sur des hauteurs à l'intersection des routes classées (P5419 et P5421) contrôlant ainsi le passage entre le Nord et le Sud et l'Est-ouest.

L'urbanisation dans le centre de **Sidi Ahmed Zerrouk** a pris naissance le long de la RP5419 à l'écart du cour d'eau. Les 1ères habitations se sont implantées sur des parties hautes et en pente laissant les parties plates pour l'agriculture et les plantations.

On ne peut pas parler de tissu urbain mais plutôt d'un ensemble de groupement humain formant de petits douars issus de multiplication des familles qui se positionne d'une manière éclatée assurant une certaine intimité. Les occupations présentes dans le centre sont formées par un habitat rural groupé ou dispersé. Les 1ers équipements se sont traduit par la création d'un souk hebdomadaire « point commercial supplémentaire pour la commune malheureusement très peu fréquenté » en plus de celui de Bab Mrouj de rayonnement provincial. A cet équipement commercial quelques équipements ce sont implantés tels que le dispensaire, siège du juge local (non fonctionnel), Une mosquée, un cimetière à la limite du Darih du sain **Sidi Ahmed Zerrouk**, un dépôt de la commune et une école primaire.

b-Foncier

Le statut foncier dans le centre doit être un facteur de développement pour les besoins du document d'urbanisme et répondre aux désirs des autorités locales, des élues et des populations. Le statut du sol est diversifié et englobe des terrains domaniaux, des terrains appartenant aux eaux et forêts, des terrains Habous, des terrains collectifs et des terrains privés. Plusieurs logements ont été érigés sur des fonciers posant problème d'occupation illégale. La maitrise du foncier doit être prise au sérieux et un consensus doit être recherché entre les différents propriétaires pour une bonne orientation et programmation future.

Malheureusement un gros handicap attend la planification c'est le faible taux d'immatriculation des propriétés.

Le parcellaire dans le centre est de taille variée entre petites et moyennes parcelles. La présence d'habitat rural groupé en douar doit être restructurée et ses espaces équipés et aménagés. Les autres parcelles en dehors des douars sont occupées par des cultures et dont la superficie moyenne dépasse rarement l'hectare.

Au niveau du centre de **Sidi Ahmed Zerrouk** la consommation du foncier pour le bâtiment est quasiment nulle au regard du nombre de permis de construire délivrés ces dernières années et la différence entre le document d'urbanisme actuel et l'occupation du sol. L'urbanisation dans le centre est bloquée par la présence de plusieurs contraintes dont celles du foncier, topographique st de règlement d'aménagement. Ce ci ne facilite pas la continuité urbaine au niveau et favorise l'éclatement en douar. L'évaluation du PDAR homologué donne raison à ce constat.

Pour essayer de dépasser ce blocage il y a lieu d'orienter l'urbanisation dans les parties à faibles contraintes et autour des axes existants. La P5419 devient l'axe sur lequel les pénétrantes prennent naissance formant le schéma viaire du centre. Les zones urbaines et les équipements s'implanteront le long de cet axe. Les terrains privés existants le long de cet seront urbanisés marquant des occupations linéaires économisant sur la voirie. Le terrain domanial et collectif recevra les équipements et les activités et services. L'investissement dans le domaine touristique (maisons d'hôtes, fermes rurales écologiques, camping-caravaning, etc.) peut trouver place dans cet espace urbain.

c- Typologie de l'habitat :

La principale typologie d'habitat présente dans la commune de Taifa est l'habitat rural auto-construit. Il constitue l'écrasante majorité des constructions des douars avec une proportion de 95,4% des ménages selon le RGPH 2014. Il s'agit d'un 'habitat dispersé, construit avec des techniques traditionnels et des matériaux locaux.

On trouve ensuite un habitat de type économique qui se développe de plus en plus à travers le territoire communal sous forme de maison marocaine traditionnelle ou moderne (3,7%) en mutation par rapport à l'existant. Cela se matérialise souvent par un habitat insalubre et sous équipé.

Tableau n°19 : Type d'habitat

Type d'habitat	Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement type rural	Autre
CT TAIFA	0,1%	0,2%	3,7%	0,1%	95,4%	0,5%

Source : RGPH, 2014

Selon le RGPH de 2014, 89,6% des ménages de la commune de Taifa sont propriétaires de leur logement et seulement 0,1% en sont locataires. Les autres statuts d'occupation (logements de fonction, logés gratuitement, etc.) représentent 10,3%.

De plus, 56,0% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité mais 1,6% seulement habitent un logement directement relié au réseau d'eau courante, ce qui est extrêmement faible. Le bain ou la douche et le sanitaire, qui constituent les autres équipements de base du logement, sont disponibles chez 41,3% et 88,3% des ménages respectivement.

L'urbanisation dans le centre de Sidi Ahmed Zerouk a pris naissance sur la partie basse le long de l'oued et l'axe routier formé par la RP5419 reliant la RR508 à Bab El Mrouj. Le centre profite de la présence du sanctuaire qui date du 8ème siècle de l'hégire. Cette première implantation s'est faite dans un espace retiré (zone du pré-rif) à proximité de quelques douars. Il s'en est suivi la construction de quelques administrations et équipements scolaires (école primaire, dispensaire), des logements de fonction et le souk hebdomadaire (lundi). Les premières installations se sont faites pour répondre à un besoin administratif et commercial des populations et des douars limitrophes.

Le tissu urbain dans le centre est quasiment inexistant en dehors de quelques logements administratifs appartenant à la commune rurale, à l'éducation nationale et à la santé. Le développement urbain dans le centre est quasiment nul.

Le centre a connu un document d'urbanisme homologué le 18/06/1992 et qui a été prorogé avant qu'il ne connaisse aujourd'hui une nouvelle étude.

6-4. Evaluation de l'ancien plan de développement :

La commune a connu un document d'urbanisme à savoir Le plan de développement homologué dans les années 1986 qui est caduc. Sa refonte doit passer par une évaluation afin de déterminer les raisons de l'échec de sa mis en œuvre.

***Le plan de* développement homologué** est arrivé à échéance de sa validité. Ce qui a poussé les planifications à décider son actualisation par la mise en cohérence globale du développement spatial du territoire avec l'aire ouverte à l'urbanisation qui nous parait exagérée. La réglementation des zones est contraignante car les groupements en douars se font sur des parcelles beaucoup plus petites que celles prévues par la zone vivrière (2500 m²). Pour la zone d'habitat dense le minimum parcellaire exigé de 100 m² n'est pas conforme au mode de vie de population rurale de la région. C'est pour ça que le PDAR n'a eu aucun effet sur l'évolution urbaine qui, en dehors de quelques équipements existants n'a vu aucune réalisation nouvelle. Les raisons sont multiples et peuvent se résumer ainsi :

- À commencer par la faiblesse du niveau de développement des douars limitrophes du souk ;
- Les contraintes du foncier qui bloquent toutes mobilisations ;
- Enclavement du centre par rapport aux grands centres urbains régionaux (Taza, Fès, El Hoceima) ;
- Absence de perspectives d'avenir pour les jeunes qui quittent le territoire de la commune à la recherche d'un travail et d'une vie meilleure ;
- Exode des familles vers les grands centres urbains structurés et équipés pour l'éducation de leurs enfants ;

- Difficultés d'approvisionnement des matériaux de construction ce qui fait flamber les prix ;
- Manque total de demande en logement sur le territoire du centre ;
- La procédure actuelle des constructions ne facilite pas la tache aux habitants qui voient en elle un frein à l'urbanisation.

Le plan de développement en cours a prévu 3 types de fonction ou zonages à savoir :

1) Zone d'habitat dense en R+1 sur des superficies de 100 m² ;
2) Zone d'habitat vivrier en R+1 sur 2500 m² englobant une grande partie des douars ;
3) Et enfin une zone d'habitat dispersé en RDC occupant une superficie minimale de 10.000 m².

Malgré cette diversité de zonage et de fonction, le centre n'a connu aucun changement. Preuve en est que sa population actuelle dépasse à peine 500 habitants.

En plus de la fonction habitat l'espace du PDAR homologué a vu la programmation d'un certain nombre d'équipements détaillés dans le tableau suivant :

Tableau n°20 : Tableau de la situation des équipements du PDAR homologué :

Equipements	Existant	Projeté	Réalisé à sa place	Réalisé à une autre place	Non réalisé	Réalisé et Non prévu par le PDAR
Maison communale		X			X	
Dispensaire	X					
Tribunal communal	X					
Poste		X			X	
Ecole primaire	X					
Caïdat		X			X	
Foyer féminin		X			X	
Maison de jeunes		X			X	
Souk	X					
Fondouk	X					
Mosquée et Darih	X					
Mosquée		X			X	
Cimetière	X					
Halte routière		X			X	
Point d'eau	X					
Four 1		X			X	
Four 2		X			X	
Hammam 1		X			X	
Hammam 2		X			X	
ONEP						X
Ecole coranique						X
Totale	8	11			11	2

Sources : Plan de développement homologué et son règlement d'aménagement-Commune

L'ancien PDAR de l'agglomération de Sidi Ahmed Zerrouk avait prévu 11 équipements et aucun n'a été réalisé malheureusement. Par contre, l'agglomération a connu la construction d'une installation de pompage de l'ONEP. L'ancienne mosquée et l'école coranique ont été rénové in-site mettant plus en valeur le Darih de **Sidi Ahmed Zerrouk.**

Toutes ces faiblesses et ces insuffisances doivent être prises en compte afin de mettre à niveau et reprendre le PDAR et aller au delà par une planification judicieuse s'appuyant sur les besoins réels des populations selon les normes, les opportunités foncières capables de répondre aux besoins estimés et le mode de vie des populations locales.

7- PLAN D'OCCUPATION DU SOL :

Le constat du développement spatial du centre, objet de l'actualisation et de la refonte du plan de développement, est caractérisé par de petites concentrations d'habitat sous forme de douars et d'un éparpillement des constructions à travers les espaces agricoles (terres de culture de qualité moyenne). Cet éparpillement d'habitat épouse des espaces en légères pentes et sur des crêtes laissant les parties fertiles à l'agriculture. L'habitat dense est formé de logement sur des parcelles de superficies moyennes au Nord du Darih et de la mosquée. Une autre concentration en douars à l'Ouest de l'école primaire et du souk forme la 2ème importante concertation du centre. Une 3ème concertation au Sud-est du souk entre la P5419 et le cour d'eau. Ces 3 pôles d'habitat sont implantés au milieu des zones boisées (oliviers surtout). L'autre typologie d'habitat est formé par de l'habitat rural dispersé relié au pôle administratif et commercial par des piste à peine carrossables. Ces occupations épousent des terrains parfois très accidentés. Ce sont les seules endroits de développement d'un habitat qui reste toujours rural.

L'état actuel de l'occupation du sol se présente come suit :

7-1. L'habitat

Deux typologies se côtoient dans le centre :

- Zone d'habitat continu en douars à 1 ou 2 niveaux. C'est un habitat rural permettant aux personnes de se loger et d'héberger le troupeau ;
- Zone d'habitat dispersé et éparpillé à travers les terres de culture et de pâturage.

7-2. Equipements de superstructure

A cet habitat, un certain nombre d'équipements existe à ce jour et qui se présentent ainsi :

- ✓ ***Equipements Administratifs*** :
  - Château d'eau, source et station de pompage de l'ONEP ;
  - Locaux du tribunal communal non opérationnel ;
  - Dépôt de la commune.

- ✓ ***Equipements Socio-éducatifs*** :
  - Mosquées et école coranique ;
  - Darih de Sidi Ahmed Zerrouk ;
  - Cimetières ;

- ✓ ***Equipement d'Enseignement*** :
  - 1 école primaire enclavée entre la RP à l'Est et la zone inondable à l'Ouest ;

- ✓ ***Equipement de Santé :***
  - Centre de santé communal avec module d'accouchement.

7-3. Activités commerciales

- ✓ Commerces : formés par quelque boutique dont le nombre est très limité autour du souk hebdomadaire ;
- ✓ Le souk bien que situé sur la RP5419 ne constitue pas une composante importante à l'échelle de la commune concurrencé par celui de Bab Mrouj et par ceux des communes voisines.

7-4. Activités agricoles

La grande partie du territoire est occupée par l'activité agricole sur des terrains de qualité moyenne à faible. Elles sont situées soit dans des vallées le long des cours d'eau ou sur des pentes douces donnant naissance à des cultures en terrasse. Les cultures pratiquées sont les céréales, les légumineuses, les maraichers et les arbres fruitiers qui s'acclimatent bien avec l'altitude du centre. L'olivier règne en maitre dans ces contrés pré rifaine suivi des figuiers, des amandiers, des pruniers, etc. … .

7-5. Les espaces naturelles et environnementales.

Les espaces naturelles et site d'intérêt tels que les cours d'eau et les sources sont bien présents à travers le territoire communal. Une source au Nord du souk a été aménagé par la commune pour les besoins de la population en eau potable, pour abreuvoir leurs troupeaux et par la même occasion lavé le linge de maison. L'eau courante de cette source sert à irriguer les plantations et de petites parcelles de culture maraichère et légumineuse. Les terres incultes aux abords des zones de culture sont les espaces de pâturage pour le bétail restent des espaces naturelles propices à la chasse et au développement de la flore et de la faune.

8. URBANISME DURABLE

La notion d'urbanisme durable découle nécessairement de la notion de développement durable qui se veut être par définition « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

L'urbanisme durable pose un regard critique sur un mode de développement qui porte atteinte à l'environnement. Il faut en effet remédier aux insuffisances de notre modèle de développement actuel axé sur la croissance économique à tout prix en reconsidérant nos modes de vie, notre façon d'aménager et d'occuper l'espace, d'optimiser l'utilisation des matériaux de construction etc. Le but étant d'adapter notre habitat à notre environnement immédiat, de sorte à le préserver au maximum.

L'urbanisme durable ou écologique est donc une nouvelle façon d'appréhender le rapport de l'urbain à la nature, et s'inscrit généralement dans une volonté plus large de développement durable et donc de démocratie participative. Il se veut ainsi plus respectueux de l'environnement en utilisant de nouvelles méthodes de constructions, de nouveaux matériaux, de nouveaux modes de déplacements, donnant plus de place à l'élément naturel comme élément de qualité de vie etc. La notion de durabilité renvoie à l'impératif de concilier dans l'urbanisme, le bien-être, l'équité et la cohésion sociale ainsi que le développement économique dans le respect du cadre naturel.

L'urbanisme durable cherche aussi à limiter la dépendance des habitants aux énergies fossiles ou affectant l'environnement (et en particulier la dépendance au pétrole et au réseau électrique) via par exemple une autonomie électrique, un réseau de chaleur local, la bio

climatisation, les panneaux solaires etc. Agir sur le bâti, sur la consommation du bâtiment, est aujourd'hui fondamental dans un but de réduction de la consommation énergétique.

Par exemple, la hauteur des bâtiments est limitée à cinq étages maximum hors sol pour permettre un déplacement vertical sans aide mécanique. Des bâtiments bien orientés dont la hauteur ne dépasse jamais la largeur de la rue permettent un meilleur accès au soleil pour tous. Des édifices profonds de moins de 10 mètres facilitent l'éclairage et une ventilation naturels de toutes les pièces. Les constructions mitoyennes (habitat groupé ou habitat intermédiaire, petits collectifs) limitent les pertes d'énergie, les déplacements et les coûts de viabilisation (réseaux d'énergie, d'eau, d'assainissement etc.). Néanmoins, des interruptions de la mitoyenneté permettent la perméabilité de la trame urbaine à la faune et la flore et certaines rues, murs et toitures peuvent être végétalisé et intégrés dans une trame verte urbaine.

Un autre point important est le concept de mixité fonctionnelle qui est aujourd'hui étroitement lié à celui d'urbanisme durable. En effet, le fait d'instaurer dans les quartiers, les espaces de vie, les différents fonctions urbaines telles que l'habitat, le commerce, les services publics ou encore l'entreprise met la notion de proximité au centre du jeu. L'idée est encore de réduire les besoins en déplacements de telle sorte que la grande majorité des déplacements s'effectuent dans l'espace de proximité. Si l'on considère qu'une personne peut aller faire ses courses à pied, peut se rendre à son travail à pied ou en vélo, si elle n'a pas plus de cinq minutes de marche à pied pour aller prendre un bus, d'importantes économies d'énergie peuvent être effectués. A contrario, une perte de proximité peut provoquer une hausse de la consommation énergétique. Chaque quartier doit donc disposer des diverses fonctions lui permettant d'avoir un minimum de dépendance envers l'extérieur.

Le plan d'aménagement objet de la présente étude doit dorénavant prendre en considération les notions précédemment présentées et reposer sur 3 principales composantes interdépendantes :

Préserver l'environnement : Les ressources naturelles ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols sont en voie de dégradation. Ce constat de rareté des ressources naturelles se traduit par la nécessité de protéger l'écologie pour préserver la vie en communauté. Parmi les principaux enjeux environnementaux, l'aménagement de l'espace doit veiller à :

- Economiser et préserver les ressources naturelles :
  - ✓ Utiliser de façon optimale et efficace les ressources naturelles ;
  - ✓ Veiller à limiter le gaspillage (énergie, eau, matériaux, alimentation etc.) ;
  - ✓ Privilégier l'utilisation de ressources renouvelables (animales, végétales, minières, énergétiques, etc.) et de matériaux recyclables.

- Eviter les émissions de CO_2 pour lutter contre le changement climatique :
  - ✓ Optimiser les transports (personnes, prestations, biens matériels) ;
  - ✓ Choisir des prestations locales (services et biens) ;
  - ✓ Favoriser l'utilisation de produits et d'espèces végétales de saison.

- Gérer et valoriser les déchets :
  - ✓ Limiter la consommation aux quantités nécessaires ;
  - ✓ Favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ;
  - ✓ Intégrer ces problématiques dans sa politique d'achat responsable : analyse du cycle de vie des produits, sélection de produits issus du recyclage etc.

Favoriser la cohésion sociale : C'est la capacité à assurer le bien-être de tous les individus par la possibilité d'accéder quelque soit son niveau de vie, aux besoins essentiels tels que l'alimentation, le logement, la santé, l'accès égal au travail, la sécurité, l'éducation, les

droits de l'homme, la culture et le patrimoine, etc. Le présent plan d'aménagement doit pouvoir participer au maximum au support d'un certain nombre d'enjeux sociaux, tels que :

- Lutter contre l'exclusion et les discriminations, en protégeant les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires etc.), et en donnant l'accès aux droits sociaux pour tous ;
- Favoriser la solidarité en tentant de contribuer à la réduction des inégalités sociales par la collaboration avec des associations et/ou des projets locaux, et développer des relations avec des acteurs spécifiques (collectivités, associations, fournisseurs etc.), afin d'améliorer certaines particularités communes ;
- Valoriser les territoires en favorisant les produits et savoir-faire locaux, puis réserver, partager et diffuser le patrimoine naturel et culturel local, incluant les traditions, langues, mœurs et arts sous toutes leurs formes.

Promouvoir une économie responsable : Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social. Parmi les principales actions peuvent être citées :

- Chercher à développer le tissu économique local.
- Faire appel à des méthodes alternatives : réduire, récupérer, recycler, réparer au lieu de produire ;
- Economie de la fonctionnalité : auto-partage, habitat collectif etc. ;
- Consommation collaborative ou économie du partage, dont le principe repose sur la mutualisation des ressources à travers de nouvelles formes d'échanges entre particuliers (partage, troc, échange, location) ainsi que les nouveaux styles de vie collaboratifs (crowdfunding, coworking, colunching).

La combinaison de ces trois piliers s'appuie par ailleurs sur 4 principes fondamentaux :

- La solidarité entre les individus, entre les générations, et entre les membres d'une même famille : Par exemple : partager les ressources et économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite ;
- La précaution dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement. Par exemple : limiter les émissions de CO_2 pour freiner le changement climatique ;
- La participation de chacun, quelque soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables. Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes ;
- La responsabilité de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur, pour que celui qui dégrade et pollue, répare. Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.

Le présent plan d'aménagement doit donc essayer de prendre en considération toutes ces différentes notions de sorte à ce que l'espace aménagé soit synonyme de respect de l'environnement, d'économie des ressources et d'énergie, d'optimisation de l'espace, de gestion efficiente des transports etc. Il doit être une base pérenne et réfléchie de la vie sociale et faciliter ainsi la vie quotidienne des individus.

9. INTERCOMMUNALITE

L'intercommunalité est le regroupement de communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines comme l'eau, les ordures ménagères, les transports, les infrastructures comme les piscines ou les bibliothèques, l'aménagement ou l'urbanisme.

Le regroupement de communes au sein d'établissements de coopération intercommunale peut répondre à deux objectifs très différents :

- la gestion commune de certains services publics locaux (ramassage des ordures ménagères, transports urbains etc) ou la réalisation d'équipements locaux, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économies d'échelle. Dans ce cas, les communes recherchent une forme de coopération intercommunale relativement souple ;
- la conduite collective de projets de développement local. En faisant ce choix, les communes optent pour une forme de coopération plus intégrée ou fédérative.

Définie comme seul moyen de « faire ensemble, mieux et à moindre coût ce que chaque commune ne peut faire seule ou ferait moins bien », l'intercommunalité représente donc un excellent outil de rationalisation de l'organisation territoriale.

La nouvelle constitution, adoptée en juillet 2011, préconise que les communes peuvent s'associer pour l'exercice de leurs compétences soit par convention d'association ou de partenariat, soit en créant un groupement dans les formes et conditions prévues par la loi (loi 78.00 chapitres II et III du titre VII). Ainsi, en milieu rural, les principales formes de coopération sont :

- les conventions de coopération d'association et de partenariat ;
- le groupement de communes ;
- le groupement de collectivités locales.

Pour développer la coopération entre communes, deux types de coopération sont à promouvoir :

- <u>Une coopération de services</u> qui peut inciter les communes à se regrouper pour assurer une meilleure couverture des services de base, mais aussi répondre à la demande d'expertise nécessaire à la gestion des activités communales et intercommunales par la mise en place d'un service conseil commun ;
- <u>Une coopération de projet</u> que l'exercice de planification communale doit faire émerger dans un objectif de construction d'un développement intégré.

<u>La coopération de services</u> peut avoir deux fonctions :

- Elle permet de mutualiser les efforts et les moyens pour assurer un service social, éducatif, sanitaire pouvant constituer un levier pour un essor économique nécessaire. Il s'agit de résoudre le plus avantageusement possible des problèmes tels que :
  - ✓ le faible niveau de desserte en eau potable et en électricité ;
  - ✓ le faible niveau des équipements sociaux (analphabétisme, transport scolaire et accueil des élèves, précarité de l'habitat…) ;

- ✓ la dispersion des lieux de vie qui complexifie l'intervention publique de mise à niveau des équipements, notamment en matière de désenclavement, d'aménagement et d'entretien des pistes ;
- ✓ l'absence de transports reliant douars et communes ;
- ✓ la nécessité de trouver des réponses aux problèmes d'assainissement (problèmes de santé, de pollution de l'eau, des plages, des cultures) ;
- ✓ la dégradation des forêts et la perte d'une importante source de revenus si l'on ne préserve pas ses ressources naturelles ;
- ✓ le manque d'équipements structurants (abattoirs, complexes sportifs, gares routières etc.).

➢ Elle permet également à plusieurs communes de se regrouper pour se doter d'une expertise conséquente. Une sorte de centre de ressources offrant des services techniques qui pourrait être la réponse possible au déficit des ressources humaines auquel les petites communes, dotées d'un personnel réduit, sont actuellement confrontées. Les missions possibles pourraient être :

- ✓ la mise à disposition de plusieurs communes d'une compétence spécifique comme un ingénieur de travaux publics, un architecte urbaniste, un animateur, un spécialiste en gestion de collectivité locale etc. ;
- ✓ des études de faisabilité, contrôle qualité ;
- ✓ une maîtrise d'ouvrage déléguée de proximité ;
- ✓ un appui aux services communaux dans la mise en place de stratégies et d'outils pour le développement des ressources propres (ex : établissement de l'assiette fiscale et organisation du recouvrement).

<u>La coopération de projet</u> procède quant à elle d'une volonté des communes d'aller plus loin dans le développement du territoire qui les unit. Elle permet ainsi un aménagement plus rationnel de l'espace partagé. Cette forme de coopération peut concerner l'ensemble des communes d'une province, mais faire aussi l'objet d'une coopération entre communes frontalières appartenant à des provinces différentes.
Par exemple, certaines communes rurales sont menacées par l'extension de la ville proche. Parfois, elles sont sollicitées par des promoteurs immobiliers qui risquent de consommer avec excès leurs ressources : foncier, eau, énergie, main-d'œuvre etc. Pourtant les retombées fiscales ne sont pas à la hauteur. Il est donc important dans ce cas d'anticiper et de voir comment organiser l'espace sans le dénaturer, en préservant ses ressources et son identité.

La commune territoriale de Taifa peut ainsi penser coopérer avec les communes voisines telles que Traiba, Mssila, Beni Lent, Ouled Chrif, ou même la municipalité de Taza pour améliorer ses services de base et développer ses équipements sociaux. L'Etat marocain, via sa législation, a mis en place des outils facilitant ces rapprochements entre communes et permettant une meilleure gestion des projets communs. L'intercommunalité pourrait donc être une solution pour palier aux différents manques tels que la création d'un lycée commun avec internat, d'un dispensaire ou centre de santé (avec module d'accouchement), mais aussi pour la gestion des déchets ménagers via la création d'une décharge commune étanche et contrôlée. Une économie de coûts importante pourra ainsi être générée.

Cela passe cependant nécessairement par la volonté des élus locaux et des autorités compétentes, sans qui rien ne sera possible.

CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

SYNTHESE, PROJECTIONS ET PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT

1-SYNTHESE

Au terme de ce diagnostic, il nous semble que la situation du centre de Sidi Ahmed Zerrouk, faisant partie de la commune rurale de Taifa, est à présent mieux perçue dans ses différentes facettes. L'absence ou l'insuffisance d'information relative à certains domaines n'a évidemment pas permis de réaliser un travail exhaustif mais l'état d'avancement de la collecte des données et de la réflexion à propos de la quasi-totalité des aspects de la vie dans le centre, est à notre sens suffisamment avancé pour permettre le passage à la définition des « options d'aménagement » pour le centre en tant qu'entité urbaine ainsi que des « orientations stratégiques » à proposer pour les noyaux de développement prioritaires.

Afin qu'elles puissent être adaptées à la réalité et disposer d'un maximum de probabilité de se concrétiser, ces options doivent prendre en considération les principaux résultats de ce diagnostic dont voici le rappel synthétique :

1-1 NIVEAU REGIONAL

Il s'agit, entre autres, des dysfonctionnements multiples dont souffre la région sur les plans sociodémographique, environnemental et urbanistique, en dépit de son essor dans le domaine économique. Ces dysfonctionnements auront certes un impact sur l'essor économique et social du centre qui vont devoir affronter un double défit : celui de **rattraper les retards cumulés** au niveau local et celui de **faire face aux retombées néfastes** des problèmes dont souffre actuellement la région.

En effet, sur le plan sociodémographique, la région de Fès-Meknès présente :

Une densité importante : d'environ 104,8 hab./km2 en 2014, soit plus de 2 fois la moyenne nationale, principalement portée par la présence dans la région de villes très importantes comme Fès et Meknès. La densité provinciale est également importante avec 102,4 hab/km². Cette densité engendre une grande pression sur les ressources naturelles au niveau rural (demande de terrains ruraux à urbaniser, demande de terrain pour l'implantation des industries et des équipements, prolifération de l'habitat non réglementaire à la périphérie des grandes villes, empiètement sur les terres arables, etc.).

Un exode rural important, notamment vers les grandes villes telles que Fès, Meknès et Taza dû à la forte attractivité de ces pôles et au manque d'équipements au niveau des communes rurales. Cet exode croissant augmente la pression sur les ressources, le foncier et l'emploi et posent de sérieux problèmes relatifs à l'aménagement et au développement de la région dans son ensemble.

Un faible niveau de qualification des populations ; ce qui constitue un frein au développement de la région. Les taux d'analphabétisme sont forts et les niveaux d'instruction sont bas, notamment dans les campagnes et précisément pour la composante féminine. Or, le développement d'une économie compétitive exige la disponibilité d'une main d'œuvre détenant le savoir et le savoir-faire dans différents domaines.

Sur le plan environnemental, la région est fortement touchée par la pollution des bassins hydrographiques, notamment le Sebou qui est le bassin le plus pollué du pays. Les ménages et les industries déversent à l'air libre leurs eaux usées, sans aucun type de traitement ; ce qui rend les opérations d'épuration de plus en plus complexes et onéreuses. Les forêts de la région sont soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, les pâturages et l'habitat.

Sur le plan urbanistique, les extensions urbaines non maîtrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique récent (ouverture de plusieurs chantiers de construction, d'aménagement, d'équipement, etc.), sont derrière la prolifération de phénomènes de congestion, de détérioration de l'environnement urbain, de l'insuffisance des équipements, de l'empiètement sur les terres arables, etc.

1-2 NIVEAU LOCAL

a- Atouts et potentialités

Les atouts et potentialités dont jouit le centre de Sidi Ahmed Zerrouk sont essentiellement naturels. Ces atouts se présentent comme suit :

Matières premières variées : les productions agricoles peuvent être mieux exploitées, commercialisées, voire même industrialisées (olives en conserve, huile d'olive, commerce de lait et d'œufs, etc.). A cet égard, le développement de techniques intensives d'agriculture à travers un réseau d'irrigation est nécessaire pour minimiser la dépendance des cultures aux aléas climatiques, améliorer l'exploitation des terres agricoles, et développer l'élevage. La commune profite également des terres propices à la céréaliculture, au maraichage et aux légumineuses, aidées en cela par la présence de cours d'eau qui permet l'irrigation des terres fertiles avoisinantes.

Ressources naturelles et spécificités de la zone : Ces atouts doivent être valorisés pour le développement du tourisme rural. Dans ce cadre, il faut encourager l'utilisation des produits locaux et organiser des circuits de randonnés et découvertes profitant des vallées autour des cours d'eau. Le paysage vallonné et montagneux permet des vues imprenables sur les terres de culture, de plantation, de pâturage et bien entendu de chasse.

Un potentiel humain important : La jeunesse de la population doit être perçue comme une réserve et un terrain favorable à la croissance. Il serait intéressant de développer le potentiel industriel et artisanal de la commune et du centre concerné par le présent plan de développement.

Du point de vue environnemental : L'assainissement liquide et surtout solide est primordial pour permettre un développement viable. Eviter le rejet direct dans les cours d'eau et assurer un traitement dans une station d'épuration inter communale. Les déchets solides doivent être régulièrement ramassés et entreposer dans une décharge public étanche et contrôlée, confiée à un syndicat de commune, pour la gestion. Ce syndicat permettra de diminuer l'investissement de la commune et les charges afférentes.

D'autres actions doivent être entreprises pour préserver l'environnement et assurer un développement durable de la commune :

- La délimitation des zones d'extension urbaines en dehors des zones inondables, instables et accidentées ;
- La protection des terres agricoles très fertiles ;
- Le raccordement au réseau d'assainissement liquide, du ramassage régulier des ordures ménagères, le nettoyage des rues et ruelles ainsi que l'aménagement et l'entretien des espaces verts ;
- La sensibilisation de la population locale à la question environnementale (cours d'eau, espace forestier et de boisement, espace de cultures, etc.).

Sur le plan spatial : Le centre de Sidi Ahmed Zerrouk dispose de potentialités spécifiques importantes et de perspectives engendrées par le développement provincial.

b- Contraintes et difficultés

A côté des atouts favorables dont jouie la commune et le centre étudié et qui sont essentiellement naturels et humains, ceux-ci souffrent en même temps de grandes difficultés naturelles, économiques et sociales qui handicapent toute tentative de développement. En effet :

- La prédominance des cultures en Bour rend l'activité fortement dépendante des aléas climatiques ; et avec la sécheresse que connaît le pays ces dernières années, les rendements agricoles restent rudimentaires. Les rendements agricoles restent faibles étant donné la faible irrigation des parcelles et le coût élevé des équipements agricoles ;

- La pauvreté des exploitants qui freine toute tentative de développement et de mécanisation du secteur ;

- La topographie délicate et le relief important par endroits engendre une difficulté de développement des infrastructures VRD, notamment l'adduction de conduites d'eau potable et le passage des routes. De plus, l'érosion importante et les glissements de terrains impactent la qualité des routes et des pistes qui nécessitent un entretien régulier;

- Le centre souffre en outre d'une condition sociale inquiétante. En effet :
  - Le taux d'analphabétisme est élevé ;
  - Le taux de fécondité y est relativement important ;
  - Le taux d'activité est bas, surtout chez les femmes;
  - Les moyens financiers des familles sont limités.

- Le niveau d'équipements en infrastructures est généralement insuffisant :
  - Absence du réseau d'assainissement liquide;
  - Taux de desserte des douars à l'eau potable très insuffisant. Le taux de branchement direct des foyers est donc extrêmement bas ;
  - Le taux d'électrification est encore trop faible;
  - Le ramassage des ordures ménagères (assainissement solide) est inexistant, ce qui pose un réel problème environnemental et de santé publique;
  - Absence d'établissement d'enseignement secondaire qualifiant (lycée).

- Les infrastructures routières sont modestes et souvent à l'état de pistes, ce qui pose de grands problème d'accessibilité à certaines zones lors de fortes pluies.

c-. Matrice des atouts et contraintes

Secteur	Diagnostic actuel	Potentialités	Contraintes
Socio-démographie	- 6.992 habitants en 2014 et 1.410 ménages dans la commune ; - Une population dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk estimée en 2014 à 500 habitants et 100 ménages ; - Taux d'analphabétisme très élevé (53,9%).	- 62,9% de la population est en âge d'activité ; - Une population très jeune, les moins de 35 ans représentent 61,3% de la population.	- Croissance incontrôlée ; - Densité faible par rapport à la moyenne provinciale (53,6 hab/km²).
Socio-économie	- Taux d'activité de 45,0% ; - Population à revenus modestes.	- Population jeune : 28,3% a moins de 15 ans).	- Faiblesse de l'offre d'emplois du secteur public et privé (salariés).
Agriculture	- S.A.U représente 54,5% du territoire (7.361 ha) ; - Part très faible de l'irrigation (0,52% de la SAU).	- Terres fertiles. - Arboriculture fruitière en développement (olivier) ; - Cultures diversifiées	- Bour (99,5%) dépendant des aléas climatiques ; - Cultures dominées par les céréales (67,6%) ; - Exploitants non formés, manque de technicité et de mécanisation.
Elevage	- Effectif du cheptel communal intéressant : ovins, bovins, caprins et animaux de trait.	- Climat et nature propice à l'élevage. - Présence de coopératives.	- Faible formation des éleveurs ; - Faible performance laitière des bovins.
Industrie & Artisanat	- Industrie et artisanat faiblement représentés ; - Presses à huile et moulins à grains dans essentiellement.	- Le centre pourrait profiter de sa situation sur la RP.	- Absence de plateforme pour l'activité industrielle ; - Absence de promotion de l'activité artisanale.
Commerce & Services	- Secteur tertiaire peu développé en dehors des souks ; - Commerce se résume à des commerces de proximité, vente de fertilisants agricoles, épiceries, cafés etc.	- Présence de 2 souks hebdomadaires ; - Activité concentrée à Bab El Mrouj.	- Faible pouvoir d'achat des habitants ; - Souk de Sidi Ahmed Zerrouk très peu dynamique ; Absence de réelles activités génératrices de revenus.
Tourisme	- Fort potentiel écologique touristiques ; - Tourisme culturel : Mausolée Sidi Ahmed Zerrouk symbole du Soufisme.	- Nature intéressante (relief important).	- Absence d'activités touristiques et d'infrastructures d'accueil.
	- Taux de dessert des douars faible ;	- Présence de nombreuses sources	- La topographie est une réelle contrainte ;

Eau potable	- Eau potable est une carence principale.	et de puits.	- Taux de branchement direct des foyers très faible (1,6% en 2014).
Electricité	- 75% des douars reliés au réseau (insuffisant) - Taux de branchement direct des foyers très faible (56,0% en 2014).		- La topographie est une réelle contrainte ; - Les revenus des populations ne permettent pas à certains d'avoir un branchement.
Assainissement	- Absence de réseau d'assainissement liquide et solide - Besoins grandissants.	- Penser à l'intercommunalité.	- Atteinte à l'environnement (rejet; Rejets à l'air libre, donc pollution ; - Aucune décharge publique.
Voirie	- Réseau routier communal structuré par la RR508 et les RP5419, RP5421 ; - Situation intéressante du centre de Sidi Ahmed Zerrouk sur la RP5419.	Liaison facile avec Taza, chef lieu de province ; Nombreuses pistes peuvent être revêtues de manière économique	- Erosion importante : routes en mauvais état ; - Voirie non entretenue et à l'état de pistes dans certains douars ; - Faible desserte inter douars.
Enseignement	- 3 écoles primaires dans la commune (et 10 annexes), dont 1 dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk ; - Aucun collège ni lycée.	- Nouvelles inscriptions en augmentation ; - Hausse de la part des filles.	- Etablissements non entretenus, mal équipés et mal répartis dans l'espace communal ; - Abandon scolaire important après le primaire.
Santé	- Un centre de santé et 2 dispensaires dans la commune ; - Dispensaire avec module d'accouchement dans le centre de Sidi Ahmed Zerrouk ; - 2 ambulances.	- Secteur privé inexistant et qui ne comble pas le déficit du secteur public.	- Faiblesse en matière de personnel et d'entretien; Moyens très limités ; - Aucune pharmacie.
Equipements socio-éducatifs et culturels	- Seulement Dar Attaliba ; - Terrains de sport (football) sauvages.	- Darih « Sidi Ahmed Zerouk » est un lieu de culte important pour les Soufies.	- Quasi inexistence des équipements socio-éducatifs et sportifs ; - Jeunesse totalement livrée à elle-même (délinquance, drogue).

d- Tendances de développement et objectifs

Dans bien des agglomérations rurales, le plan de développement n'a servi que comme base de tracé des voies pour le passage du réseau d'électrification et d'eau potable. Les autres servitudes de zonage et de réservation de parcelles d'équipements ont joué le rôle de repoussoir, incitant l'habitat à se développer en dehors des zones à servitudes et par là même à réaliser le plan en négatif. S'agissant de refonte du plan établi, un diagnostic préalable sur son application tant sur le plan opérationnel qu'en tant qu'instrument de gestion de l'agglomération, devra être établi. Ce diagnostic combiné aux nouvelles dispositions des

textes relatifs à l'urbanisme permettrai d'élaborer des propositions plus adaptées et favoriserai l'opérationnalité du nouveau plan de développement. Ce nouveau PDAR doit avoir l'aval de tous les intervenants dans l'étude et la gestion : commune, province, agence urbaine, service de l'équipement et du bassin hydraulique, de l'agriculture, des eaux et forêts, …

Le centre n'a pas connu de développement anarchique puisque son évolution a été très lente est limité à une petite densification des douars sont gros dommages.

Partant de toutes ces considérations, le document d'urbanisme du centre de ***Sidi Ahmed Zerrouk*** doit se fixer pour objectifs :

- ✓ La sauvegarde des espaces naturels et de grandes valeurs environnementales (cours d'eau et sources, zones boisées et domaine forestier, zones de culture et de plantation, etc., ...) ;
- ✓ L'orientation de son développement en fonction de ses potentialités et des disponibilités foncières (tout en évitant tout blocage foncier dans la gestion du document d'urbanisme) ;
- ✓ Aménager la traversée principale du centre formée par la P5419 par la création de repères urbains (constructions en alignement, places, placettes, jardins…) ;
- ✓ Créer un ou plusieurs pôles pour organiser les voies et les équipements ;
- ✓ Promouvoir et généraliser les équipements d'infrastructure tout en maitrisant et en réduisant les coûts ;
- ✓ Promouvoir la possibilité de création d'une infrastructure touristique autour de la zone dédiée à la fantasia incitant au séjour surtout dans la période du Moussem qui dure quelques jours. La réalisation d'infrastructure permet le désenclavement du centre et lui donner les moyens de fructifier les installations d'hébergement et de loisirs pour accueillir dans de bonnes conditions le flux touristique (gites ruraux, camping-caravaning, maison d'hôte, ferme bio, ...) ;
- ✓ Garantir la qualité urbaine par l'introduction de morphologie urbaine s'intégrant dans cet espace naturel et répondant au mode de vie local ;
- ✓ Programmer les équipements nécessaires à l'horizon du document (10 ans) sans tomber dans l'excès et la démesure. Les terrains ne doivent pas être hypothéqués par des équipements et des installations qui ne verront pas le jour ;
- ✓ Et enfin inciter à l'investissement par la préparation de l'espace et par une réglementation souple, évolutive et permettant la dérogation.

2- PROJECTIONS ET PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE POUR LES DIX ANNEES A VENIR ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

On ne peut parler à priori d'expansion urbaine dans le cas de ***Sidi Ahmed Zerrouk***, mais plutôt d'une restructuration des douars existants, d'une mise à niveau du souk hebdomadaire et d'un début d'urbanisation qui doit rester limitée à la partie autour du pôle commercial. A ce stade d'évolution, la planification doit mieux assurer et contrôler les équilibres de l'utilisation du sol et l'importance respective des diverses fonctions. Ce ci doit tenir en compte aussi des contraintes foncières. Pour cela il faut gérer au mieux les contraintes et les potentialités du centre.

2-1. Contraintes de développement et bassins versants

Elles sont de plusieurs types et agissent sur le devenir et l'aménagement des sols :

- ✓ **Topographique**

Le site de ***Sidi Ahmed Zerrouk*** est caractérisé par un relief montagneux et accidenté ponctué par des dépressions donnant naissance à des petites cours d'eau et des chaabas déchargeant leurs eaux dans les cours d'eau. Les inclinaisons et les bassins versant dans le centre sont du Nord au Sud et du Sud au Nord vers le lit d'oued qui limite l'urbanisation par le Sud.

- ✓ **Infrastructures**

Le centre est sous équipé et souffre de l'absence d'un réseau d'assainissement collectif, d'une collecte des déchets solides organisés, de décharge publique étanche et contrôlée et de voiries internes asphaltées et aménagées à part la voie menant au Darih, etc.…

- ✓ **Les terres naturelles et de culture**

Principale ressource des autochtones, les terres agricoles qui composent la principale occupation du sol doivent être sauvegardées et frappées par un zonage adéquat.
Les zones boisées doivent être protégées et sauvegardées de toute urbanisation.

- ✓ **Risques sismiques**

Le centre de ***Sidi Ahmed Zerrouk*** est classé parmi la première zone sismique au Maroc (même classement que la région d'Agadir). Le territoire auquel appartient le centre connaît souvent des glissements de terrains et des dégradations de routes à cause des intempéries.

- ✓ **Risques d'inondations**

Les zones proches des cours d'eau et des chaabas sont sujettes à des débordements des eaux de pluie. Une grande partie de la plaine alluviale est souvent menacée par les fortes pluies et du débordement de la rivière. L'infrastructure, les zones d'urbanisation et le tracé viaire doivent tenir compte de cette contrainte dont le respect est impératif.

- ✓ **Foncier**

Le statut du sol dans le centre est constitué de terrains privés, des terrains du domaine englobant les équipements administratifs, d'enseignement, des Habous et de la commune.

- ✓ **Contraintes environnementales**

L'implantation des infrastructures dans la zone peut avoir un impact négatif sur l'environnement, sur la nappe phréatique et sur une nature fragile avec un sol instable. Ces zones sensibles doivent être protégées des fortes pressions par l'urbanisation évitant une occupation anarchique.

Le développement doit s'accompagner du traitement des déchets solides par la création d'une décharge intercommunale étanche et contrôlée. Les zones naturelles, doivent être protégées de la spéculation foncière et des exploitations abusives surtout des zones boisées.

- ✓ **Contraintes liées au passage de la route classée**

Le développement doit intégrer la route provinciale 5419 en tant que composante du site et non comme contrainte bloquant le franchissement de celle-ci et limitant le lien entre les différentes parties du territoire du centre.

Le plan de développement doit trouver des solutions pour résoudre un certain nombre de problèmes et s'adapter aux différentes contraintes à savoir :

- La faiblesse de son potentiel économique insuffisamment mis en valeur ;
- L'inexistence d'équipements d'infrastructure de base : assainissement, voirie interne asphaltée, ramassage et traitement des déchets solides d'une manière organisée et contrôlée ;
- L'inexistence d'équipements de proximités (absence de foyer féminin et de maison de jeune, de terrain de sport) ;
- Problèmes d'inadaptation de l'ancien document à l'évolution du centre ;
- Manque d'opportunité par le développement d'autres activités telles que le tourisme culturel et l'écotourisme, la zone d'activité économique ;
- Faiblesse de l'activité du souk hebdomadaire et de l'activité commerciale en général dans le centre.

Afin de réduire les disparités entre le monde rural et le monde urbain nous opérons les actions suivantes :

- Une stratégie de valorisation globale équilibrée et durable des potentialités du centre et de son arrière pays ;
- S'adapter aux innombrables contraintes qui grèvent le développement urbain, économique et social de l'aire d'étude ;
- Un plan hiérarchisé, répondant aux besoins à court, moyen et long terme, dans une optique considérant la qualité de l'environnement comme un facteur déterminant dans la conception des options fondamentales d'aménagement et des projections spatiales qui en découlent ;
- La sauvegarde des sites d'intérêt écologique ou paysager (vallées, forêts, sources et cours d'eau, habitat traditionnel et architecture locale ...) ;
- La localisation d'équipements structurants (espace culturel : Darih ***Sidi Ahmed Zerrouk***, pôle commercial, zone d'activité) ;
- L'encadrement et l'orientation de l'urbanisation future sur des espaces propices disposants d'infrastructures ;
- L'importance du déficit en logement et en équipements tout en assurant leur bonne répartition, en vue de garantir une structure d'accueil adéquate et diversifiée ;
- Les différents réseaux d'infrastructure dans l'aire d'étude ;
- Une cohérence entre des séquences différenciées alliant l'habitat et les zones d'activités ;
- La mise à niveau des équipements ;
- Un aménagement adéquat pour les abords de la R.P.5419 ;
- Intégrer des douars qui constituent le centre afin d'assurer une complémentarité et éviter tout dérapage par la création d'îlots d'habitat clandestin et non règlementaire.

2-2. Les projections démographiques

Quel que soit le degré de fiabilité et de précision qu'elle peut atteindre, aucune perspective démographique ne peut prétendre à la fixation du nombre exact d'une population à une date précise. Ainsi, et pour pouvoir se rapprocher le plus de la réalité, nous allons présenter deux scénarios d'évolution afin d'estimer la population future de la commune : un scénario tendanciel et un scénario de dynamisation.

Pour ces deux scénarios, la formule utilisée est la suivante :

$$P_t = P_0 \times (1+r)^x$$

Avec :

- P_t : l'effectif de la population à la date t cherchée ;
- P_0 : l'effectif de la population à la date de départ ;
- r : Le taux d'accroissement moyen annuel ;
- x : le nombre d'années de projection (différence entre l'année de projection et la date de départ).

a- SCENARIO TENDANCIEL

La méthode tendancielle tient compte de l'évolution passée pour décrire la tendance future de la population. Elle suppose que cette population évoluerait dans les années à venir selon le même rythme d'accroissement antérieur en terme de mortalité, de fécondité et de migration. Elle se base sur l'évolution des taux annuels de la tendance enregistrée au cours de la période antécédente et consiste à appliquer les mêmes taux et à projeter ainsi leur évolution annuelle.

L'analyse démographique a révélé une croissance négative importante de la population à l'échelle de la commune.

Tableau n°21 : Evolution de la population et TAMA actuel de la commune et du centre

	2004		2014		Taux d'accroissement
	Population	Ménages	Population	Ménages	
C.T TAIFA	8 808	1 468	6 992	1 410	**Population : - 2,28%** **Ménages : - 0,40%**
CENTRE SIDI AHMED ZERROUk	420	65	500	100	**Population : + 1,06%** **Ménages : + 2,26%**

Source : RGPH 2004 et 2014

Le RGPH 2014 montre que la population communale a atteint 6.992 habitants répartis sur 1.410 ménages. Le TAMA 2004-2014 correspondant à l'évolution de la population a été de -2,28% tandis que celui des ménages a été de -0,40%.

La population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk a au contraire augmenté de 11,1% en 10 ans, avec un TAMA de +1,06% (chiffres émanant des services communaux). La population du centre augmente plus rapidement que celle de la commune étant donné qu'il est situé sur un axe routier classé contrairement aux douras de la commune très souvent excentrés.

L'application de ces taux d'accroissement pour les années avenirs nous permet d'établir les projections suivantes :

Tableau n°22 : Projection de la population et des ménages de la commune de Taifa (scénario tendanciel) :

	CT TAIFA				
	1994	**2004**	**2014**	**2021**	**2026**
Population	11 013	8 808	6 992	5 949	5 300
Ménages	1 668	1 468	1 410	1 371	1 343

Tableau n°23 : Projection de la population et des ménages du centre de Sidi Ahmed Zerrouk (scénario tendanciel) :

	CENTRE SIDI AHMED ZERROUK				
	1994	**2004**	**2014**	**2021**	**2026**
Population	420	450	500	538	567
Ménages	65	80	100	117	131

Selon le scénario tendanciel, la population de la commune de Taifa atteindrait 5.300 habitants pour 1.343 ménages à l'horizon du P.A en 2026. Le nombre de personnes par ménage passerait de 6,6 en moyenne en 1994 à 3,9 en 2026.

La population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk atteindrait quant à elle 567 personnes répartie sur 131 ménages.

Cette méthode tendancielle, quoiqu'elle reste la plus utilisée dans le calcul des projections, présente un inconvénient : en projetant une situation à partir d'un constat réel, basé sur la croissance globale, on projette aussi les circonstances du moment et les données à caractère structurel et conjoncturel qui sont susceptibles de connaître des changements à l'avenir, dus à un dynamisme économique quelconque ou à une mutation spatiale volontaire.
Ainsi, ce scénario suppose :

- La stagnation du développement de l'économie locale ;
- L'échec des projets touristiques et d'urbanisme en cours ou prévus localement ;
- Le non attrait à cause de la concurrence des villes voisines ;
- La continuité de l'exode rural vers les autres régions ;
- La migration des jeunes actifs à la recherche d'opportunités de travail et de conditions de vie plus convenables ;
- La stagnation de l'état actuel en termes des équipements et infrastructures.

b- SCENARIO VOLONTARISTE

Le scénario volontariste est basé sur l'évolution démographique remarquée durant la dernière décennie, mais tout en corrigeant la tendance antérieure par l'introduction de certaines donnes économiques et conjoncturelles, notamment les projets immobiliers et touristiques prévus et qui sont susceptibles d'augmenter les potentialités d'accueil dans l'aire d'étude.

En effet, la commune de Taifa et plus particulièrement le centre de Sidi Ahmed Zerrouk, pourrait connaitre une certaine amélioration des indicateurs sociaux à même de réorienter les tendances de l'évolution future de sa population. Il s'agit notamment du phénomène conjugal et de la fécondité qui est de plus en plus marqué, d'une part, par la régression de l'âge moyen au premier mariage, le recul de l'indice synthétique de fécondité, la diminution de la taille des ménages, et d'autre part, par l'amélioration relative des conditions de vie.

Tout ceci nous incite à proposer un scénario volontariste qui prend en compte les orientations stratégiques assignées dans ce P.A, et ce pour maîtriser l'évolution future au sein de la commune.

Les hypothèses proposées par ce scénario prévoient :

- Le développement économique du centre ;
- L'amélioration du niveau de vie des habitants ;
- L'amélioration du niveau d'équipements à court ou à moyen terme ;
- Le maintien de la population au sein du centre avec l'attractivité des habitants des communes et douars limitrophes sous équipés.

Selon le scénario volontariste, les TAMA de la population et des ménages de la commune de Taifa se présentent comme suit :

	2004	2014	2021	2026
Population	- 2,21%	- 2,28%	- 1,50%	- 0,50%
Ménages	- 1,27%	- 0,40%	+ 0,20%	+ 1,00%

Tableau n°24 : Projection de la population et des ménages de la commune de Taifa (scénario volontariste) :

	CT TAIFA				
	1994	**2004**	**2014**	**2021**	**2026**
Population	11 013	8 808	6 992	6 290	6 134
Ménages	1 668	1 468	1 410	1 430	1 503

Ainsi, selon le scénario volontariste, la population de la commune de Taifa serait à horizon du P.A en 2026 de 6.134 personnes répartis sur 1.503 ménages.

Selon le scénario volontariste, les projections de la population et des ménages du centre de Sidi Ahmed Zerrouk se présentent comme suit :

	2004	2014	2021	2026
Population	+ 0,69%	+ 1,06%	+ 1,50%	+ 2,00%
Ménages	+ 2,10%	+ 2,26%	+ 2,50%	+ 2,75%

Tableau n°25 : Projection de la population et des ménages du centre de Sidi Ahmed Zerrouk (scénario volontariste) :

	CENTRE SIDI AHMED ZERROUK				
	1994	**2004**	**2014**	**2021**	**2026**
Population	420	450	500	555	613
Ménages	65	80	100	119	136

Ainsi, selon le scénario volontariste, la population du centre de Sidi Ahmed Zerrouk serait à horizon du P.A en 2026 de 613 personnes répartis sur 136 ménages.

Le potentiel humain prévu pour le centre serait certes un facteur positif et un grand atout pour une meilleure gestion et exploitation des ressources, mais encore faudrait-il que des mesures d'accompagnement soient bien prises en compte, notamment dans les domaines de :

- La lutte contre l'analphabétisme et la généralisation de la scolarisation des enfants. Une attention particulière doit être portée au dispositif de

l'enseignement, tant en ce qui concerne les équipements internes des établissements que du point de vue programme et emplois de temps. Le centre pourrait bel et bien profiter de la proximité de la ville de Taza en terme de scolarisation, en fréquentant les établissements de cette ville, mais encore faut-il inciter les habitants et les encourager à élever leur niveau d'études et prévoir des liaisons adéquates pour relier Sidi Ahmed Zeroouk à Taza ;

- La formation des jeunes pour les préparer au marché de l'emploi. Des centres de formation professionnelle, spécialisés notamment dans les domaines agricole, artisanal et industriel sont donc à prévoir localement ;

- La formation des agriculteurs et la création de coopératives ;

- L'implication de la femme, qui représente la moitié de la population locale, dans tous les programmes de vulgarisation et de sensibilisation, d'alphabétisation et des projets générateurs de revenu ;

- Des mesures d'accompagnement dans les domaines économiques, de l'habitat et des services divers devraient également être revues dès maintenant pour éviter tout déséquilibre économique ou social dans la commune à court et à moyen terme.

CHAPITRE 4 : PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE PLAN DE DEVELOPPEMENT AU 1/2000 ET SON REGLEMENT

Les principes qui nous ont guidés pour l'option d'aménagement du Centre ***Sidi Ahmed Zerrouk*** découlent principalement de la synthèse et des conclusions du diagnostic territorial, sur l'évaluation de l'ancien PDAR homologué ainsi que sur une réflexion profonde sur le devenir et le rôle du Centre dans le contexte de l'armature urbaine provinciale.

Le but de l'élaboration du projet de développement est de soumette aux différents acteurs et décideurs un document qui traduit les choix d'orientation et d'aménagement que nous avons pu élaborer suite à une réflexion sur l'état et le devenir souhaité de l'aire d'étude concernée. La finalité étant l'aboutissement à un plan de développement, véritable outil de gestion urbaine et de développent économique.

Cette réflexion s'appuie sur les différentes études et analyses sectorielles, spatiales ainsi que sur la prise en compte des options d'aménagement du plan de développement en cours.

Nos orientations d'aménagement et nos propositions d'organisation de l'espace se sont basés sur l'identification d'un certain nombre de contraintes et de potentialités du site ainsi que sur les études sectorielles (voirie, réseau divers, foncier, habitat, équipement, possibilités d'extension…) et sur nos investigations au niveau des instances administratives locales ainsi que sur les enquêtes sur le terrain.

Partant de ces préliminaires, nous exposons ci-après, les points forts pris en considération pour justifier nos orientations dans la partie planification.

Au niveau de ***Sidi Ahmed Zerrouk*** les axes structurants constituant le réseau primaire, composés par la pénétrante formée par les R.P.5419 qui relie le centre à la RP5421 et à la R508. Cet axe est asphalté et permet une circulation plus ou moins aisée. Cette route relie le centre au chef lieu de commune Bab Mrouj et ses installations administratives alors que le reste des axes sont des pistes voir chemins piétonniers mal entretenu.

Après avoir dressé les principales caractéristiques du Centre de ***Sidi Ahmed Zerrouk***, l'orientation du plan de développement urbain doit profiter des atouts et des potentialités locales, sur le plan économique, social et culturel. Ainsi l'organisation, la restructuration, la préservation des espaces, la valorisation des ressources et de ses potentialités internes tant humaines que naturelles ont été à la base de la conception d'aménagement spatial du Centre.

Afin de réussir cet assemblage entre la mise en place de systèmes productifs locaux et la préservation du patrimoine, le Plan de développement a essayé de lever les handicaps et les obstacles existants et qu'on peur résumer comme suit :

- ***Le plan de développement doit combler le sous équipement du Centre ;***
- ***Création des voies transversales renforçant les liens entre entités et les axes des voies classées tout en limitant les croisements ;***
- ***Multiplication des espaces boisés et des espaces verts ;***
- ***Respecter les zones à risques (chaabas et talwegs) et les zones inondables en interdisant toute édification ou construction ;***
- ***Corriger les erreurs du PDAR homologué pour élaborer un document apte à répondre aux attentes des populations.***

Les projections formulées basées sur le profil démographique et socio-économique du centre, comporteront nécessairement une marge d'incertitude et excluent de facto les mutations radicales que si elles se produisent, risquent de bouleverser les données de base et les tendances qui en découlent.

Les projections dont il est question ici concernent naturellement tous les aspects dont il vient d'être question au niveau de la partie analyse-diagnostic territorial.

Compte tenu de ces éléments d'interprétation et de l'hypothèse formulée à propos de l'évolution locale, les proportions des composantes démographiques se présentent comme suit :
L'évaluation des besoins future en termes d'habitat est naturellement conditionnée par :

- L'accroissement démographique ;
- La taille des ménages ;
- L'évolution économique et sociale ;
- La typologie de l'habitat ;
- Et le type de foncier et du parcellaire.

Le croisement des premières variables permet de déterminer la quantité des unités d'habitations qu'il faut produire dans les dix ans à venir :

Alors que dynamisme économique et social peut améliorer les possibilités d'emplois et de revenus et conduire les ménages à changer de comportement et à devenir plus exigeant vis à vis du logement et de son degré d'équipement.
La taille moyenne des ménages aura probablement tendance à baisser et il s'ensuivra une augmentation dans des proportions équivalentes de la demande en logement. Cette composante permet de proposer un logement par ménage avec un minimum de confort.

Toutes ces données nous ont conduit à proposer une orientation urbaine et une programmation de développement basée sur :

- La prise en compte des coups partis ;
- La préservation des zones agricoles, des zones sensibles et des zones inondables… ;
- La nécessité d'occuper les espaces interstitielles, de restructurer les groupements sous équipés et d'éviter la dispersion des moyens de la Commune ;
- Faire jouer l'intercommunalité pour les grands projets.

Ces objectifs ont orienté la croissance urbaine de façons à optimiser les effets positifs et en réduire les effets négatifs en tenant compte de l'économie des moyens par :

- La réduction des coûts de l'urbanisation par l'occupation de tous les terrains vides ;
- La réduction des déficits en équipements et opérer un équilibre et une spatialisation efficace ;
- Et encourager l'implantation d'activités touristiques, économiques et artisanale créatrices d'emploi.

Le diagnostic établi combiné aux nouvelles dispositions des textes relatifs à l'urbanisme nous a permis d'élaborer une proposition plus adaptée et a favorisé l'opérationnalité de ce nouveau plan pour le centre qui est appelé à jouer un rôle important à l'échelle de l'armature urbaine provinciale.

Afin de lever les handicaps, remédier aux carences et exploiter les atouts tout en équilibrant socialement et spatialement l'aire urbaine du centre. Le plan de développement doit inclure les actions suivantes :

- *Combler les déficits d'équipements d'infrastructure et de superstructure ;*
- *Proposer une diversification des fonctions ;*
- *Proposer une armature urbaine hiérarchisée pouvant être le support des réseaux d'infrastructure manquants (adductions d'eau potable, assainissement, réseau téléphonique et électrique etc…..) ;*
- *Proposer un ordonnancement architectural des grands axes tout en recherchant les entités architecturales régionales ;*
- *Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel (Darih* ***Sidi Ahmed Zerrouk,*** *forêt, terres agricoles, lit d'oued, collines …) ;*
- *Maîtriser les mutations de l'habitat rural dans centre et trouver les moyens adéquats à la réalisation de typologie d'habitat en harmonie avec le milieu ;*
- *Proposer un règlement d'aménagement varié et souple favorisant l'investissement et réglementant la dérogation.*

Toutes ces actions nous ont permis d'élaborer un plan de développement se développant sur une aire maitrisée et regroupant les fonctions ci-dessous :

- Zone d'habitat rural (H.R.) : 12,98 ha
- Zone d'habitat continu (E2) : 3,97 ha
- Zone d'habitat rural dense (H.R.D.) : 11,63 ha
- Zone d'habitat dispersé (H.R.) : 11,23 ha
- Zone boisé (Z.B.) : -

Programmation d'équipements : Projet de plan de développement

	Existe en Ha	à créer en Ha	Total en Ha
Enseignement			
• Ecole primaire : e1	0,83		
• Ecole coranique : e2	0,005		
Total	**0,835**	**0,00**	**0,835**
	Existe en Ha	**à créer en Ha**	**Total en Ha**
Administration			
• Dépôt communal + Annexe administrative : a1	0,05		
• M.J./F.F. : a2		0,08	
• Equipement d'utilité public : a3		0,05	
• Tribunal communal	0,005		
• PTT	0,008		
• Office national d'eau potable	0,03		
Total	**0,093**	**0,13**	**0,223**
	Existe en Ha	**à créer en Ha**	**Total en Ha**
Installation de la vie sociale			
• Souk	0,79		
• Point d'eau : source	0,02		
• Mosquée : M1	0,02		
• Marabout	0,01		
• Cimetière	1,27		
• Four + Hammam		0,07	
Total	**2,11**	**0,07**	**2,18**
	Existe en Ha	**à créer en Ha**	**Total en Ha**
Santé			
• Dispensaire + module d'accouchement	0,05	-	
Total	**0,05**	**0,00**	**0,05**
	Existe en Ha	**à créer en Ha**	**Total en Ha**
Sport			
• Terrain de sport de proximité	-	0,30	
Total	**0,00**	**0,30**	**0,30**
Espace vert			
• Espace vert : V	-	0,13	
Total	**0,00**	**0,13**	**0,13**
TOTAL GENERAL	**3,088**	**0,63**	**3,718**

ANNEXES

1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- P.D.A.R. homologué ;
2- R.G.P.H. 1994-2004-2014 ;
3- Monographie provinciale ;
4- Schéma de Développement et d'Aménagement Régional ;
5- Monographie de la région ;
6- PCD communal.

2. ABREVIATIONS UTILES

- R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- S.D.A.R. : Schéma de Développement et d'Aménagement Régional ;
- T.N. : Terrain Naturel ;
- B.T. : Basse Tension ;
- M.T. : Moyenne Tension ;
- H.T. : Haute tension ;
- R+1 : Rez de chaussée plus un étage.
- ORMVA : Office Régionale de Mise en Valeur Agricole ;
- ONEE : Office Nationale de l'eau et de l'électricité ;
- PERG : Programme d'Electrification Rurale Global ;
- OFPPT : Office de Formation Professionnel et de la promotion de travail ;
- CFP : Centre de formation Professionnelle ;
- BTP : Bâtiment et Travaux Publics ;
- PCD : Plan Communal de Développement ;
- SAU : Surface Agricole Utile ;
- TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel de la population ;
- HCP : Haut Commissariat au Plan.